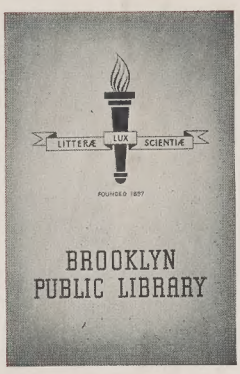
LITTERÆ
LUX
SCIENTIÆ
FOUNDED 1857
BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY

LES MÉDAILLES

DES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Ecole Nationale des Beaux-Arts

A PARIS

CONCOURS CHENAVARD. - Concours sur Esquisses. - Concours sur Projets rendus

Concours d'Ornement et d'Ajustement (Prix ROUGEVIN, fondé en 1857)

CONCOURS GODEBŒUF (fondé en 1879). - Concours d'Histoire de l'Architecture

Concours de Composition décorative dont le programme est donné :

1° Par le Conseil supérieur; 2° Par le Professeur du Cours

NOTA. — *Les DIPLOMES D'ARCHITECTURE, décernés par le Gouvernement, forment des Albums indépendants*

PRIX :

Muller-Sœhnée, fondé en 1850. — Jay, 1873. — Jean Leclaire, 1872, de la « Société centrale des Architectes » (fondation Destors, 1875), fondation Chapelain, 1883. — Abel Blouet, 1853 — Edmond Labarre, 1880. — Prix de Reconnaissance des Architectes américains, 1887. — Concours Achille Leclère.

Grands Prix de Rome, institués en 1667.

BROOKLYN
Public Library
3717623

ARMAND GUÉRINET, « Librairie d'Architecture et d'Art Décoratif »

140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

c
R-F
f720
M48
v.15

BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES

Médailles des Concours d'Architecture

A L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS, A PARIS

XV[E] Année (1912-1913)

TABLES ET NOTICES

COURS DE CONSTRUCTION (1911-1912)

Un Skating ring

Cet établissement, destiné aux exercices de patinage sur la glace obtenue artificielle nent, serait édifié dans un grand parc public et comporterait de luxueux aménagements.

Il comprendrait : Un porche avec bureaux pour les billets ; Un grand hall contenant la piste entourée d'un large promenoir, qui serait séparé de la piste par une barrière ; Au delà du promenoir, des terrasses de café disposées en surélévation et des estrades pour les spectateurs assis ; D'amples vestiaires avec lavabo, cabinets d'aisances et salles d'hydrothérapie ; Des dépendances pour les cafés, l'administration et le matériel ; un ou deux logements de gardiens. Le porche serait voûté en maçonnerie (pierre de taille ou maçonnerie mixte.) La grande salle serait couverte par des voûtes à ossature métallique ou plafonnée avec voussures ; elle serait éclairée par des vitrages horizontaux ou verticaux, ou bien par les deux à la fois. La charpente du comble de la salle serait en métal, ainsi que les planchers des dépendances, si la composition comporte des étages. Les combles de ces dépendances seraient en bois. La nature de la couverture n'est pas déterminée.

Dans un sous-sol seraient installées les machines nécessaires à la production de la glace et à l'éclairage électrique, avec dépôts de charbon.

La plus grande dimension du terrain, isolé de toutes parts, ne dépassera pas 70 mètres.

Pour les fondations, on supposera que le terrain est composé de sables d'alluvion infiltrés, superposés à un sol résistant composé de graviers, situé à 8 mètres environ de profondeur.

On donnera : A l'échelle de 0 m. 005 par mètre : le plan des fondations et celui du sous-sol, par moitié ; le plan au niveau du rez-de-chaussée en entier ; le plan des combles et celui de la couverture, par moitié ; A l'échelle de 0 m. 01 par mètre : l'élévation principale, l'élévation latérale et l'une des deux coupes ;

A l'échelle de 0 m. 02 par mètre : la coupe la plus intéressante, suivant la composition ; une travée de la façade principale ; Des détails de maçonnerie à 0 m. 05 ; de charpente en bois et en fer, de couverture à 0 m. 10 ; de menuiserie à 0 m. 26 ; Des épures de stabilité et le résumé des calculs nécessaires à la détermination des dimensions des éléments principaux de construction. L'appareil devra être indiqué dans tous les dessins à une échelle supérieure à 0 m. 005 par mètre.

NOTA. — Les épures et calculs ne devront pas être collés sur châssis, mais fixés sur un châssis unique.

Pour les plans, un châssis n° 2.
Pour les élévations et la petite coupe, un châssis n° 1 et un châssis n° 2.
Pour le détail de façade, un châssis n° 1.
Pour la grande coupe, un châssis n° 3.
Pour les détails, trois châssis n° 2.

Pl. 1 à 5. *1re Médaille et Prix JAY*.. Pierre SANDRIN, élève de M. UMBDENSTOCK.

CONCOURS DE L'ANNÉE 1911-1912

Une Station d'Éclairage des Côtes

Pl. 6. *1re Médaille*... AUBERT, élève de M. HÉRAUD.
7. — ... BONHOMME, — M. HÉRAUD.

CONCOURS CHENAVARD 1912

Une Exposition Permanente à la Gloire de la République

Pl. 8 à 11. *3e Prix*.. LE MONNIER, élève de M. HÉRAUD.

Le Monument à la Gloire de la République

Pl. 12. LE MONNIER, élève de M. HÉRAUD.

Une Fête Nautique

Pl. 13. LE MONNIER, élève de M. HÉRAUD.

Une Exposition Permanente à la Gloire de la République

Pl. 14. *3e Prix*... LE MONNIER, élève de M. HÉRAUD.

Un Hôtel des Postes

Cet édifice destiné à centraliser les services postaux et télégraphiques d'une grande ville de commerce et d'industrie fréquentée par de nombreux voyageurs comprendra dans un sous-sol, un rez-de-chaussée, un premier et un second étages les services suivants : Services actifs ; Services techniques ; Services administratifs.

Le service actif installé au rez-de-chaussée comporte les locaux suivants accessibles au public : Porche ou portique largement ouvert vers le dehors ; Galerie ou hall desservant les divers guichets (mandats, plis recommandés, caisse d'épargne postale, poste restante, vente de timbres, etc.) ; Salle et guichets du télégraphe ; Salle de correspondance, etc. ; Et des locaux non accessibles au public : Salle des facteurs ; salle de l'arrivée des sacs et ballots ; Salle de départ ; Bureaux de contrôle et de surveillance.

Ces divers locaux non accessibles au public, mais en communication commode avec les premiers, seront desservis par une cour pourvue de deux portes charretières ouvertes soit sur la même rue, soit sur deux rues différentes.

Les services techniques installés au premier étage comprendront : Une grande salle pour le triage, le classement et l'expédition de la correspondance ; Une grande salle pour le triage, le classement et l'expédition des imprimés ; Une salle de transmission télégraphique ; Une salle de réception télégraphique ; Divers bureaux pour chefs et sous-chefs de service ; Un atelier pour les mécaniciens-électriciens.

Les services administratifs installés au deuxième étage comprendront : Les bureaux de la recette et de la comptabilité ; Le bureau du matériel ; Le magasin d'habillement ; Les archives postales ; Les archives télégraphiques ; Un appartement complet pour le receveur-directeur ; Deux appartements plus petits pour le chef du service postal et pour le chef du service télégraphique.

Les machines, les réservoirs d'air comprimé et de vide pour la transmission pneumatique urbaine, les dépôts de combustibles, les accumulateurs électriques et les réserves de gros matériel seront aménagés dans un sous-sol parfaitement éclairé.

Des escaliers accessibles au public, d'autres réservés au personnel, des ascenseurs, des monte-charges et des descenseurs mettront en communication facile les divers étages.

Les câbles et fils électriques seront réunis dans des gaînes verticales bien aérées.

La ville étant pourvue d'égouts, l'édifice ne comporte pas de herse pour fils aériens.

Le terrain, isolé de tous côtés et sensiblement de niveau, n'excédera pas 80 mètres sur 120 ; l'entrée principale sera établie sur l'un des petits côtés.

On fera : Pour l'esquisse : le plan du rez-de-chaussée, l'élévation principale et une coupe perpendiculaire à cette élévation à 0 m. 0025 p. m ;

Pour le rendu : les plans du rez-de-chaussée et du premier étage à 0 m. 005 p. m., la même coupe à 0 m. 01 et la même élévation à 0 m. 015 p. m.

Le plan sera poché en esquisse. La construction sera indiquée dans la coupe au rendu.

Un châssis n° 2 (1m25 × 0m85) maximum et un châssis n° 4 (1m25 × 1m50) maximum.

V. BLAVETTE.

Le prix Cavel d'une valeur de 300 francs est attribué à l'élève qui obtient la première des médailles dans le concours de projet rendu jugé au commencement d'octobre et dit « Projet de vacances ». Il ne peut être cumulé.

Pl. 15. 16. *1re Médaille et Prix CAVEL*. Marcel GALLI, élève de M. HÉRAUD.
17. 18. (Plans) *Prix* ..... Marcel GALLI, — M. HÉRAUD.
— *1re Médaille* ..... HOWE, — M. LALOUX.
19. — ..... HOWE, — M. LALOUX.
20. 21. — ..... GASC, élève de MM. DAUMET & JAUSSELY.
22. — ..... Henri FROMAGE, élève de M. DEFRASSE.
23. 24. (Plans)..... GASC, élève de MM. DAUMET & JAUSSELY.
— — ..... Henri FROMAGE, élève de M. DEFRASSE.
25 à 28. *1re Seconde Médaille*..... Marius BOYER, — M. HÉRAUD.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS DETOUCHE, DIT DESTOUCHES, DELAGE & ROUX

POUR L'ANNÉE 1912

La Salle des Séances d'un Palais Législatif

Cette salle contiendrait 570 places indépendamment de celles destinées aux Ministres et au Bureau. Elle serait entourée de galeries et de dégagements permettant aux députés de se rendre commodément à ses dépendances immédiates : Salle de Pas-Perdus, – Salles de Commissions, — Bibliothèque, — Archives, — Salles de Conférences, — Salles d'attente, — Vestiaires, — Buvettes, — W.-closets, etc., etc.

Les dispositions intérieures comprendraient : une estrade pour le Président et le Bureau placée de telle façon que le Président puisse facilement voir les membres de l'Assemblée et les tribunes réservées au public. — Une tribune pour l'orateur et à proximité la table des sténographes. — Des gradins sur lesquels seraient répartis les sièges des députés de manière que chacun d'eux puisse se rendre à sa place sans gêner ses voisins. A la partie inférieure des gradins, seraient les places réservées aux Ministres.

Au pourtour de la salle on disposerait des tribunes pour le public, le corps diplomatique, etc., auxquelles on accéderait par des escaliers spéciaux.

La salle sera conçue de manière que l'air et la lumière y pénètrent abondamment. Pour les séances de nuit, les installations d'éclairage réaliseraient autant que possible la lumière du jour. Cette salle sera chauffée en hiver, en été la température serait rafraîchie au moyen d'introduction d'air froid.

La plus grande dimension de la salle, prise au nu intérieur du mur, serait de (quarante) 40 mètres, non compris les tribunes.

Pour les esquisses on fera le plan de la salle avec indication des circulations adjacentes et des dépendances immédiates, Salle de Pas-Perdus, etc , etc., à l'échelle de 0m001, ainsi que deux coupes, l'une transversale, l'autre longitudinale à l'échelle de 0m01. Pour le concours définitif le plan sera à l'échelle de 0m01 par mètre et les deux coupes à l'échelle de 0m02 par mètre. Dépôt des esquisses à l'Ecole des Beaux-Arts le jeudi 15 février, entre 10 heures et 3 heures.

Pl. 29 à 32. *1er Prix:* HAFFNER, élève de M. LALOUX.
33 à 36. *2e* — CASTEL, — M. BERNIER.

Le Professeur propose pour sujet du concours :

Restitution de la porte du portique « Prostasis » nord de l'Erechthéion

L'Erechthéion élevé sur l'Acropole d'Athènes à la fin du Ve siècle, après la réédification du Parthénon et la construction des Propylées, réunissait plusieurs sanctuaires groupés à des niveaux différents suivant les pentes du rocher.

Il caractérise l'art ionien, l'art grec asiatique dont les lignes souples et le riche décor contrastent avec les lignes rigides et la décoration sobre de l'art dorien.

L'un des sanctuaires, celui du nord, était précédé d'un portique s'ouvrant sur une galerie fermée qu'éclairaient des fenêtres élevées au-dessus d'un soubassement et qui communiquait par un emmarchement avec la célèbre tribune dite des « Cariatides ».

Cette partie de l'édifice est l'une des mieux conservées; quelques colonnes portent encore les soffites soutenant les caissons en marbre des plafonds. La porte est accusée par trois monolithes, deux pour les jambages, un pour le linteau, et des moulures ornées en forment le cadre. Le linteau a été refait après un incendie, mais les jambages sont intacts et on y remarque au centre des rosaces des alvéoles assez profondes de forme conique qui ont reçu des ornements rapportés de bronze ou de verre coloré.

Au centre des caissons des plafonds sont des trous correspondant peut-être à des rosaces rapportées, semblables à celles qu'on a découvertes à Epidaure. Sur les consoles des chapiteaux ioniens sont des agrafes de bronze ayant sans doute servi à l'attache d'ornements rapportés. Des alvéoles qui existent dans les moulures ornées d'entrelacs semblent indiquer l'incrustation de pâtes vitreuses qu'on pratiquait d'ailleurs dans l'art égyptien qui a précédé l'art grec.

En résumé, il n'est pas douteux qu'une décoration polychrome contribuait à la beauté du monument.

De la porte elle-même il ne reste rien et il est intéressant de chercher à la reconstituer; tel est l'objet du concours.

Les portes des monuments grecs ont de telles dimensions qu'il est impossible d'admettre qu'elles aient jamais pu être fondues en bronze d'une seule pièce : l'ouverture de la porte de l'« Opisthodomos » au Parthénon a 5 mètres sur 10. Il est donc probable que par portes de bronze il faut entendre des portes de bois revêtues de bronze fondu ou de cuivre repoussé formant panneaux, couvre-joints et agrafes sur les couvre-joints. C'est la disposition des portes byzantines et dans les pays de tradition on peut croire que ces portes byzantines reproduisaient, ou à peu près, les dispositions des portes grecques.

Celles qui subsistent encore en Italie à l'église de San Zenone à Vérone, aux églises de Bénévent, de Trani, de Salerne, de Monreale fournissent d'assez intéressants renseignements sur la division de ces portes en panneaux, couvre-joints et champs d'encadrement.

Les concurrents tiendront compte dans leur essai de restitution des délicatesses d'un art d'origine orientale dont le VI^e^ siècle marque l'apogée.

Ils feront pour les esquisses l'élévation de la porte à 0 m. 02 pour mètre et le rendu à 0 m. 05 comprendrait l'élévation et la coupe avec un détail d'ornementation de la porte au 1/10^e^.

Châssis n° 2 (1^m^25 × 0^m^85) maximum. *Le Professeur*, LUCIEN MAGNE.

Pl. 37. HALLEY, élève de M. HÉRAUD.
38. BERNARDI, élève de M. HÉRAUD.
39. 40. BRÉLET, élève de M. DEGLANE.
— Maxime PETIT, élève de M. DEGLANE.

CONCOURS

POUR LE PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

Une Jetée-Promenade

Dans une grande ville située soit sur la Côte d'Azur, soit sur l'Océan, dans une baie abritée, on doit construire à 500 mètres environ du rivage au-dessus de la mer un ensemble d édifices groupés et destinés au repos ou à la distraction de nombreux visiteurs qui viennent séjourner dans la région pendant la saison propice.

Un pont, bordé sur ses côtés de boutiques de vendeurs et laissant en son milieu un large passage, réunira au rivage la jetée-promenade sur laquelle seront groupées les attractions; il présentera un aspect décoratif.

D'autre part, à l'une des extrémités ou en un point quelconque de la jetée, se trouvera un petit port avec phare, feux de marée, pontons, etc., pour que les yachts de faibles dimensions puissent accoster. Le port pourra être constitué d'une façon factice ou bien être aménagé au milieu de rochers, en utilisant un îlot voisin de la jetée.

Les édifices de la jetée-promenade seront les suivants :

1° Une grande salle de concert pouvant contenir 800 personnes, avec services accessoires, administration, petite réserve de décors, machinerie, etc., De larges promenoirs, donnant sur la mer ou ayant vue sur la mer, envelopperont la salle de spectacles;

2° Un très grand restaurant contenant une salle de banquets ou grande salle de table d'hôte, des salons particuliers et toutes dépendances (cuisines, offices, monte-plats, etc.) pouvant être installées dans un étage d'attique ou de comble;

3° Un très grand café, avec salle de billards et dépendances;

4° Installations diverses à l'usage des visiteurs comprenant : une salle de lecture, une salle de correspondance, des salles d'escrime et de douches, etc.;

5° De vastes promenoirs seront ménagés du côté de la mer.

Les différentes constructions présenteront des silhouettes gracieuses et gaies, mais elles ne devront pas être très élevées; les promenoirs en y comprenant ceux du théâtre, ne pourront pas être disposés en plus de deux étages. Il est à souhaiter que les édifices compris dans le programme soient réunis par des portiques à jour.

La plus grande dimension de la jetée-promenade, sur laquelle seront édifiées les différentes constructions ne dépassera pas 250 mètres et la largeur du pont, compris les boutiques, 35 mètres.

On fera pour les esquisses, un plan et la coupe perpendiculaire à la plage à 0 m. 001 pour mètre, une façade à 0 m. 002; pour le rendu, le plan et la coupe à 0 m. 005; la même façade qu'en esquisse à 0 m. 01 pour mètre.

Pl. 41. 42. *Prix ex-æquo.* CASTEL, élève de M. BERNIER.
43. 44. — Robert MAURICE, élève de M. REDON.
45. 46. *Accessit*..... DELAON, élève de M. LALOUX.
47. 48. — JAMET, élève de M. CHIFFLOT.
49 à 53. — VALENSI, élève de M. BERNIER.

1^re^ CLASSE. — ESQUISSE

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Cascade

Un parc public établi sur un terrain accidenté est traversé par une petite rivière qui le parcourt en serpentant et finalement s'écoule en chutes successives franchissant rapidement une différence de niveau de 30 mètres environ. Ses eaux se reposent ensuite dans un petit lac avant de reprendre leur cours en plaine.

On complètera cette disposition naturelle en régularisant partiellement ou en totalité les chutes et en y adjoignant un ensemble décoratif empruntant ses éléments à l'architecture et à la sculpture.

L'ensemble des constructions, compris rampes et emmarchements, n'excédera pas 60 mètres en largeur et 120 mètres en profondeur; le bassin inférieur étant en dehors de ces mesures.

On fera : Le plan et la coupe longitudinale à 0 m. 0025 p. m. et une perspective permettant de bien apprécier l'ensemble de la composition.

Toute esquisse dépassant la feuille grand aigle sera refusée par l'Administration.

V. BLAVETTE.

Pl. 54. 55. Maxime PETIT, élève de M. DEGLANE.
— CHANTRIAUX, — M. JAUSSELY.

CONCOURS GODEBŒUF

« *Le concours Godebœuf consiste en l'étude développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc...* » (Extrait de la fondation.)

La Commission des programmes propose pour sujet du concours :

Clôture entre deux Salles d'un Musée

Cette clôture, à claire-voie, ayant une longueur totale de 10 mètres, serait établie entre une salle contenant des œuvres de sculpture et une autre salle dont le sol serait plus élevé de 0 m. 80. Au milieu, une ouverture de 2 m. 25 de largeur établirait la communication entre les deux salles. Les matériaux employés seront le marbre et le bronze.

Pour les esquisses : plan à 0 m. 005 p. m.; la coupe de la salle comprenant la façade de la clôture, à l'échelle de 0 m. 015 p. m. et la coupe de la clôture à la même échelle.

Pour le rendu : plan à 0 m. 01 p. m.; les autres dessins à l'échelle de 0 m. 05 p. m. et un détail à 0 m. 10 p. m.

Un châssis n° 2 (1^m^25 × 0^m^85 maximum).

Pl. 56. 1^er^ *Prix*, 1^re^ *Médaille* (à titre étranger): BERR, élève de M. REDON.
57. 2^e^ — — (à titre français): Laurent LAMBERT, él. de MM. DUQUESNE & RECOURA.
58. *Première Médaille*..... GALLI, élève de M. HÉRAUD.
59 — — ..... ANDERSON, élève de M. REDON.
60. — — ..... LAFARGUE, — de M. REDON.
61. *Première Seconde Médaille*..... ELLINGTON, élève de M. LALOUX.
62 — — — ... René CLOZIER, élève de M. DEFRASSE.
63. — — — ... B. DE JANKOWSKI, élève de M. DEFRASSE.
64. — — — ... Albert LE MONNIER, élève de M. HÉRAUD.
65. — — — . . SÉASSAL, élève de M. HÉRAUD.
66. — — — ... Edouard MAS, élève de M. LALOUX.

CONCOURS Ed. LABARRE

Le Concours Ed. Labarre consiste en une grande composition sur esquisse. (Extrait de la fondation).

Une Résidence pour un Chef d'Etat

Cette résidence, située à l'extrémité d'un cap, sur la Méditerranée, aurait une entrée sur la route longeant la mer et l'entrée principale sur une autre route, à 25 mètres environ au-dessus de celle en corniche.

Le bâtiment principal comprendrait : vestibule, salle d'attente, plusieurs cabinets pour le secrétariat, attachés, etc.

Un appartement de réception composé de : vestibule, vestiaires, cabinet précédé d'un salon d'attente, bibliothèque; une salle des fêtes dont la plus grande dimension n'excédera pas 25 mètres; une salle à manger et ses dépendances; plusieurs salons, salle de billard; escalier conduisant aux appartements particuliers destinés à une famille nombreuse; escaliers de service, dépendances, etc.

Dans ce bâtiment, des appartements pour invités et des logements pour plusieurs domestiques.

Quatre ou cinq pavillons isolés seraient destinés à d'autres invités.

Les dépendances comprendraient :

Concierges, corps de garde, écuries, remises, garage pour automobiles, habitations des employés, des domestiques, etc. Dans le jardin orné de fontaines, treilles, terrasses, on disposerait des emplacements pour différents jeux. Un petit port en communication avec la propriété compléterait cet ensemble.

La plus grande dimension du terrain occupé par tous les bâtiments et le jardin ne dépassera pas 300 mètres. Le port n'est pas compris dans cette dimension.

Plan, façade et coupe à l'échelle de 0 m. 0025.

La feuille de rendu ne devra pas dépasser 1^m^10 × 1^m^40.

Pl. 67. 1^er^ *Prix*. GAUTRUCHE, élève de M. ANDRÉ.
68. *Mention*. GIRARDIN, — M. PAULIN.
69. — H. LACOSTE, — M. DEGLANE.
70. — GRAPIN, — M BERNIER.
71. — ASTORG, — M. BERNIER.
72. — LE MONNIER, — M. HÉRAUD.
73. — André MAURICE, élève de M. HÉRAUD.
74. — René BARRÉ, élève de MM. DAUMET & JAUSSELY.

CONCOURS DU MEILLEUR DIPLOME

Une Maison de Repos diocésaine

Pl. 75 à 85. VAUGEOIS, élève de M. PAULIN.

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

La Salle des Pas-Perdus d'un Palais parlementaire

Cette salle, centre des communications dans un palais construit pour la Chambre des députés, aurait, au maximum, 60 mètres sur 30.

En communication aussi directe que possible avec le vestibule, les vestiaires, la bibliothèque, la salle des séances, les salles des commissions, la buvette, etc., c'est un grand dégagement central.

Adossée contre le fond de la salle des séances, elle est opposée à la tribune du président.

Réservée aux seuls députés et aux personnes autorisées, sorte de foyer et de salon de conversation, elle doit, tout en conservant un caractère monumental sérieux, différer d'une galerie publique ou d'une salle des pas-perdus de palais de justice.

Quoique chauffée par l'appareil central distribuant la chaleur dans tout le palais, elle peut comporter, à l'extrémité de l'un de ses axes, une grande cheminée décorative.

Elle sera éclairée, le jour, par des fenêtres verticales et, au besoin, par des jours ménagés dans la voûte ou dans le plafond; elle sera pourvue d'appareils d'éclairage électrique pour le soir.

On fera : Pour l'esquisse : le plan de la salle avec amorces des parties voisines, la coupe transversale et la moitié de la coupe longitudinale à 0 m. 0025 p. m. :

Pour le rendu : le plan complet avec amorces des parties voisines et avec indication, sur une moitié, des voûtes ou plafonds à 0 m. 005, la coupe longitudinale complète faisant voir, sur une moitié, la paroi percée de fenêtres et, sur l'autre moitié, celle opposée à 0 m. 01 p. m. et la coupe transversale à 0 m. 02 p. m.

Les sections complètes des murs seront figurées dans les coupes; la construction y sera tracée Le plan sera poché à l'esquisse.

Un châssis n° 4 (1^m^25 × 1^m^50) maximum. V. BLAVETTE.

Pl. 86 à 88. *Première Seconde Médaille*. GIROUD, élève de M. DUQUESNE.
89 à 91. — — — GODARD. — M. PASCAL.
92 à 94. — — — Marius BOYER, élève de M. HÉRAUD.

CONCOURS D'ORNEMENT ET D'AJUSTEMENT

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

Un Coffret reliquaire

Ce coffret serait destiné à renfermer de menus objets ayant appartenu à Jeanne d'Arc et revêtant de ce fait le caractère de reliques historiques du plus grand intérêt.

Les matières précieuses (métaux, pierres, émaux, ivoire) enrichiraient ce coffret dont la plus grande dimension n'excéderait pas 40 centimètres.

On fera: Pour l'esquisse le plan du dessus du coffret et les élévations de deux faces à l'échelle de 0 m. 20 pour mètre; Pour le rendu, les trois mêmes dessins à 0 m. 50 pour mètre, plus une *perspective à l'aquarelle* du coffret.

Cette perspective tiendra dans un cadre de 0^m^50 × 0^m^40.

Toute esquisse ou tout dessin négligé, incomplet, ou rendu au crayon seulement, sont des cas de mise hors de concours.

Châssis n° 2 (1^m^25 × 0^m^85 maximum).

Pl. 95. 96. 1^er^ *Prix*, 1^re^ *Médaille*..... GALLI, élève de M. HÉRAUD.
— 2^e^ — — ..... DELAON, élève de M. LALOUX.
97. 98. *Première Médaille*..... ... LAPRADE, élève de M. REDON.
— *Première Seconde Médaille*. GRAPIN, élève de M. BERNIER.
99. 100. *Première Médaille*..... HEULOT, Ecole rég. de Rennes, él. de M. G. LEFORT.
— *Première Seconde Médaille*. LE MONNIER, élève de M. HÉRAUD.
101. 102. — — — DUMAIL, élève de M. BERNIER.
— — — — CHANTRIAUX, élève de M. JAUSSELY.

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME

ARCHITECTURE. — 2e ESSAI

Une Bourse du Commerce et de l'Industrie dans une grande Ville coloniale transformée en Port franc

Cet établissement, dont la plus grande dimension ne dépassera pas 250 mètres, circonscrit par quatre boulevards, a pour but de constituer un marché central où les échantillons des industriels sont à la disposition des acheteurs avec la moindre dépense de temps et d'argent, où la valeur des articles des producteurs sera soumise aux acheteurs avec lesquels ils entrent en relations d'affaires.

Une large publicité va chercher ces derniers qu'une organisation d'un service gratuit de voitures automobiles prendra aux gares et aux hôtels, pour les conduire à la Bourse. L'installation d'un club important complétera cette organisation à la charge de l'établissement.

La Bourse est constituée en entrepôt réel des douanes; l'industriel et le négociant peuvent s'y faire représenter directement ou bien celle-ci se charge de vendre pour leur compte avec commission.

Une très vaste entrée principale conduira à des halls de dimensions diverses, au nombre de cinq à six, circonscrits par de larges galeries à plusieurs hauteurs garnies de boutiques, locaux de vente, etc.

Des entrées latérales et postérieures — suivant le plan — compléteront la circulation et la communication avec le dehors, pendant qu'un vaste club, avec descente à couvert, offrira aux abonnés, aux intéressés, au public de passage, des salons de lecture, bureaux de télégraphe, de téléphone, bureaux de poste communiquant avec l'extérieur et l'intérieur, service de dactylographie, etc.

Un grand restaurant, un grill room, un café avec tous les services accessoires nécessaires, y compris celui des autos, avec abri couvert, le service des approvisionnements, celui du chauffage général, pourront trouver place à différents niveaux, et seront reliés, comme les galeries, par de larges escaliers et de nombreux ascenseurs, entre eux et avec l'administration, laquelle sera répartie — avec des bureaux — dans les parties hautes des bâtiments. Les employés y trouveront réfectoires et services spéciaux, ainsi que des logements permettant à ces fonctionnaires d'exercer nuit et jour la surveillance que comporte une pareille agglomération de produits de toutes sortes.

Services contre l'incendie, lavabos, water-closets, seront répartis aux différents étages dans le voisinage des salons de conversation où pourront se donner les rendez-vous d'affaires ou dehors des boutiques et locaux des négociants.

L'esquisse devra présenter un plan, une coupe et une façade à l'échelle de 0 m. 0025.

Pl. 103.	Bridault,	élève de M.	Hulot.
104.	Lebout,	—	Deglane.
105.	Delaitre,	—	Deglane.
106.	Azéma,	—	Redon.
107	Carlu,	—	Duquesne & Recoura.
108.	Bray,	—	Pascal.
120.	R. Séassal,	—	Héraud.
121	Grégoire,	—	Pallin.
122.	Castel,	—	Bernier.

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Gare Maritime

Cet édifice, construit sur un môle perpendiculaire à un quai longeant un grand bassin et d'une longueur suffisante pour qu'un paquebot puisse accoster par le flanc sur chacun de ses côtés, sera disposé pour rendre aussi facile et aussi rapide que possible le débarquement ou l'embarquement de nombreux voyageurs venant ou se rendant dans la ville voisine ou bien arrivant ou partant par chemin de fer ; ainsi que pour le débarquement, l'embarquement et la manutention de leurs bagages, des sacs de la poste, des colis postaux et des marchandises expédiées en grande vitesse.

Il se composera d'un rez-de-chaussée établi de plain pied avec le quai et d'un premier étage dont le niveau correspondra avec celui du tablier d'un viaduc supportant les voies de raccordement avec celles d'un réseau de chemin de fer.

Le rez-de-chaussée, ouvert sur le quai par un grand vestibule, comprendra, en outre des vastes espaces couverts destinés aux voyageurs, des locaux pour la réception, le classement et l'enregistrement de leurs bagages, pour les services de la douane, du commissariat spécial, de la police, des postes, des compagnies de navigation, des commissaires en douane, etc.

De vastes escaliers et des ascenseurs pour les voyageurs, des escaliers secondaires pour le personnel, des monte-charges, chemins roulants et glissières pour les bagages établiront des communications faciles entre les deux étages.

Le premier étage, spécialement affecté au service du chemin de fer, comprendra :

Deux vestibules ou galeries correspondant aux arrivées des escaliers principaux ;

Des bureaux pour la vente et le contrôle des billets ;

Un bureau pour le chef de gare ;

Divers bureaux pour les sous-chefs, les agents du service des trains, le service médical, etc. ;

Un vaste hall abritant trois voies ferrées réunies entre elles, à leur extrémité, par un transbordeur permettant de faire passer les machines et les tenders des voies latérales sur la voie centrale, deux quais pour les voyageurs et deux quais spéciaux pour la manutention des bagages ; Un buffet-restaurant avec ses dépendances.

La longueur des constructions en élévation, au-dessus du môle, n'excédera pas 210 m. et leur largeur 80.

Le môle dont la longueur n'excédera pas 240 mètres et la largeur 100 sera disposé, vers son extrémité avançant dans le bassin, pour l'accostage des petites embarcations.

On fera : Pour l'esquisse : le plan du rez-de-chaussée de la gare, son élévation latérale et la coupe perpendiculaire à cette élévation et faisant voir le fond vers le bassin à 0 m. 001 p. m. ;

Pour le rendu : les plans du rez-de-chaussée et du premier étage à 0 m. 0025 p. m., la même élévation et la même coupe à 0 m. 005 p. m.

La construction sera indiquée dans la coupe.

Toute esquisse négligée ou imprécise, tout manque de concordance entraînera la mise hors de concours. Le plan sera poché à l'esquisse.

Un châssis n° 4 (1m25 × 1m50) maximum. V. BLAVETTE.

Pl. 109 à 112.	*Première Médaille*.....	Marcel Galli,	élève de M. Héraud.
113 à 116.	*Première Seconde Médaille.*	Monnard,	— M. Héraud.
117 à 119.	— — —	Ferran,	— M. Laloux.

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Musée des Chemins de Fer

Ce musée, vaste ensemble destiné à l'exposition et à la conservation de toutes les parties du matériel de construction, de traction et d'exploitation employé dans les chemins de fer, depuis l'origine jusqu'à nos jours, serait aussi un centre d'études pour les savants et pour les techniciens s'intéressant à cette importante branche de l'industrie ou s'en occupant.

Il comprendrait trois parties principales :

1° Une bibliothèque avec toutes ses dépendances ;

2° Des grandes galeries fermées pour l'exposition et la conservation des divers types de machines de traction, de voitures à voyageurs, de fourgons à bagages et à marchandises, d'appareils de sécurité, d'engins de manutention, d'habillement des agents, etc. ;

3° Des espaces couverts non fermés et d'autres découverts où seraient reproduits, en vraie grandeur, les divers types de voies et tous leurs accessoires depuis les plus primitifs jusqu'à ceux en usage de nos jours.

Le bâtiment de la bibliothèque, partie monumentale de l'ensemble, comprendrait :

Un grand vestibule ;

Une grande salle de conférences et deux plus petites avec leurs dépendances :

La bibliothèque proprement dite avec salle de lecture, magasins à livres, cabinets de bibliothécaire et de sous bibliothécaires, locaux de service, vestiaires, ateliers de reliure, etc. ;

Le musée des dessins et des modèles comprenant une grande salle et des plus petites et moins élevées pour l'exposition des plans, cartes, tableaux graphiques, etc. ;

Des ateliers d'entoilage, de réparation, etc.

La plus grande dimension du terrain occupé par les constructions, abris couverts, cours et plantations serait de 250 mètres sur 300.

On fera le plan, la coupe et l'élévation à 0 m. 002 p. m.

Toute esquisse qui excéderait la feuille grand aigle serait refusée par l'Administration.

V. BLAVETTE.

Pl. 123.	*Première Seconde Médaille.*	Girardin,	élève de M. Paulin.
124.	—	Draperi,	— M. Héraud.

Le Professeur propose comme sujet du concours :

Le rétablissement d'un Escalier du XVIe Siècle à Cage centrale dans une Maison de Périgueux (Maison Ribette)

La construction des escaliers a donné lieu du XIIe au XVIe siècle en France à des dispositions très variées. Pendant longtemps on utilisa les escaliers à noyau plein tracés sur plan circulaire. Ils avaient l'avantage de fournir des entrées sur la circonférence à des niveaux différents On les plaçait à la rencontre des bâtiments de réception et des bâtiments d'habitation et il était ainsi possible de desservir des pièces qui, en raison de leur destination, étaient de hauteurs différentes.

A partir du XIVe siècle, lorsque les résidences princières ou seigneuriales cessèrent d'être des forteresses et furent aménagés pour l'agrément de l'habitation, on préféra aux escaliers circulaires les escaliers droits qui, perpendiculaires aux façades, montaient entre murs pleins, ménageant à mi-hauteur un palier de repos. Comme les baies du palier ne pouvaient être au niveau des baies des étages, on disposait l'escalier dans un pavillon saillant formant motif à part.

Cette disposition, dont on trouve de remarquables exemples dans le Louvre de Pierre Lescot et au château de Serrant en Anjou, avait l'inconvénient de diviser la montée par un mur d'échiffre et de ne pas laisser voir en conséquence tout le mouvement de l'escalier. Aussi, même au XVIe siècle, édifiait-on encore de grands escaliers à noyau plein, comme celui de l'aile François Ier à Blois, dont les marches étaient portées sur une voûte hélicoïdale et qui nécessitaient la butée de contreforts entre lesquels étaient ménagés des paliers de repos.

Au château de Montal (Lot) on eut l'idée d'évider le mur d'échiffre à partir de la hauteur d'appui afin de donner une vue complète des deux montées et comme les marches étaient apparentes, leurs sous-faces étaient décorées d'ornements très délicats. Le mur d'échiffre n'était plus formé que de piles reliées par des arcs.

Cette disposition en suggéra une autre, celle d'une cage centrale autour de laquelle des limons soutenus sur des arcs qui s'amortissaient sur des piles ou colonnes portaient, sur le périmètre de la cage, les marches scellées à l'autre extrémité dans les murs.

C'était en quelque sorte le dédoublement du mur d'échiffre évidé correspondant à une partie de montée prise entre deux paliers, le palier principal prenant en général toute la largeur de la cage.

L'hôtel de ville d'Aix-les-Bains offre une disposition particulièrement intéressante de ce système de construction dans lequel la cage centrale est garnie aux angles de colonnes montant de fond, déterminant avec les murs un système de travées à arcs entrecroisés soutenant les marches et paliers et laissant apparaître la sous-face des marches.

D'autres exemples de cette disposition existent dans deux maisons de Périgueux édifiées au XVIe siècle, la maison Ribette et la maison Gaillard, mais par suite des modifications résultant de l'habitation, le couronnement de ces escaliers n'existe plus.

C'est le rétablissement d'un de ces couronnements, celui de la maison Ribette, qui fait l'objet du concours.

Dans les escaliers à noyau, ce couronnement était une voûte annulaire subdivisée par des arcs retombant en faisceaux sur une colonne prolongeant le noyau.

Dans les escaliers droits, compris entre murs d'échiffre, ces murs soutenaient, comme au Louvre ou au château de Serrant, une voûte rampante, les paliers étant souvent constitués par des plafonds sculptés, soutenus sur des arcs.

D'après l'indication des soutiens de paliers existant à Périgueux, il semble que ce soit une combinaison d'arcs et plafonds qui a dû exister pour ce couronnement; néanmoins toute latitude est laissée aux concurrents pour le parti à adopter.

Echelle des esquisses comprenant le plan et deux coupes partielles sur la montée et sur les paliers : 0 m. 02 p. m

Pour le rendu, les mêmes dessins à 0 m. 05 p. m.

Châssis n° 2 (1m25 × 0m85). *Le Professeur,* Lucien MAGNE.

Pl. 125	Ridau,	élève de	M. Paulin.
126.	Berthoux,	—	M. Duquesne.
127.	Boudard,	—	M. Defrasse.
128.	Baechtoldt,	—	M. Laloux.
129.	Loison,	—	M. Laloux.

CONCOURS D'ESQUISSE (1912)

Un Monument commémoratif

Pl. 130.	*Première Seconde Médaille.*	Le Monnier,	élève de M. Héraud.
131.	— — —	Maxime Petit,	— M. Deglane.

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Crématorium

La destruction des corps par le feu, en usage fréquent chez les Anciens et, jusqu'à nos jours, chez quelques populations de l'Inde a été récemment remise en pratique ; des sociétés se sont fondées pour sa propagation ; des édifices spécialement étudiés pour que cette opération puisse se faire avec toute la dignité possible ont été construits. Ces édifices sont généralement situés dans les cimetières.

Les plus simples comportent nécessairement une salle de réunion et la salle d'incinération proprement dite; d'autres plus importants sont complétés par un porche, un vestibule d'attente, des cryptes et des portiques dans les parois desquels sont pratiquées des alvéoles destinées à recevoir les urnes ou coffrets renfermant les ossements que le feu n'a pas détruits.

L'incinération doit se faire sans bruit et sans odeur. Un catafalque plus ou moins monumental est construit dans la salle de réunion, généralement contre le mur qui la sépare de la salle d'incinération, et disposé de telle façon que le cercueil déposé sur un plateau disparaisse sans que les assistants puissent s'en apercevoir, glisse sur des rails, passe dans la salle d'incinération et est introduit dans l'appareil de combustion.

L'opération terminée, une urne ou un coffret renfermant les ossements non détruits par le feu vient prendre la place du cercueil, est remis à la famille et transporté dans une des alvéoles du colombaire.

Les gaz de combustion doivent être évacués dans l'atmosphère à une assez grande hauteur ; il convient d'éviter que le ou les conduits d'évacuation rappellent les types courants des cheminées d'industrie. Dans certains édifices, le conduit a été établi dans une tour divisée en plusieurs étages dont les parois internes laissées libres ont été disposées en colombaires.

L'incinération est obtenue par l'emploi du gaz de ville ou du gaz pauvre produit par un gazogène spécial.

L'édifice, objet du concours, comprendrait :

Un porche près duquel viendraient s'arrêter les corbillards ; Un vestibule ; La salle de réunion pouvue d'un orgue, garnie de sièges et disposée pour la prière en commun ou pour l'audition de discours ; La salle d'incinération bien éclairée, largement ventilée et aérée ; Quelques petites pièces de service ; Les portiques ou galeries rattachées ou non à l'édifice principal ; Des cryptes facilement accessibles.

Les édifices crématoires construits jusqu'à ce jour présentent des caractères très différents ; quelques uns élevés par des sociétés protestantes comportent, dans leur décoration, les emblèmes du Christianisme ; d'autres sont totalement dépourvus d'emblèmes religieux.

Il semble que ces édifices, avant tout funéraires, doivent présenter un grand caractère de simplicité, être construits avec des matériaux très résistants, et que leur décoration doit surtout résulter d'un emploi judicieux de ces matériaux.

La plus grande dimension du terrain occupé par l'ensemble n'excéderait pas 100 mètres sur 120 ; l'entrée principale serait sur l'un des petits côtés.

On fera : Pour l'esquisse, le plan, l'élévation et une coupe perpendiculaire à cette élévation à 0 m. 002 p. m. ; Pour le rendu, le plan et la même coupe à 0 m. 005 p. m. et la même élévation au double.

Toute esquisse négligée ou imprécise, tout dessin rendu négligé ou tout manque de concordance entraînera la mise hors de concours.

Le plan sera poché en esquisse, la construction sera indiquée dans la coupe.

Un châssis n° 4 (1m25 × 1m50) maximum. V. BLAVETTE.

Pl. 132. 133.	*Première*	*Seconde*	*Médaille.*	Lacoste,	élève de	M. Deglane.
134. 135.	—	—	—	Grandpierre,	—	M. Héraud.
136. 137.	—	—	—	Chantriaux,	—	M. Jausselv.
138. 139.	—	—	—	Chicandard,	—	MM. Duquesne & Recoura.

INSTITUT DE FRANCE. — ACADÉMIE DES BEAUX ARTS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE 1913

Une Sépulture Royale

Ce monument, destiné à servir de sépulture pour les membres de la Famille Royale d'un État puissant, serait relié à un édifice religieux, dont il serait une annexe particulière, au moyen d'une grande galerie par laquelle la Famille Royale et les Grands Dignitaires, après la cérémonie funèbre, pourraient pénétrer.

A l'intérieur, plusieurs chapelles, des monuments commémoratifs destinés à perpétuer la mémoire des morts célèbres seraient somptueusement disposés et des tribunes seraient réservées pour les princesses, le corps diplomatique, les chœurs et la maîtrise

Enfin un escalier monumental permettrait de descendre les corps à la crypte avec le cérémonial que comporte la dignité des personnages royaux.

Le monument serait distant de l'édifice religieux de 30 mètres.

Pour l'esquisse on donnera à 0,005 mill.:

1° Plan du monument à la hauteur des chapelles.

Plan de la crypte.

Façade latérale donnant le raccord avec l'église.

2° Coupe longitudinale à 0,01 cent.

Pour le rendu :

Les deux plans et la façade latérale à 0,01 cent. et la coupe longitudinale à 0,02 cent.

Les esquisses devront être rendues au Secrétariat de l'Institut, le mercredi *8 janvier 1913.*

Le jugement des esquisses aura lieu le samedi 11 janvier 1913.

Les dessins rendus seront remis au Secrétariat de l'Institut, le mercredi 12 mars 1913 avant quatre heures.

Le jugement définitif aura lieu le samedi 15 mars 1913.

Pour être apte à concourir, il faut être Français et n'avoir pas 30 ans le jour de la publication du programme, qui doit être faite le 23 décembre de chaque année

Les projets porteront une épigraphe ou devise, répétée sur un pli cacheté qui contiendra l'acte de naissance et l'adresse des concurrents.

Le prix ne peut être obtenu qu'une fois par le même concurrent.

La collaboration, dans l'exécution des projets, n'est plus admise. (Décision de l'Académie du 10 mars 1900).

Les projets couronnés resteront la propriété des auteurs. Mais une épreuve photographique des dits dessins devra être déposée à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts par les lauréats du prix. (Decision de l Académie du 5 décembre 1908.

Pl. 140. 141.	Astruc,	élève de	M. Redon.
142. 143.	Kempfgen,	—	M. Laloux.

CONCOURS CHENAVARD

Brest Transatlantique

Pl. 144 à 147. *1er Prix...* Robert Maurice, élève de M. Redon.

Centre Municipal d'une grande Capitale

Pl. 148 à 151. *2e Prix....* Le Monnier, élève de M. Héraud.

Un Institut International de Pisciculture maritime sur la Côte d'Azur

Pl. 152 à 154. *3e Prix..* de Jankowski, élève de M. Defrasse.

Le Professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Eglise

Cet édifice destiné à l'exercice du culte catholique et à la célébration de ses cérémonies serait construit sur un terrain isolé.

Il comprendrait : Un porche; Un vestibule avec la chapelle des fonts baptismaux; Une nef pouvant être divisée en nef proprement dite, transept et chœur avec ou sans chapelles rayonnantes; Quelques chapelles latérales ouvrant directement sur la nef ou sur une circulation entourant la nef et le chœur; La chapelle de la Vierge; La sacristie des messes; La sacristie des mariages; La chapelle des catéchismes; Une tribune pour les orgues; Un ou deux clochers; Un vestiaire pour les enfants de chœur et quelques autres petites dépendances.

La chapelle des catéchismes serait établie dans un soubassement en profitant d'une déclivité du terrain pour l'éclairer et l'aérer; un ou deux larges escaliers la feraient communiquer avec l'intérieur de l'église.

L'attention des concurrents est appelée sur la nécessité de prévoir des communications faciles entre l'intérieur de l'église et les sacristies; celles-ci seraient, en outre, pourvues de sorties directes sur le dehors.

Les appareils de chauffage seraient établis dans des caves ou galeries souterraines accessibles du dehors

La plus grande dimension du terrain occupé par les constructions en élévation n'excéderait pas 100 mètres

On fera : Pour l'esquisse : le plan, l'élévation principale et une coupe sur la nef parallèlement à cette élévation, à 0 m. 002 p. m.; Pour le rendu : le même plan, la même coupe, une coupe longitudinale à 0 m. 005 p. m. et la même élevation à 0 m. 01 p. m.

Le plan sera poché en esquisse; la construction sera indiquée dans les coupes en rendu.

Deux châssis n° 2 (1m25 × 0m85) ou un seul châssis n° 4 (1m25 × 1m65) maximum.

V. BLAVETTE.

Pl. 155 à 158.	*Première*	*Seconde*	*Médaille*	René Giraud,	élève de	M. Duquesne.
159 à 161.	—	—	—	Forest,	—	M. Duquesne.
162 à 164.	—	—	—	Damville,	—	M. Lambert.

Publié par Armand GUÉRINET, Editeur, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

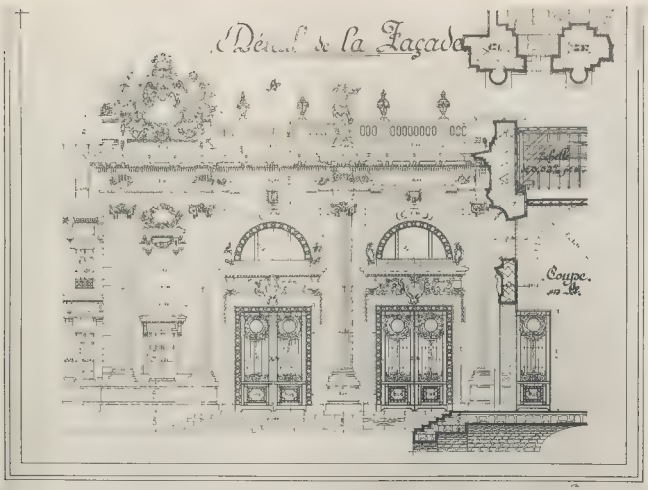

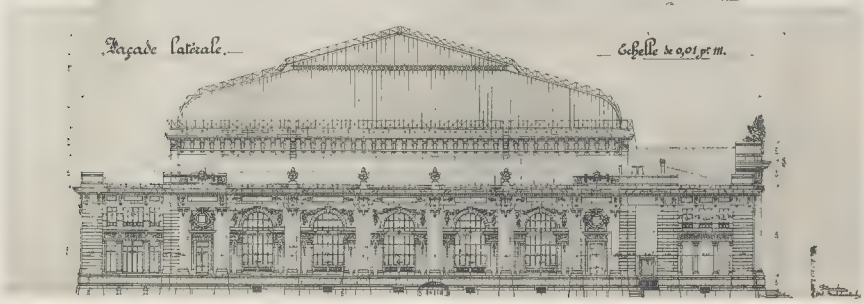

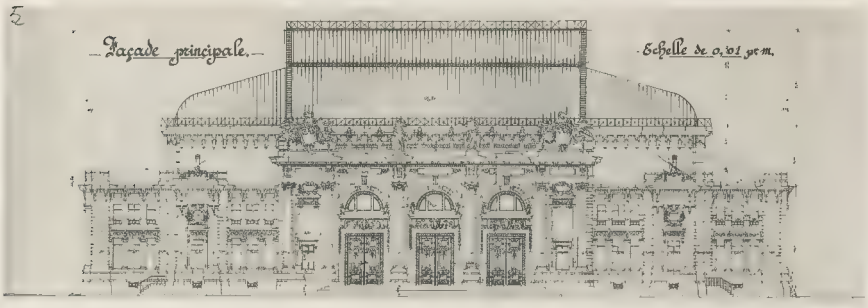

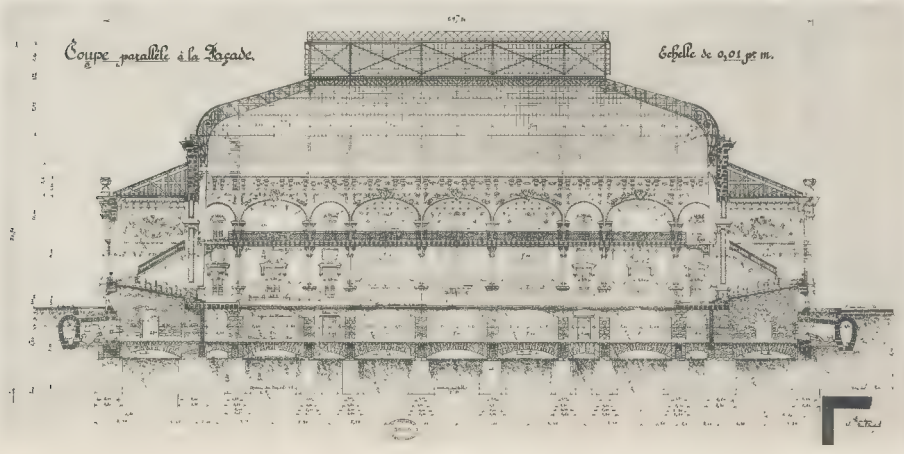

Héliotypie G. Le Relay, Paris
Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

Concours de Construction Jo Skating - 1re médaille et Prix Jay - M. Pierre SANDRIN élève de M. UMBDENSTOCK

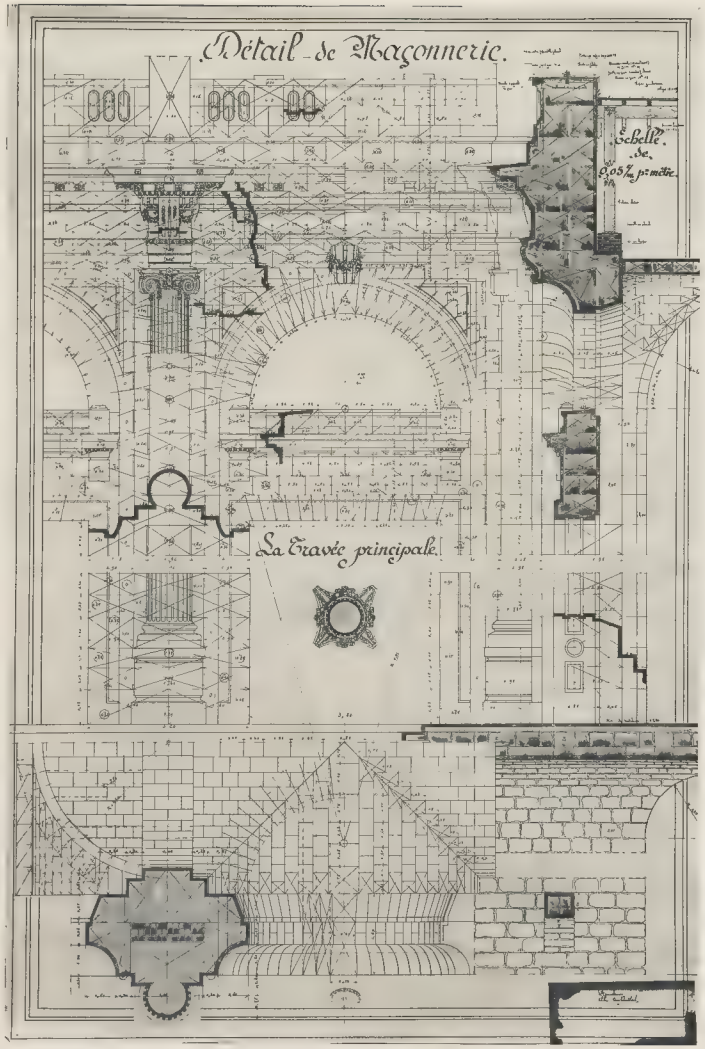

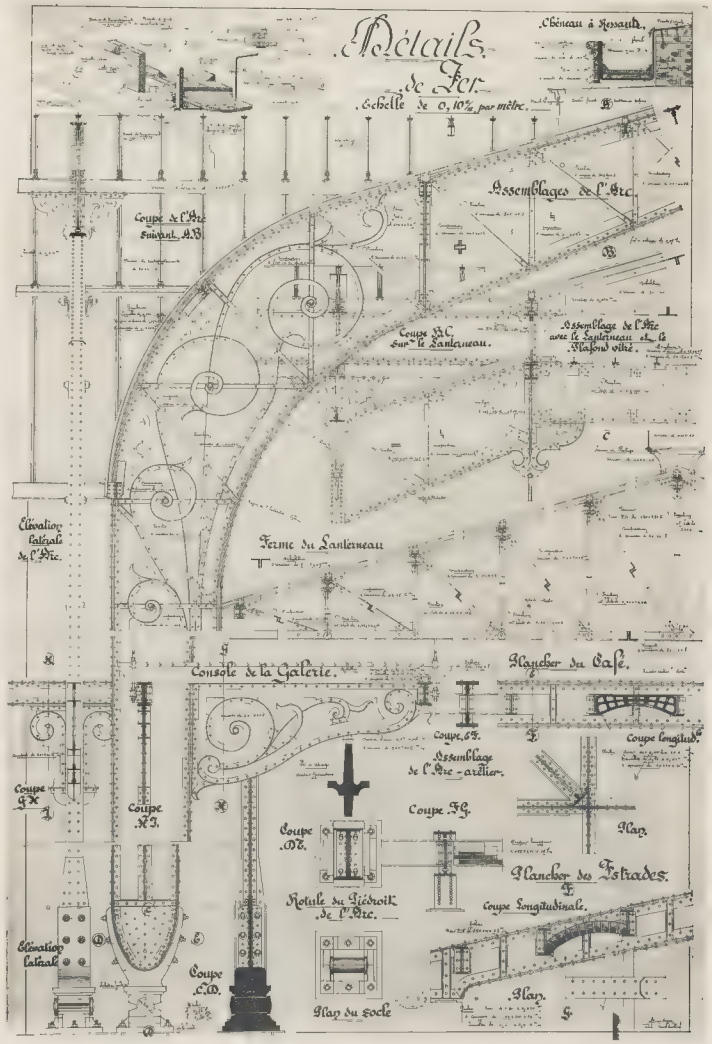

Héliotypie E. Le Coley Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin Paris

Concours de Construction Un Skating - 1re médaille et Prix Jay - M. Pierre SANDRIN, élève de M. LIMBOURSTOCK

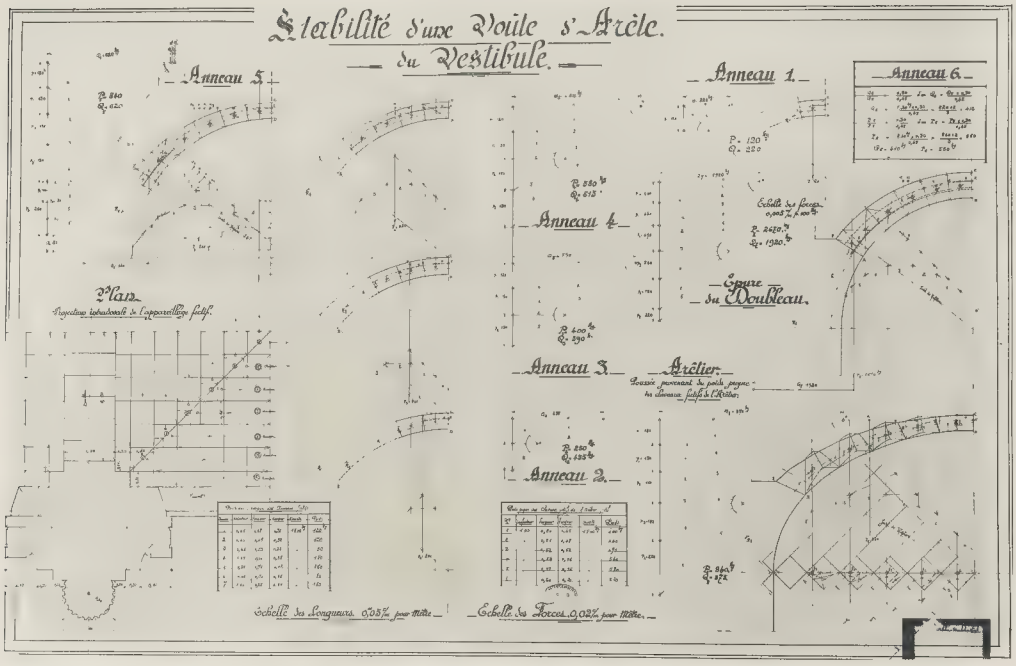

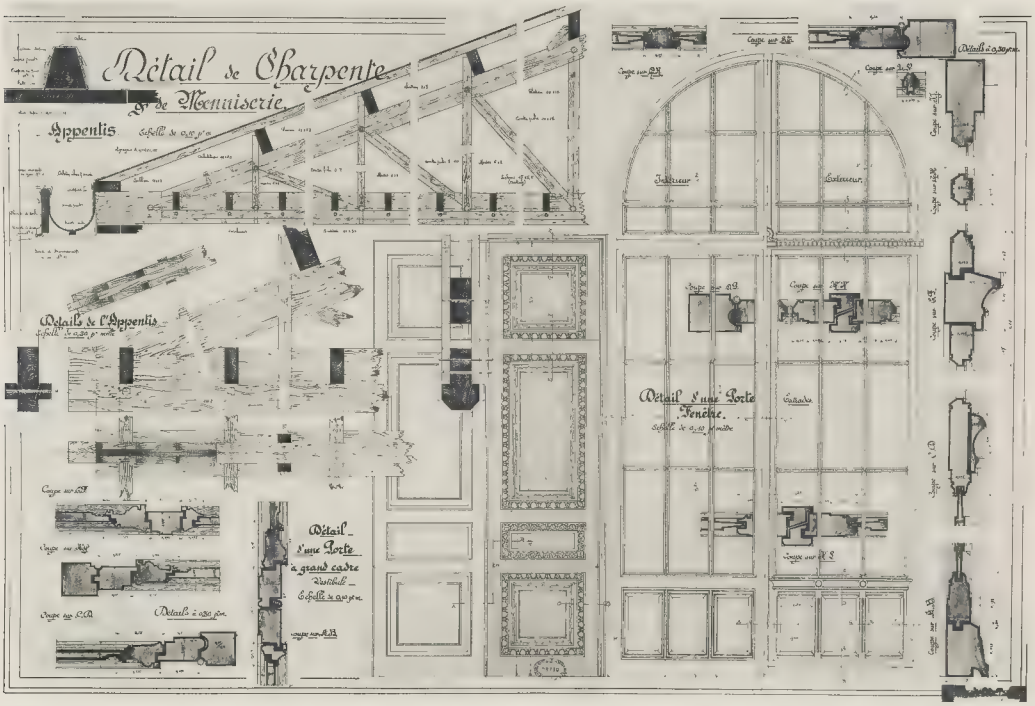

Hélio-typie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Pl.

Concours de Construction Un Skating 1re médaille et Prix Jay - M. Pierre SANDRIN, élève de M. UMBDENSTOCK

Héliotypie La Délég Paris

CONCOURS DE L'ANNEE 1911 1912 - Une Station d'éclairage des côtes - 1re médaille - M. AUBERT, élève de M HÉRAUD

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

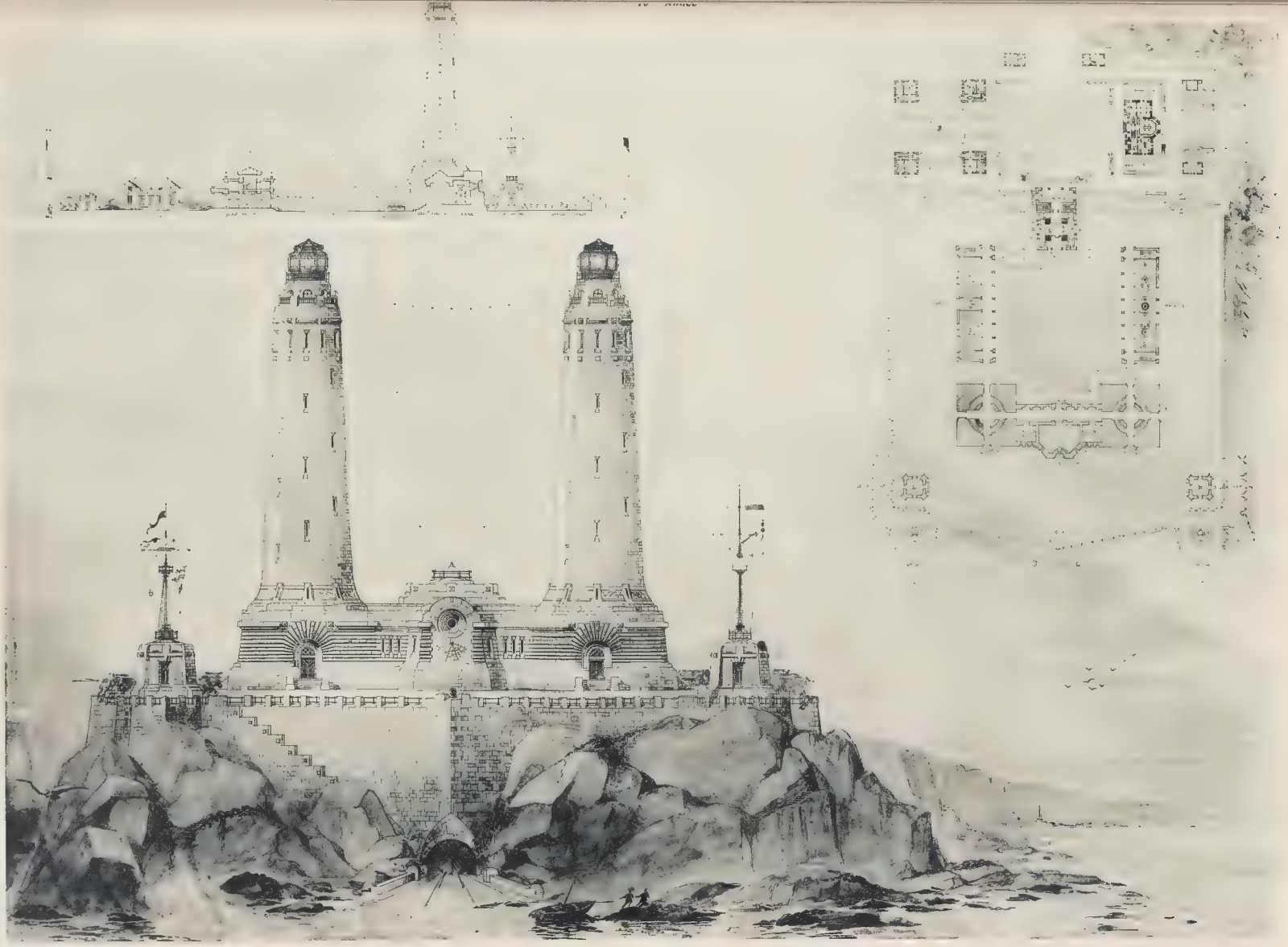

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS DE L'ANNÉE 1911 1912 - Une station d'éclairage des côtes - 1re médaille - M. BONHOMME, élève de M. HÉRAUD

Archives Générales, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

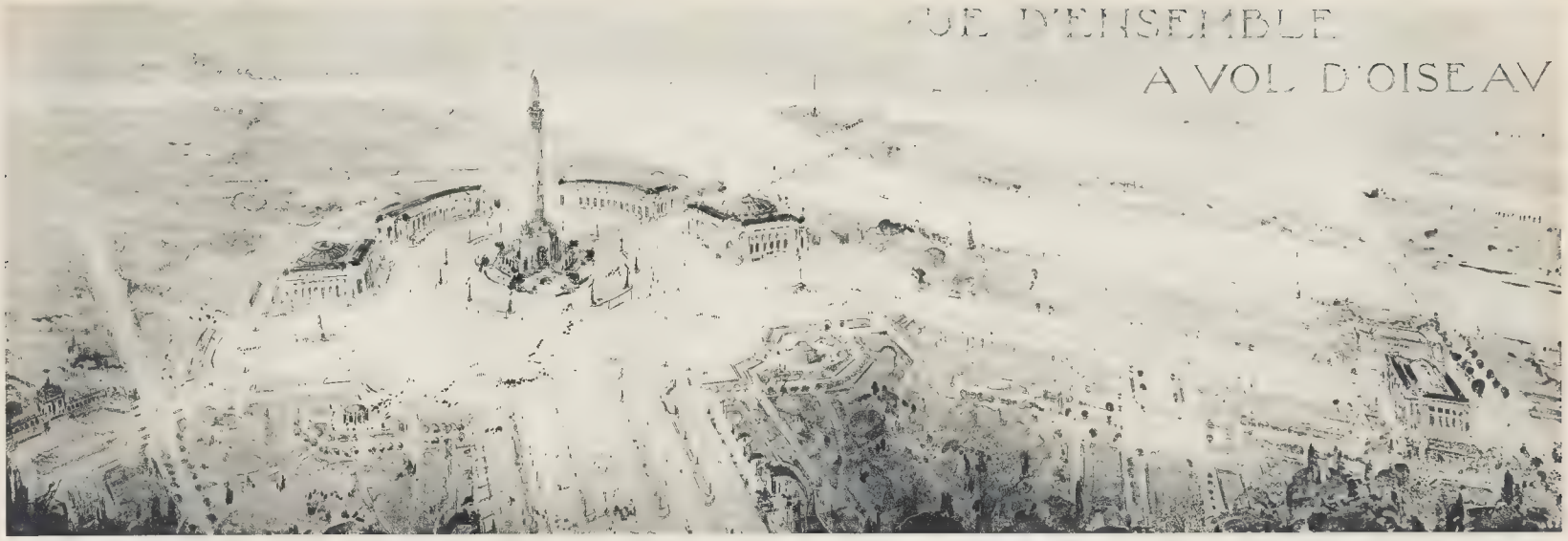

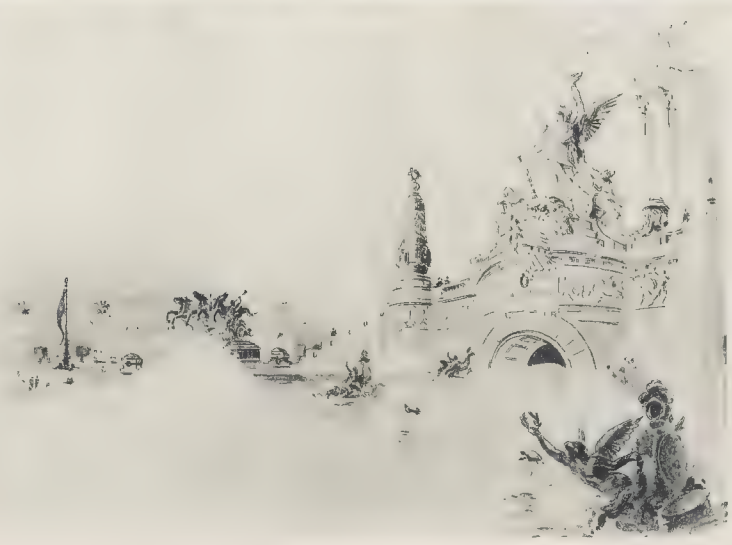

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHENAVARD 1912 - 3me Prix - Une Exposition permanente à la gloire de la République M. LE MONNIER, élève de M. HERAUD

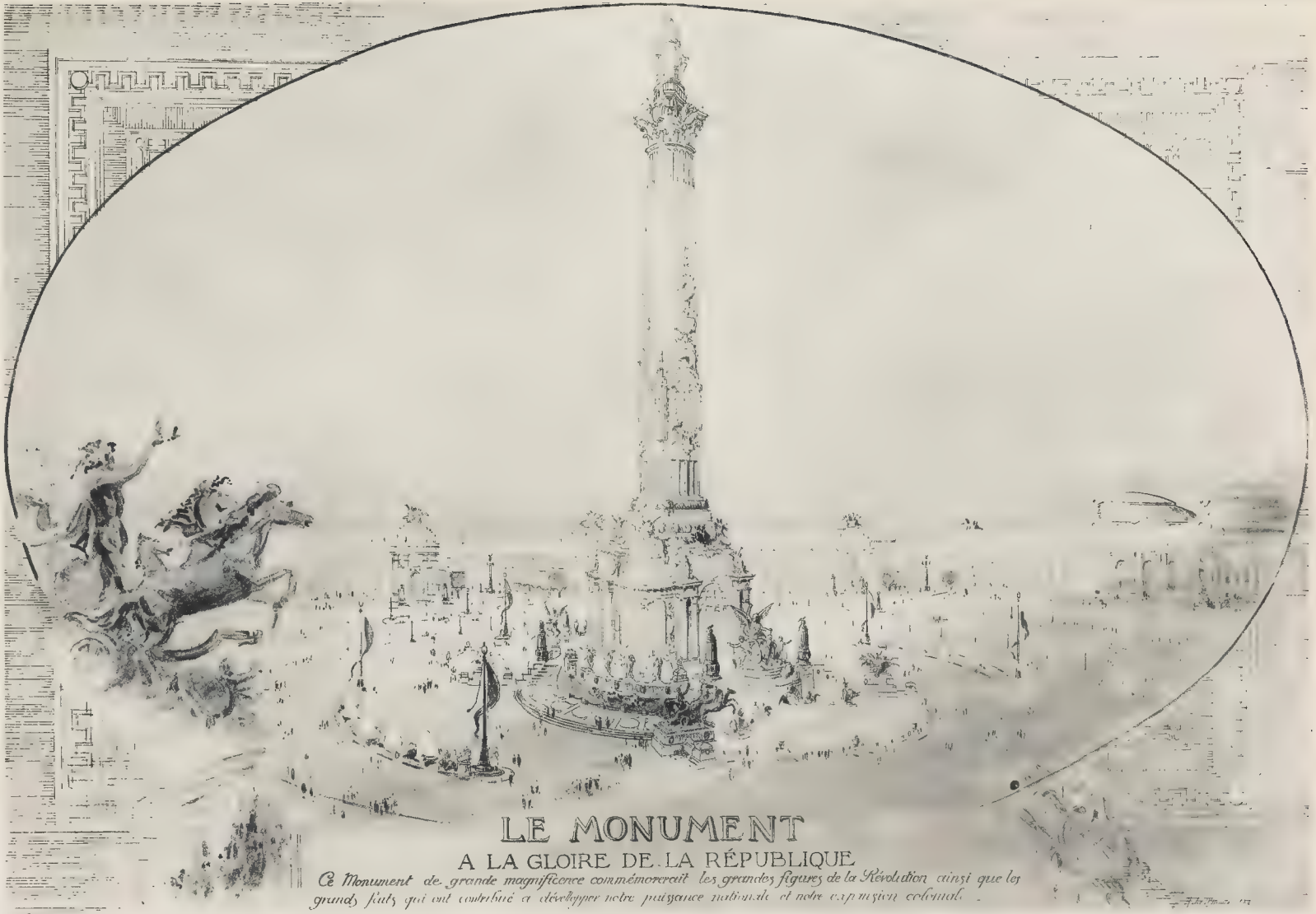

LE MONUMENT

A LA GLOIRE DE LA RÉPUBLIQUE

Ce Monument de grande magnificence commémorerait les grandes figures de la Révolution ainsi que les grands faits qui ont contribué à développer notre puissance nationale et notre expansion coloniale.

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 146, Faubourg Saint Paris

CONCOURS CHENAVARD 1912 - 3me Prix - Le Monument à la gloire de la Republique - M. LE MONNIER, élève de M. HERALD

CONCOURS GHENAVARD 1912 - 3me Prix Une Fête Nautique - M. A. LE MONNIER, élève de M. HERAUD

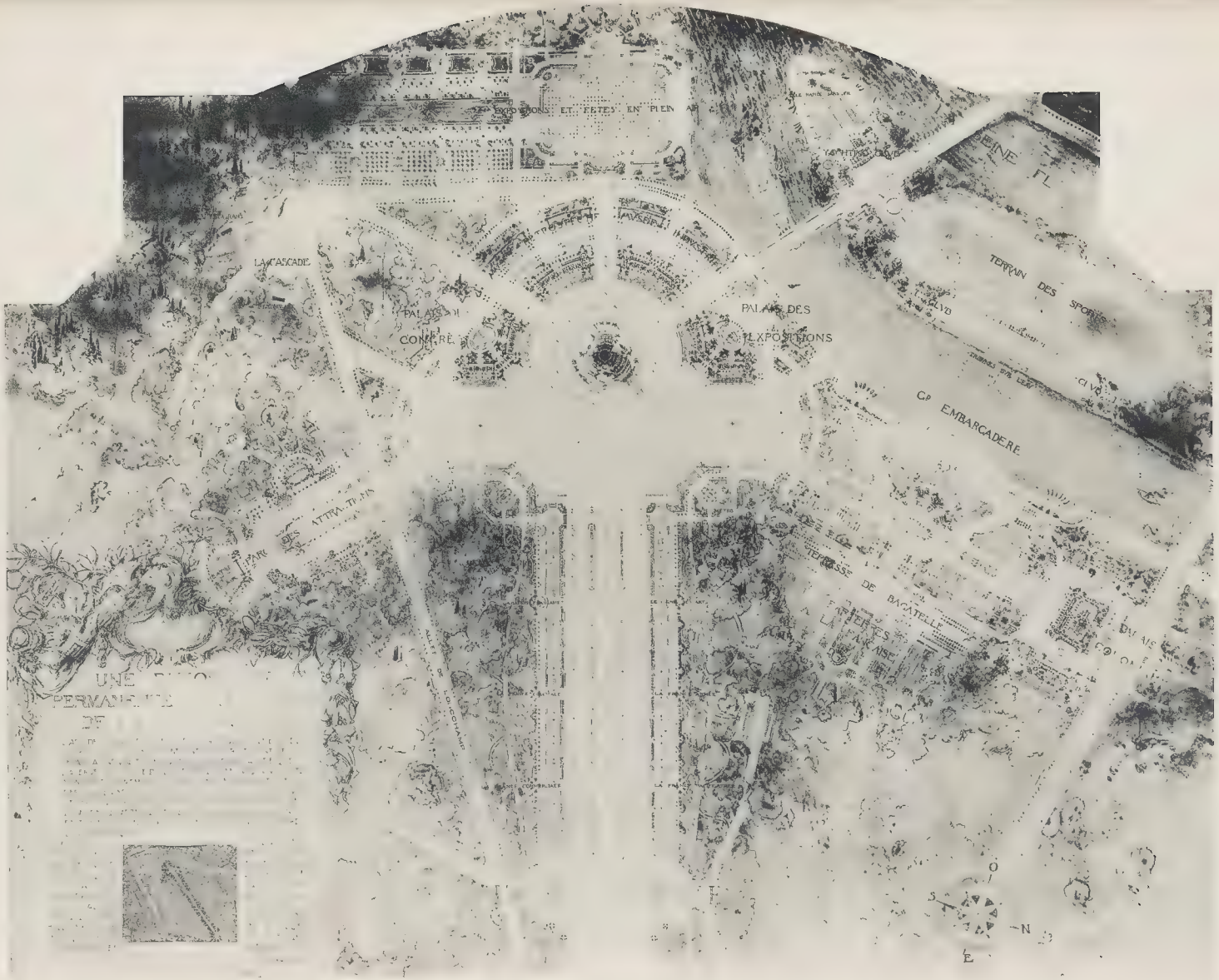

Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS CHENAVARD 1912 - 3ème Prix - Une Exposition permanente à la gloire de la République M. LE MONNIER élève de M. HÉRALD

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

3717623

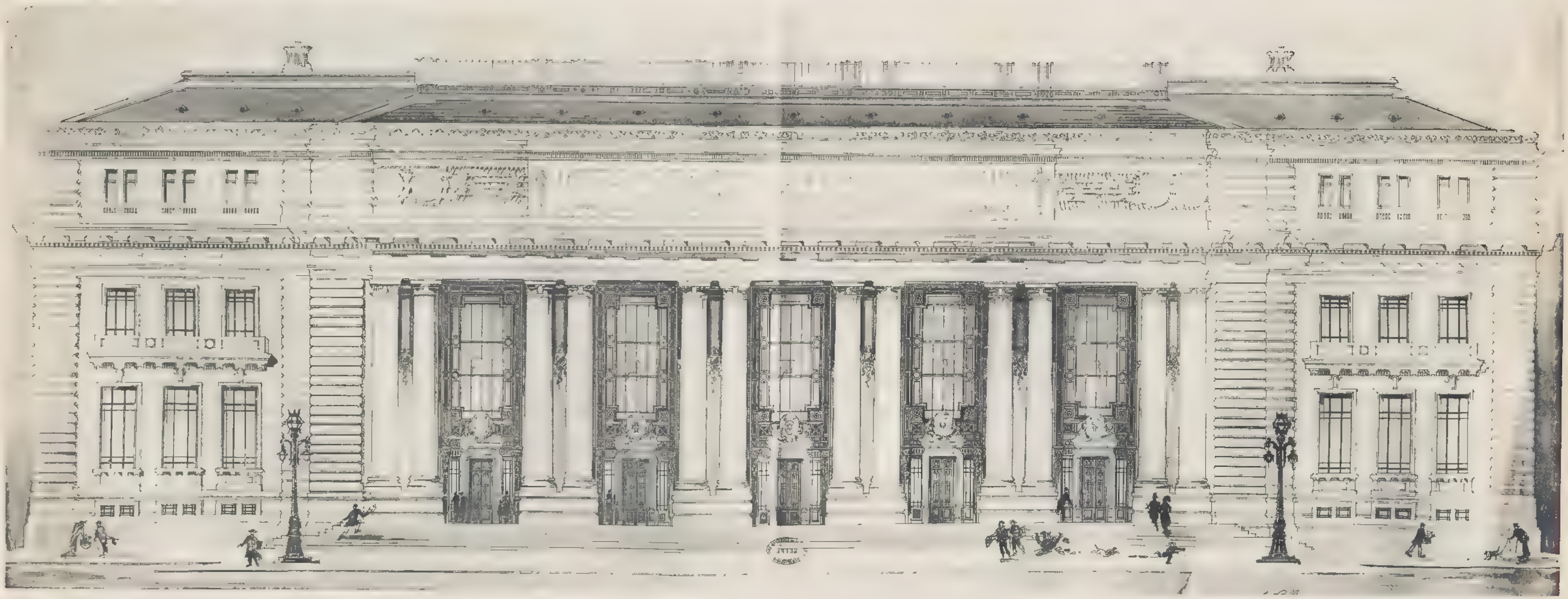

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

Un Hôtel des Postes - 1re médaille et prix Cavé M. Marcel GA..., élève de M. HÉRAUD

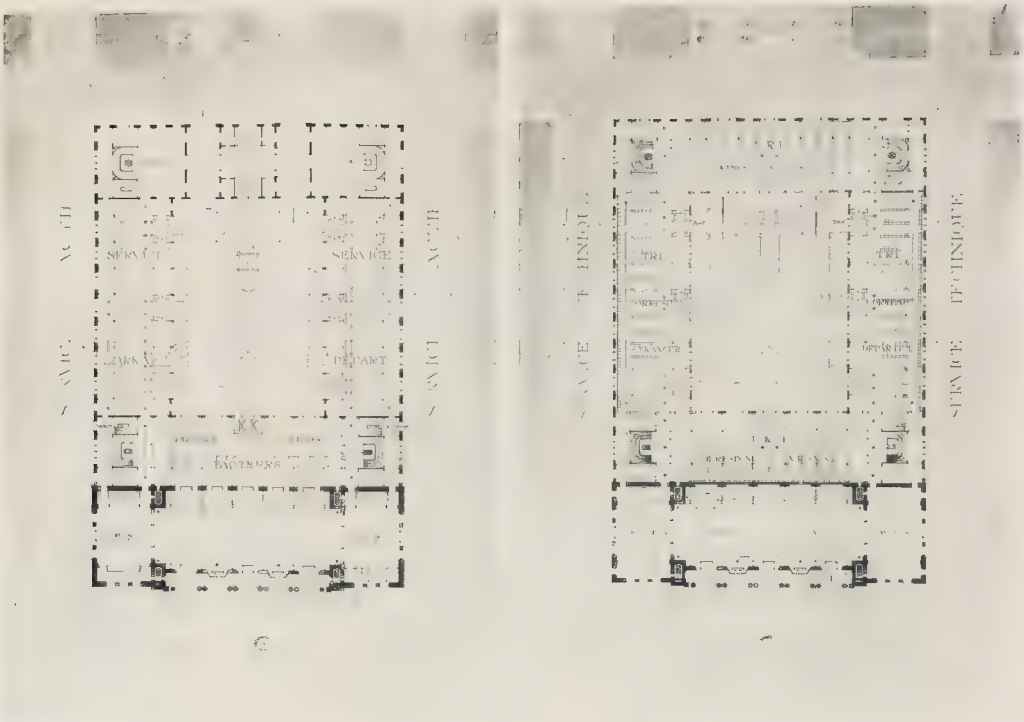

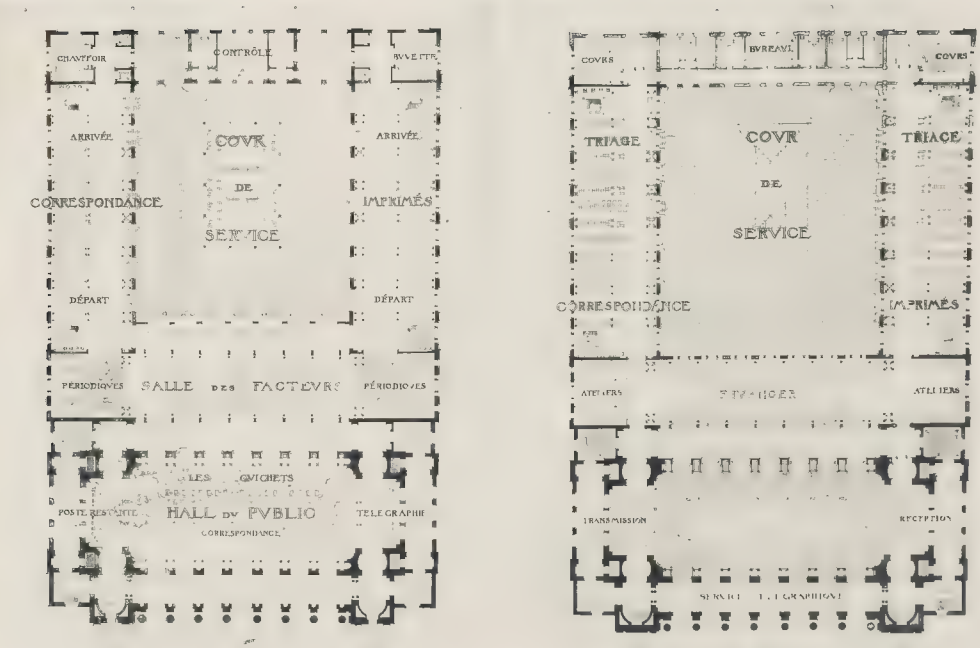

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

Un Hôtel des Postes - 1re médaille et prix Cavel - M. Marcel GALLI élève de M. HÉRAUD
1re médaille M. HOWE, élève de M. LALOUX

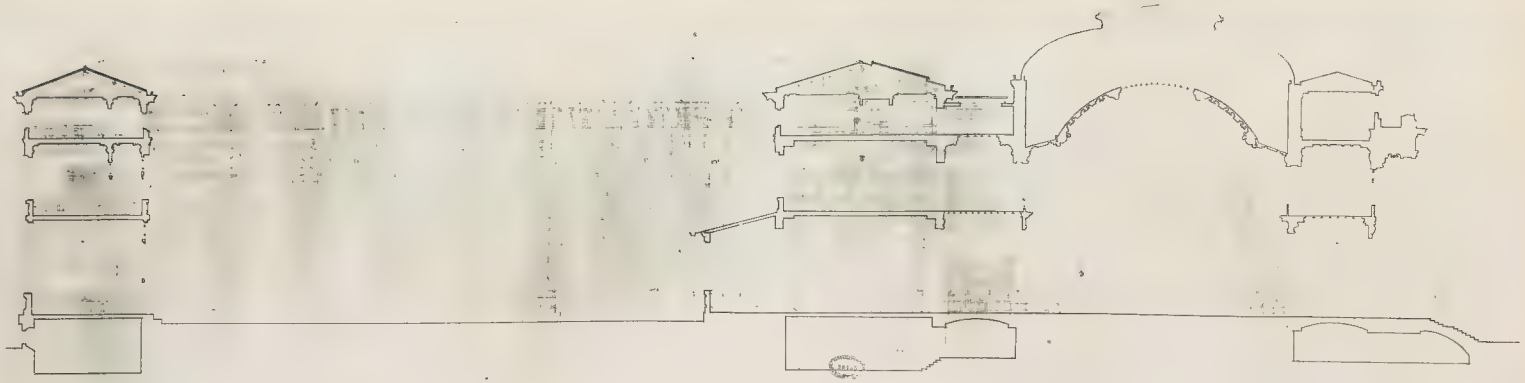

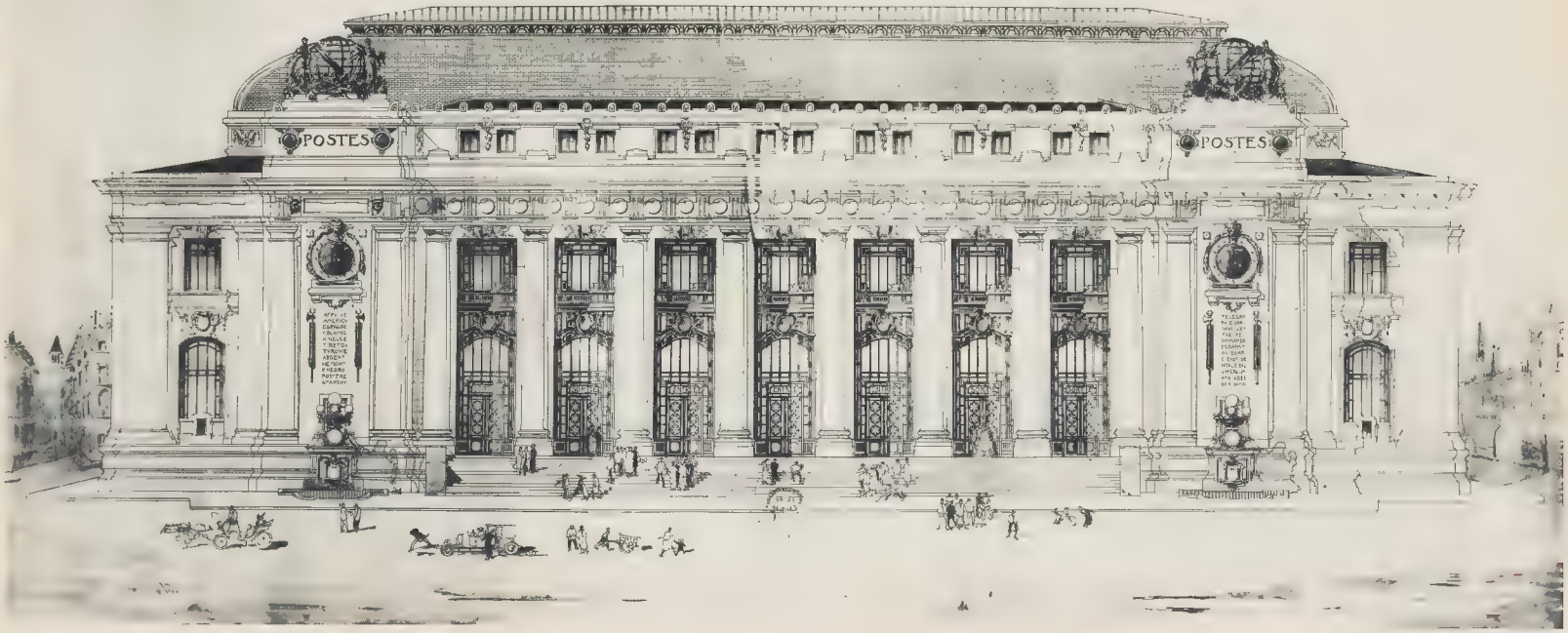

Un Hôtel des Postes - 1re médaille - M. HOWE, élève de M. LALOUX

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

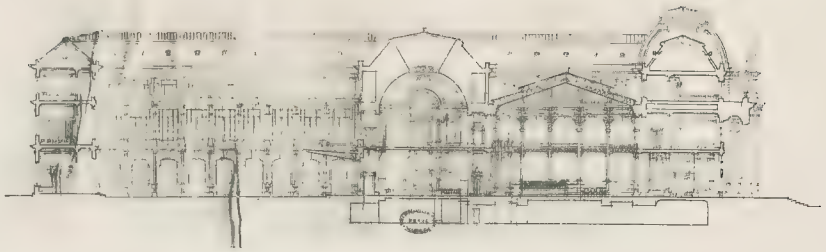

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

Un hôtel des Postes - 1re médaille - M. CASC, élève de MM. DALMET et JAUSSELY

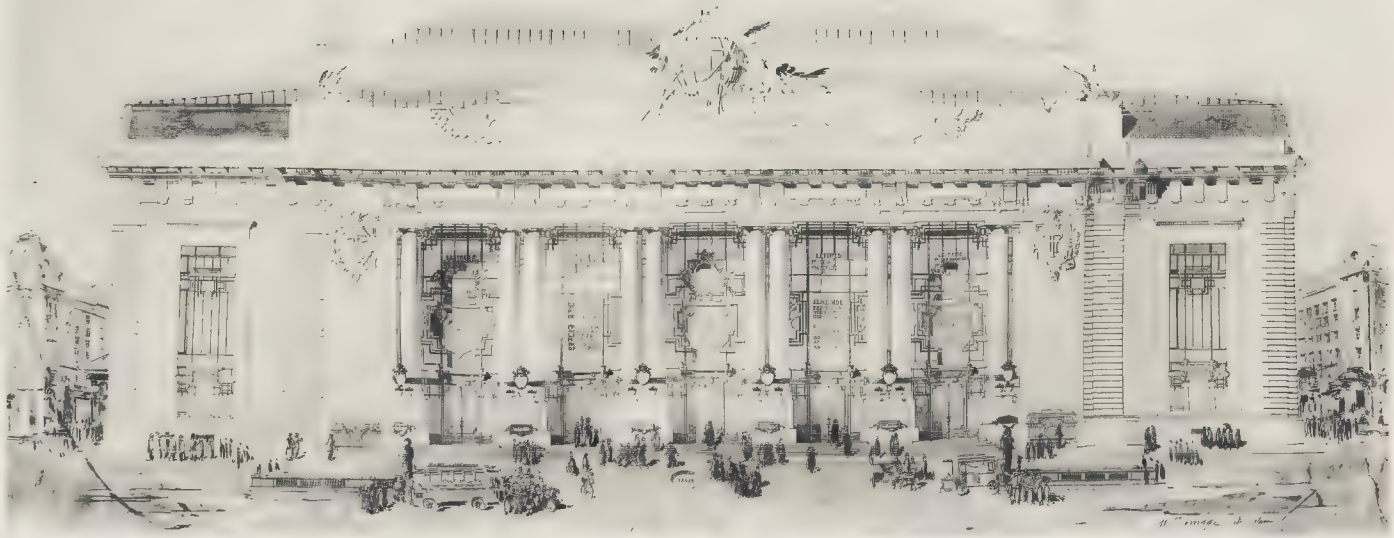

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

La Poste des Postes - 1re médaille M. Henri FROMAGE élève de M. DEFRASSE

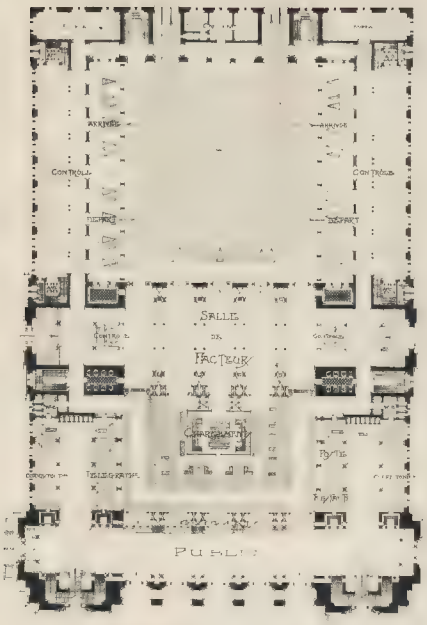

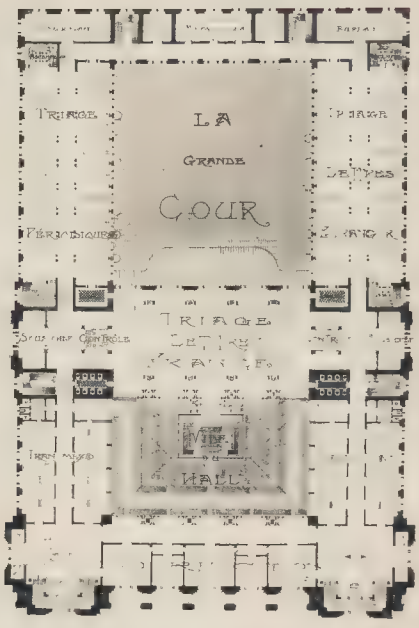

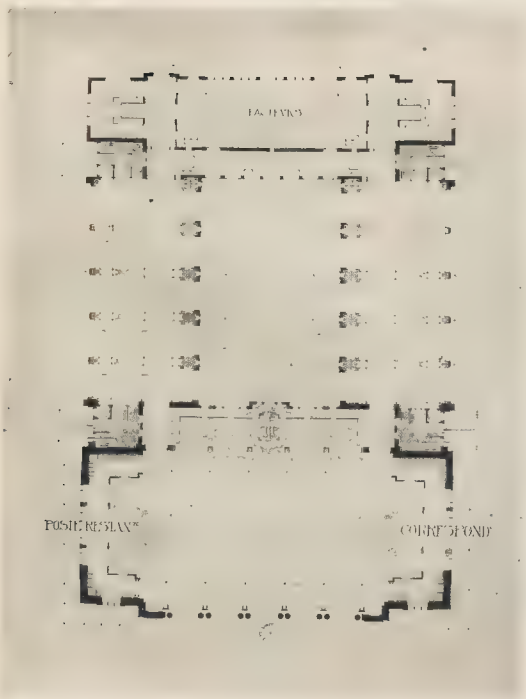

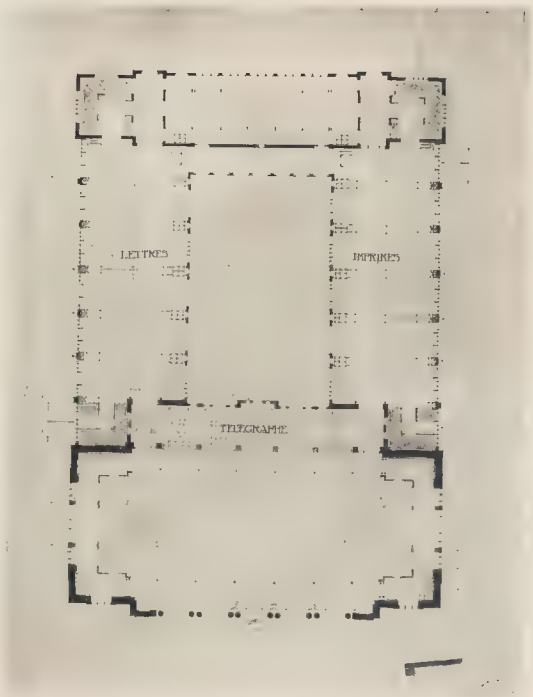

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

Un Hôtel des Postes - 1res médailles : M. GASC, élève de MM. DAUMET et JAUSSELY, M. Henri FROMAGE, élève de M. DEFRASSE

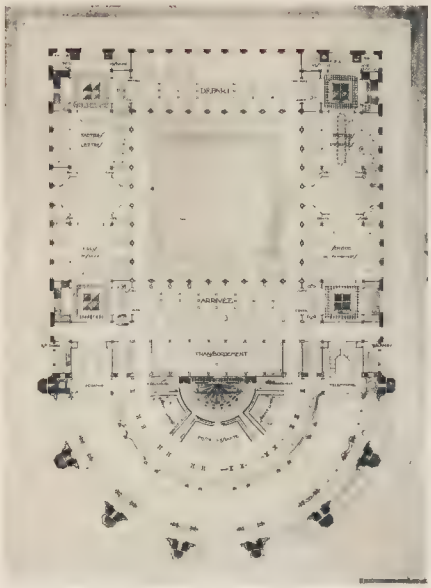

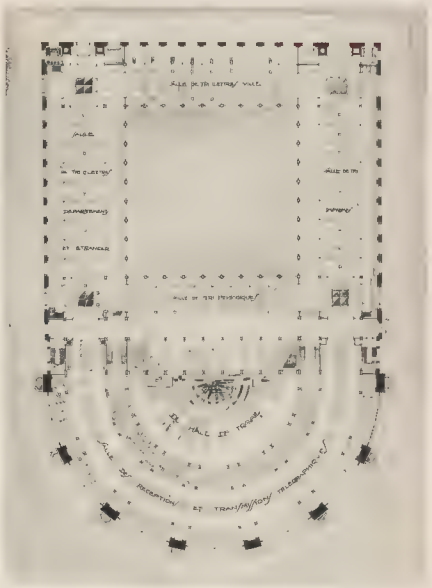

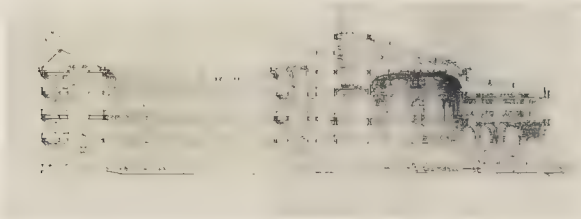

Héliotypie D. Le Behy Paris

Armand Guerinet éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

n Hôtel des Postes - 1re seconde médaille - M. Marius BOYER élève de M. HÉRAUD

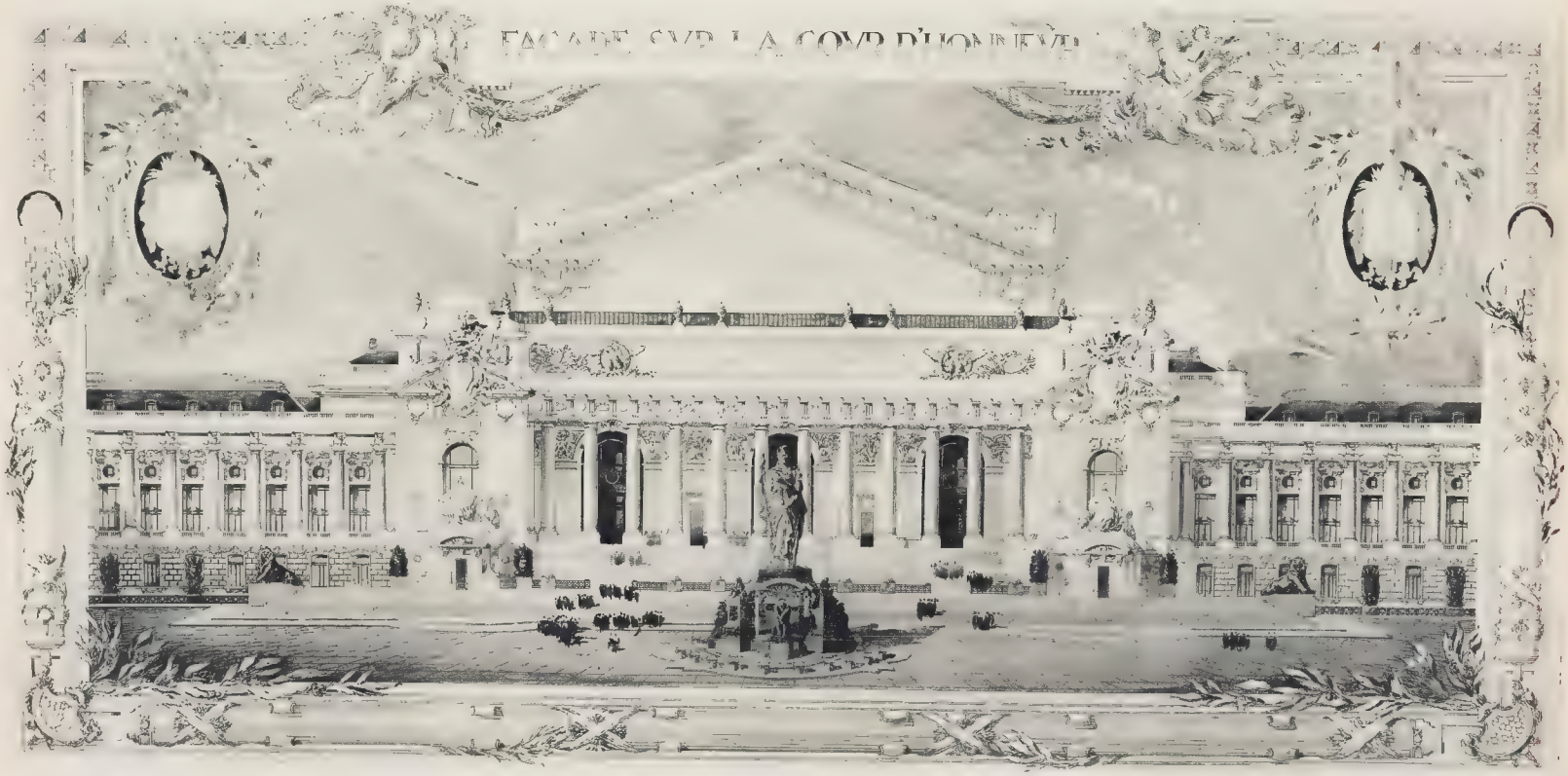

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS ROUX - Une salle de Séances d'un Palais Législatif - 1er Prix - M. HAFFNER, élève de M. LALOUX

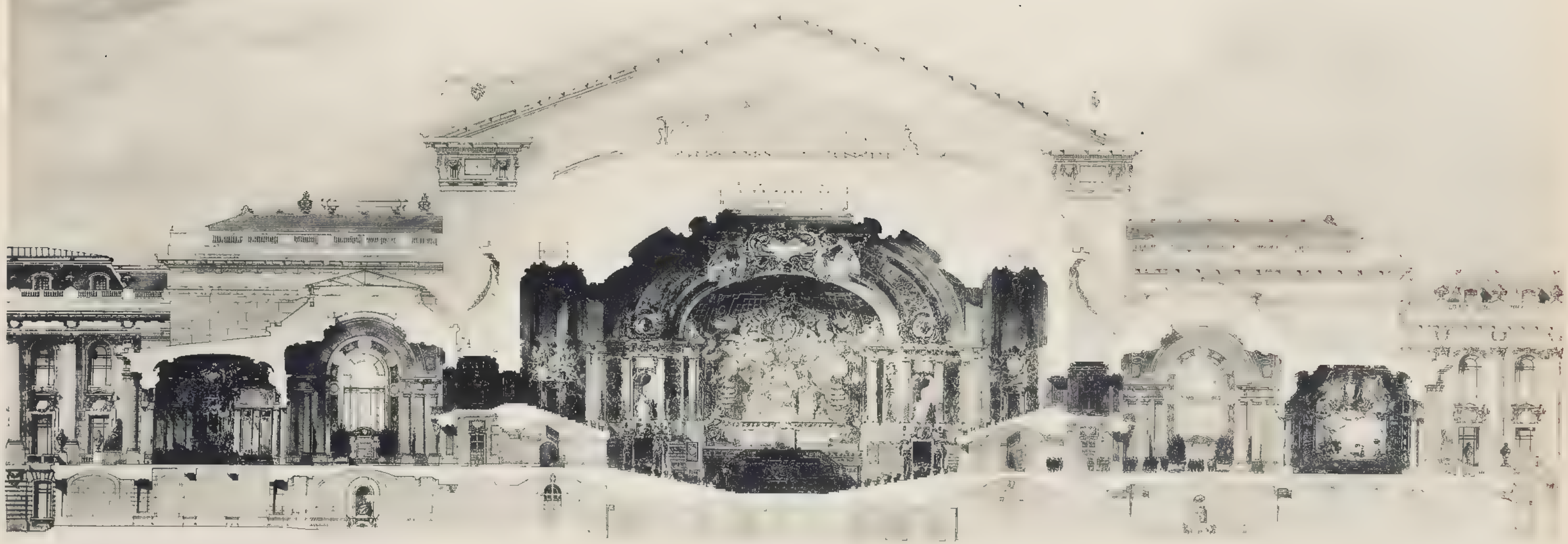

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROUX. Une salle de Séances d'un Palais Législatif - 1er Prix - M. HAFFNER, élève de M. LALOUX

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, Editeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROUX - [illegible] Prix M. HAFFNER, 2e Prix M. [illegible]

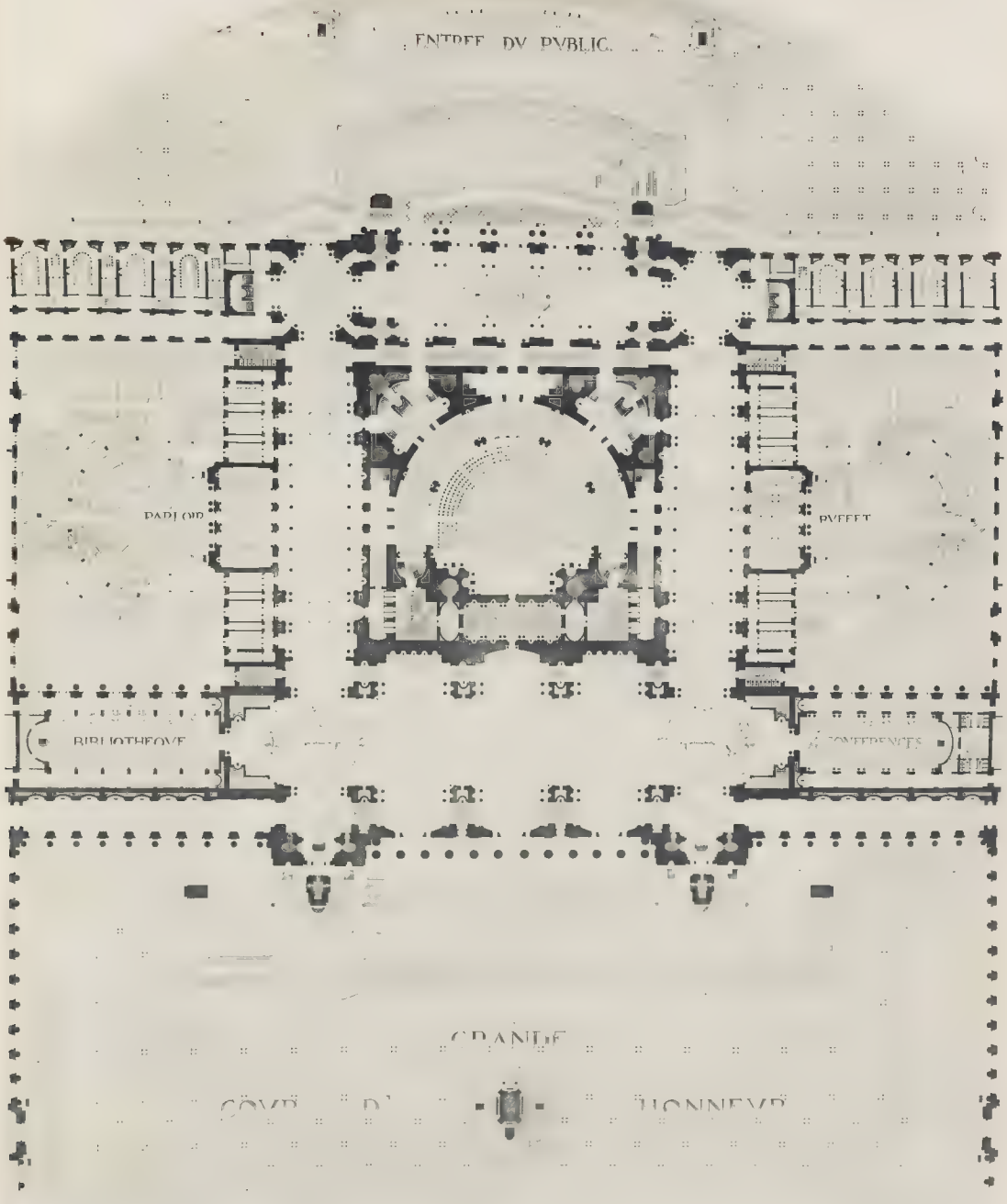

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS ROUX – Une salle de Séances d'un Palais Législatif - 1er Prix - M. HAFFNER, élève de M. LALOUX

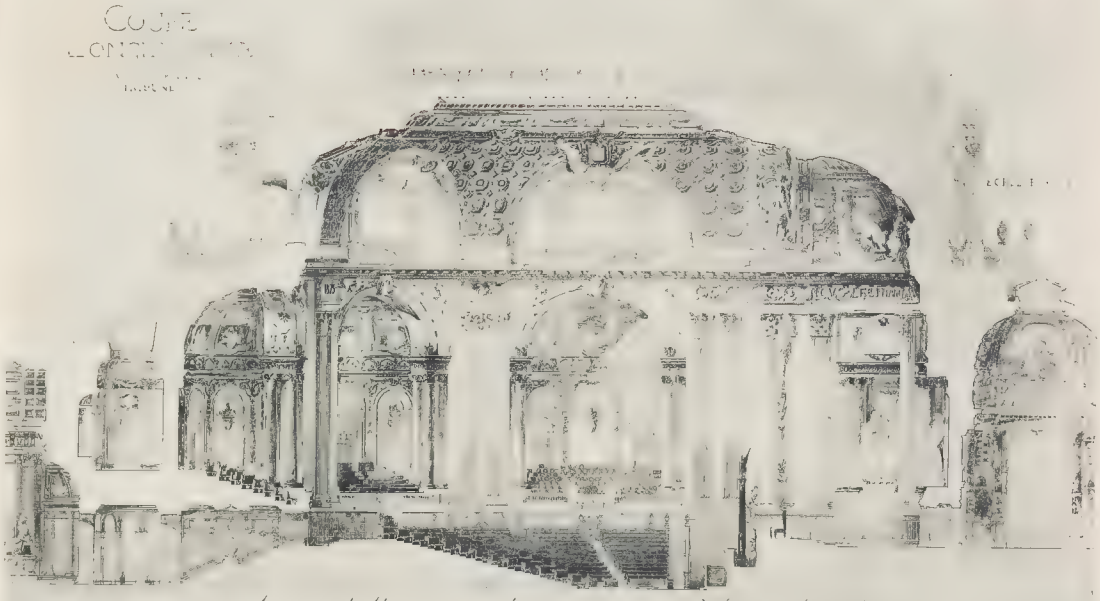

La Salle des Séances d'un Palais Législatif

La Salle des Séances d'un Palais Législatif

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROUX - Une salle de Séances d'un Palais Législatif 2me Prix M. CASTEL, élève de M. BERNIER

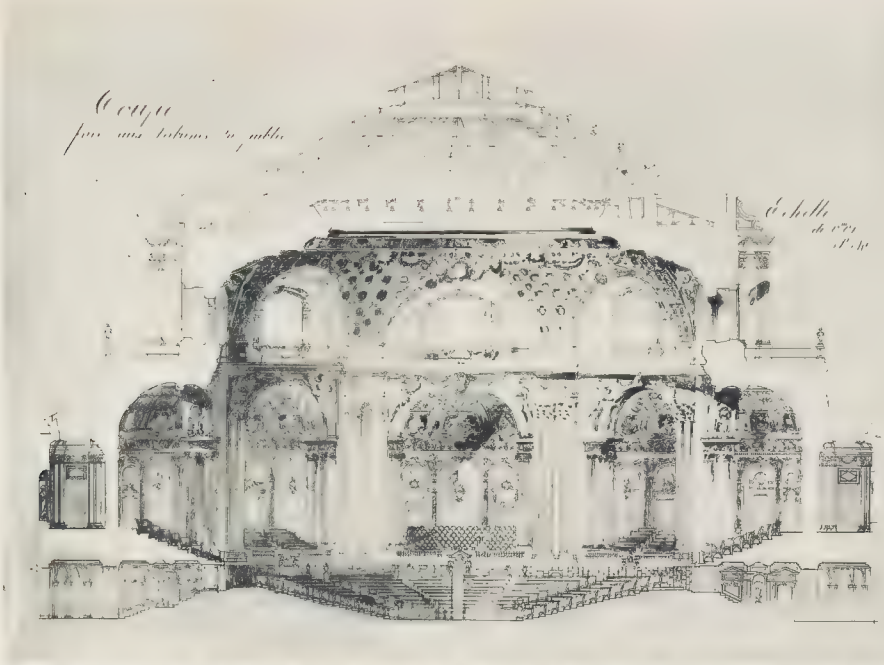

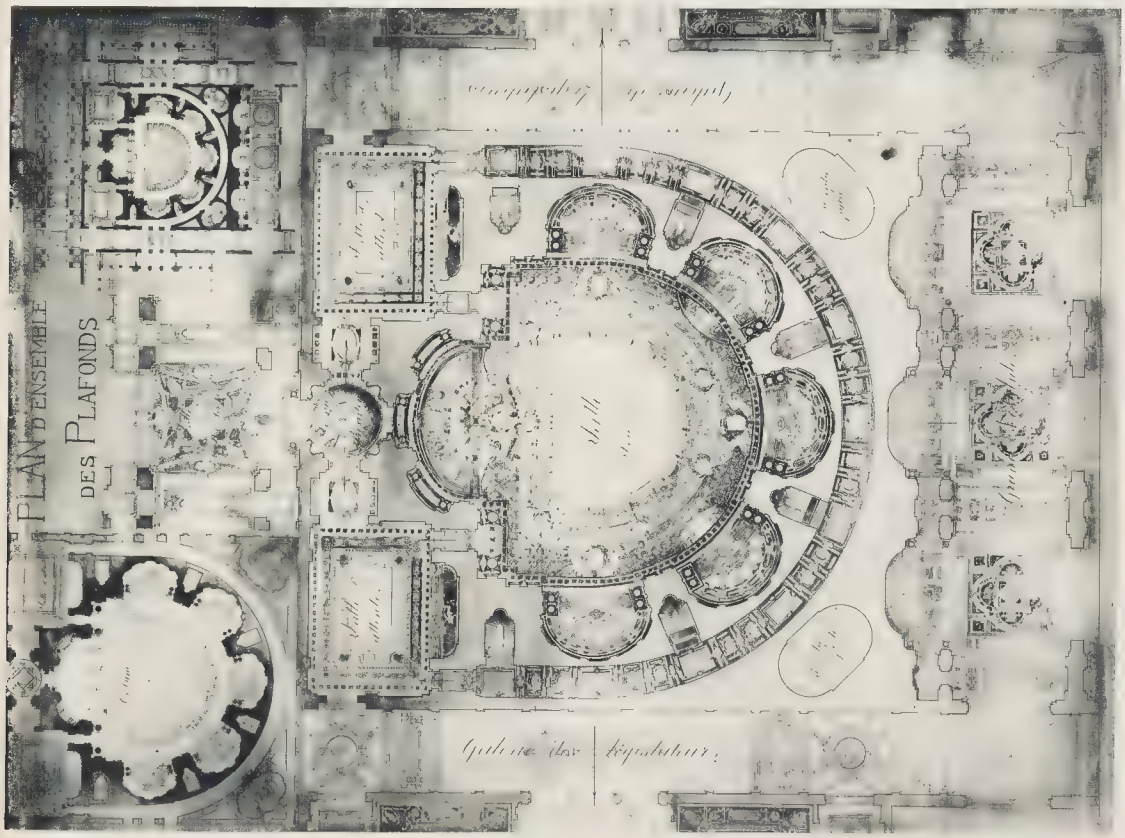

Bibliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS ROUX - Une salle de Séances d'un Palais législatif 2me Prix M. CASTEL, élève de M. BERNIER

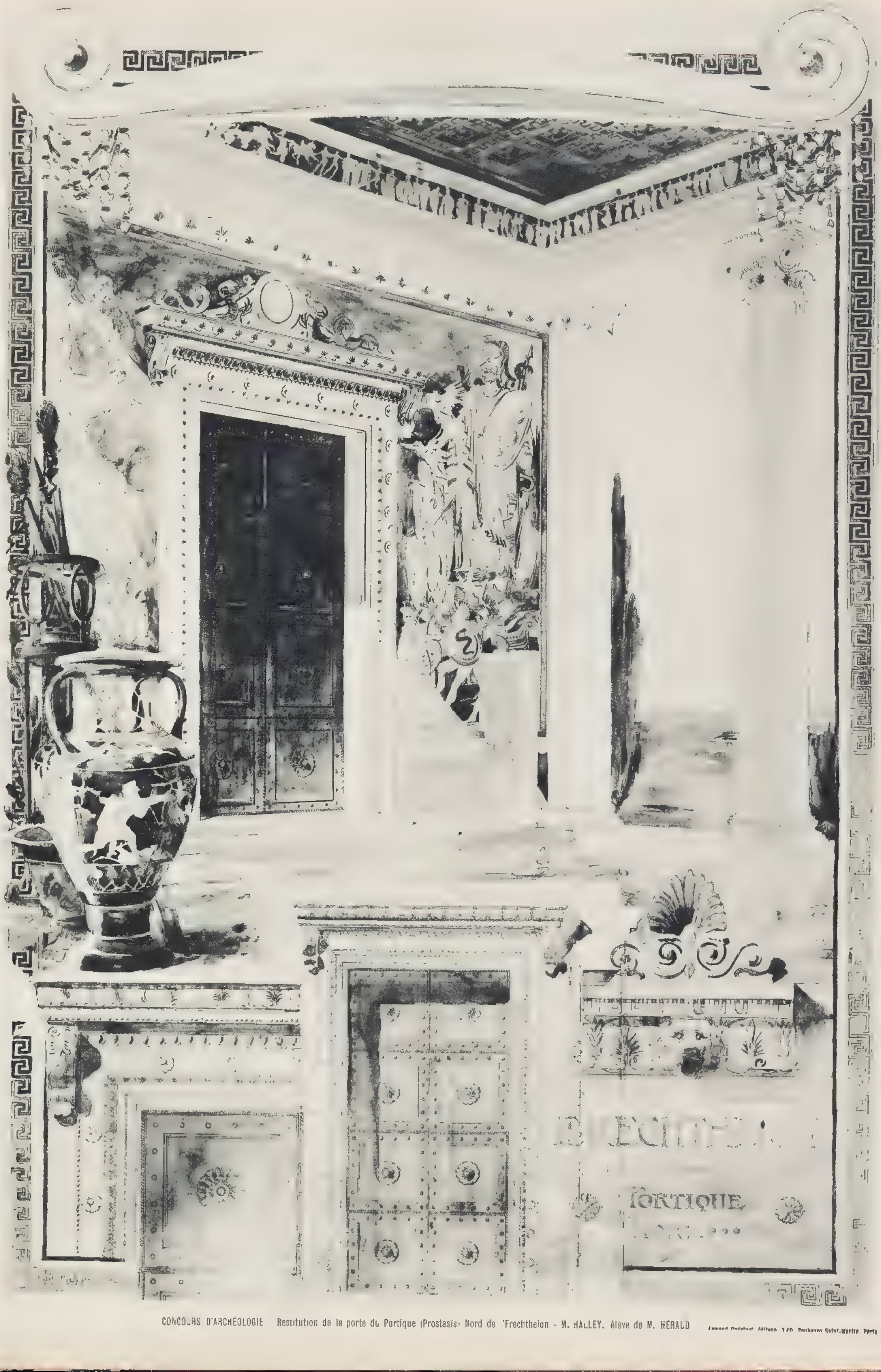

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE   Restitution de la porte du Portique (Prostasis) Nord de l'Erechtheion - M. HALLEY, élève de M. HÉRAUD

Armand Guérinet, Éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

TEMPLE D'ERECHTHEE

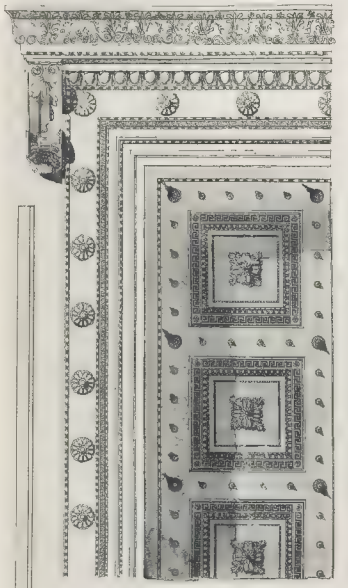

DETAIL
DE LA PORTE
A O.10 P.M.

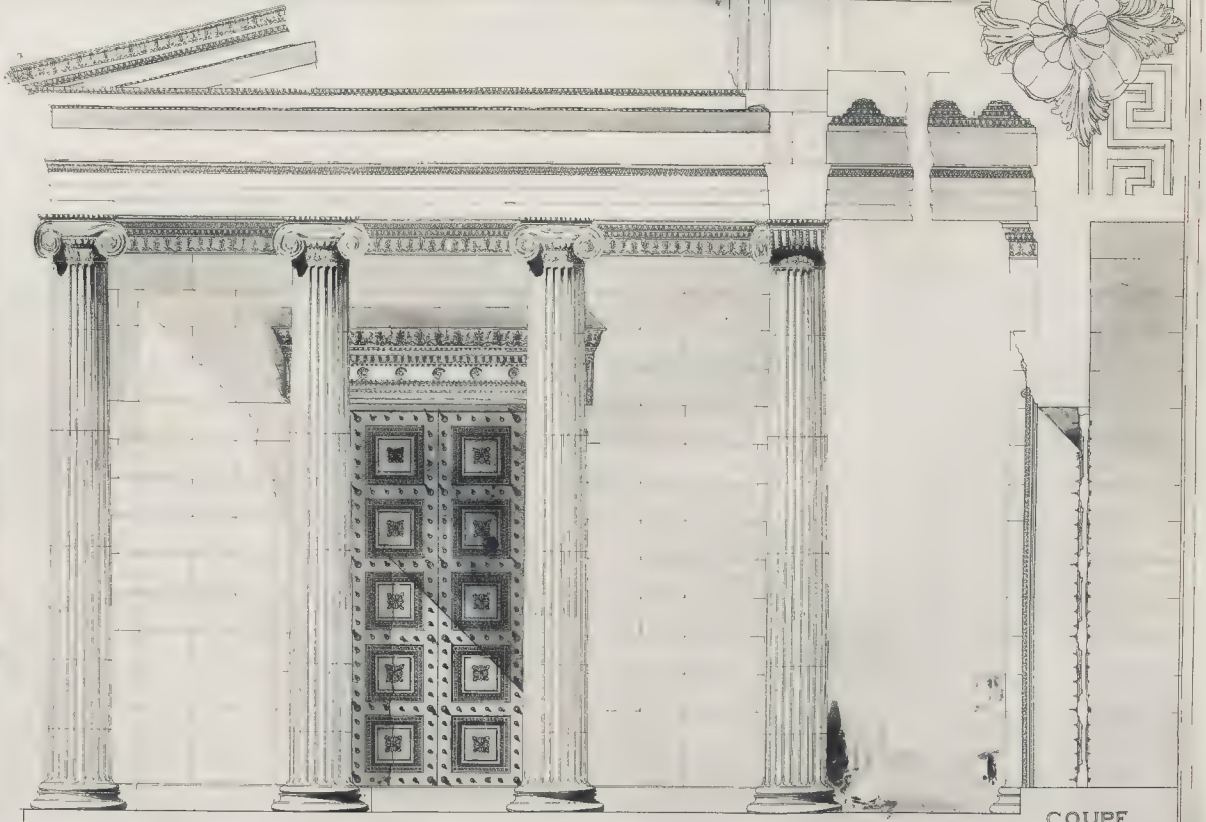

FACADE DU PORTIQUE NORD

COUPE
SUR LE PORTIQUE

Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS D'ARCHEOLOGIE Restitution de la porte du Portique (Possible) Nord de l'Erechthéion M. BERNARD, élève de M. HERAUD

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

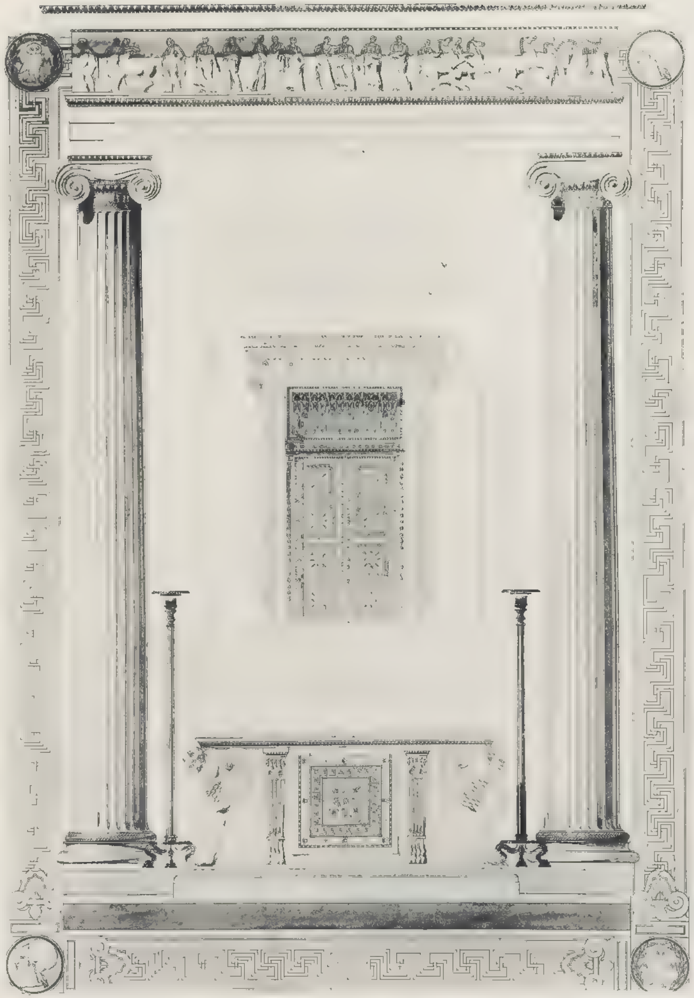

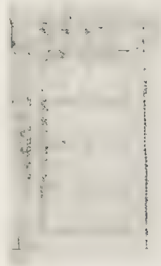

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE Restitution de la porte du Portique (Prostasis) Nord de l'Erechtheion M. BRELET et M. Maxime PETIT, élèves de M. DEGLANE

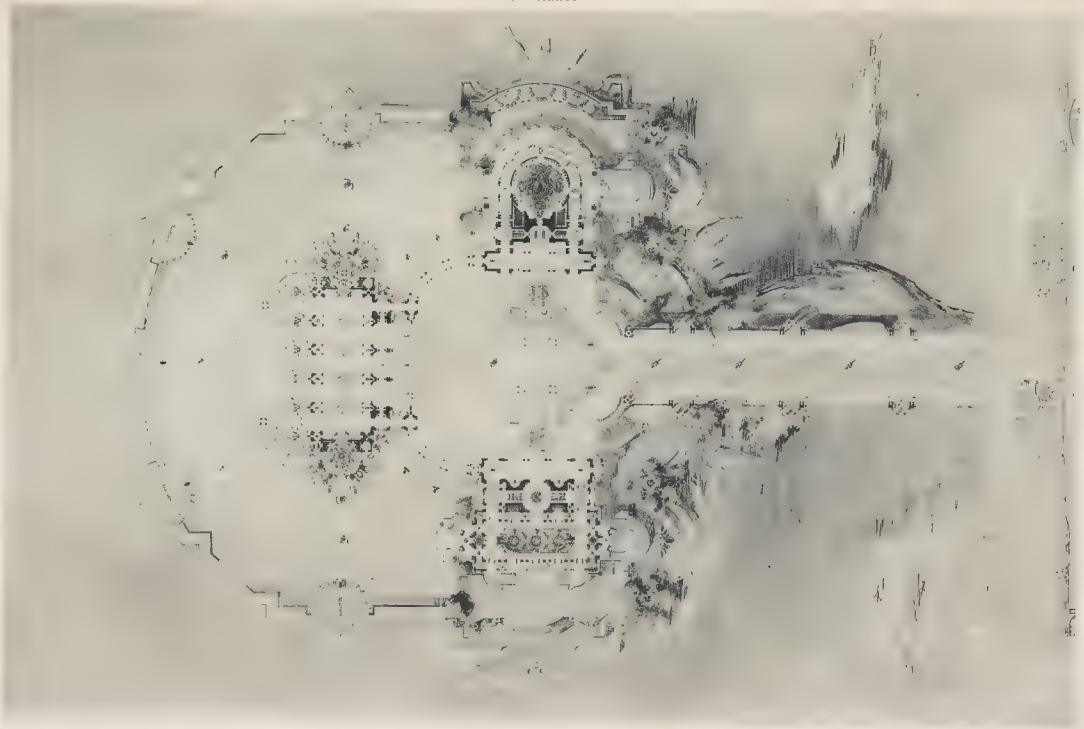

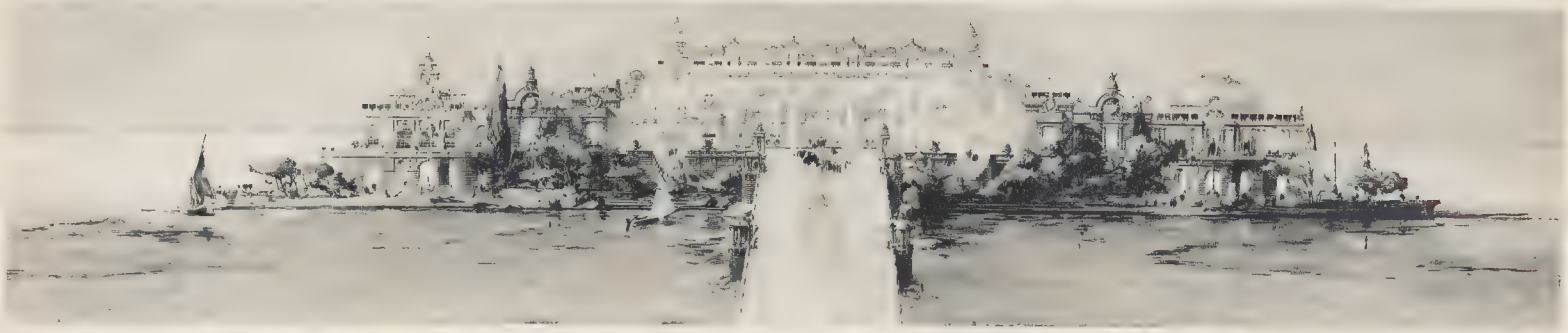

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur, 148, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS DES ARCHITECTES AMÉRICAINS - Une Jetée Promenade - Prix ex-aequo - M. CASTEL, élève de BERNIER

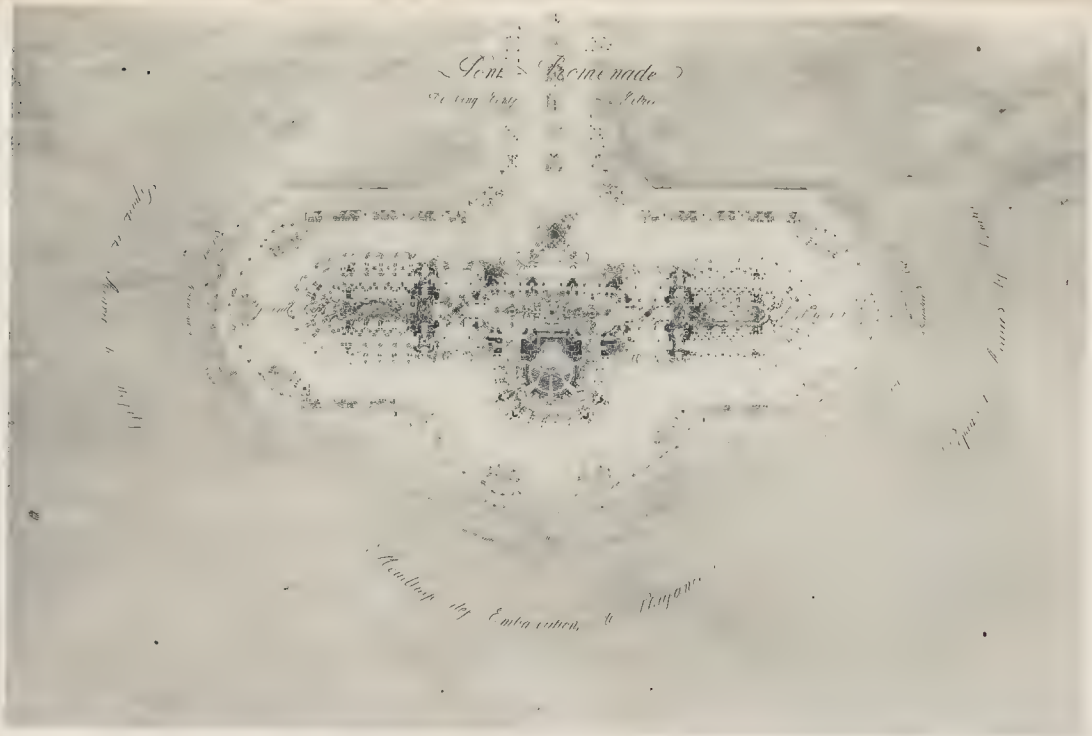

Héliotypie E. Le Deley. Paris

CONCOURS DES ARCHITECTES AMÉRICAINS - Une Belle Promenade - Prix ex æquo - M. Robert MAURICE, élève de M. REDON

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

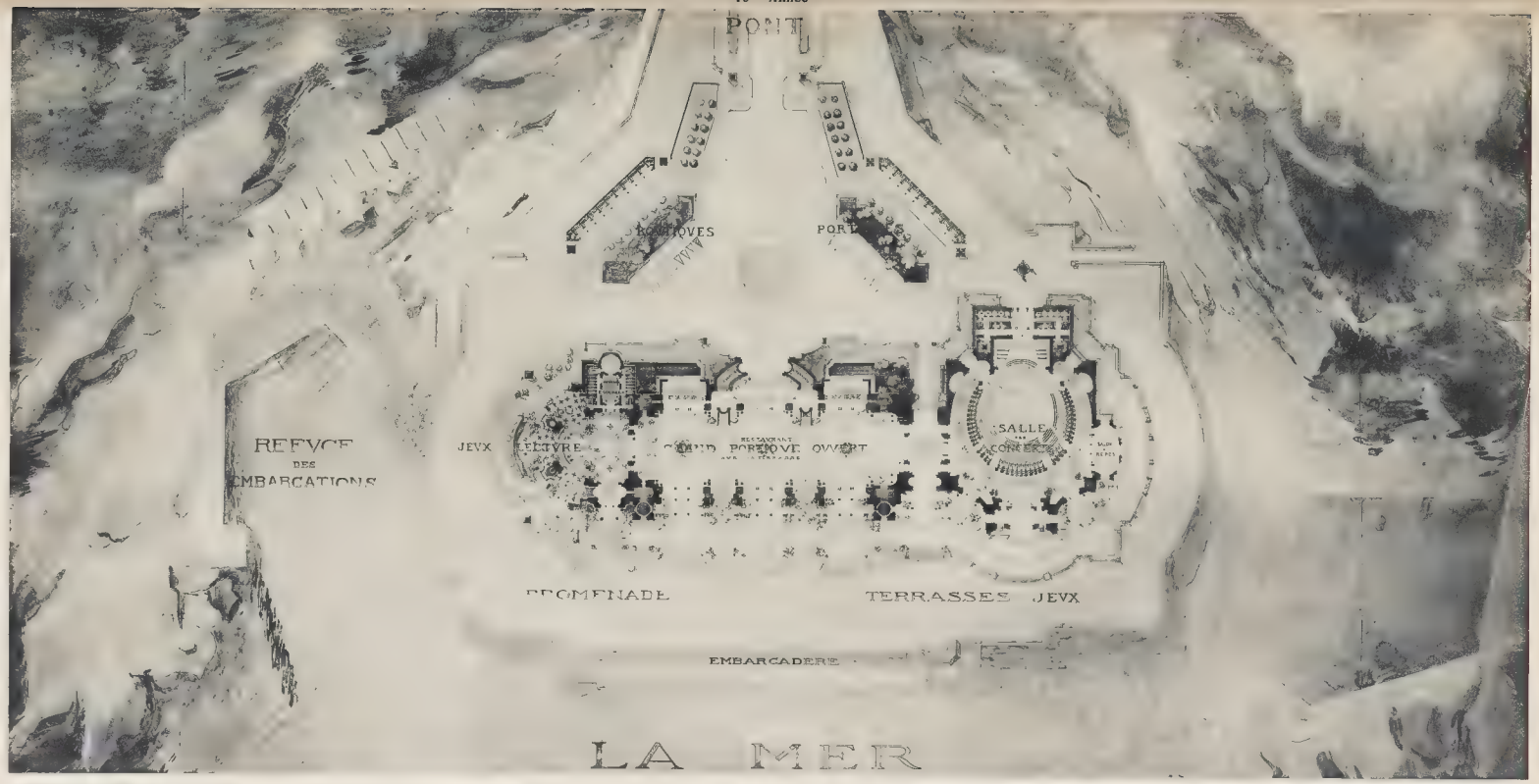

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS DES ARCHITECTES AMERICAINS - Une Jetée Promenade Accessit M. DELAON élève de M. LALOUX

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

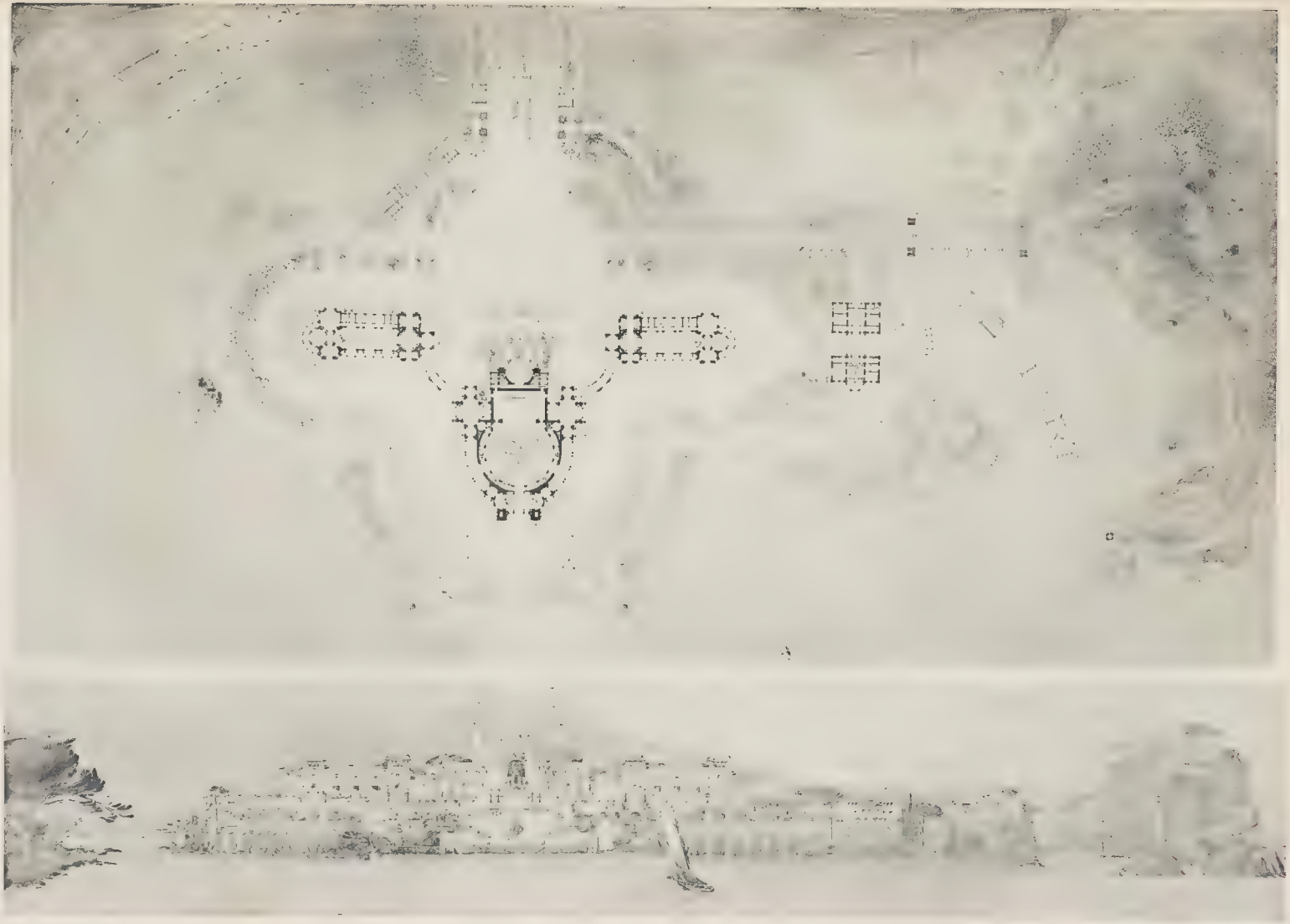

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éd. Impr. 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS DES ARCHITECTES AMÉRICAINS - Une Belle Promenade - Accessit - M. JAMET, élève de M. CHIFFLOT

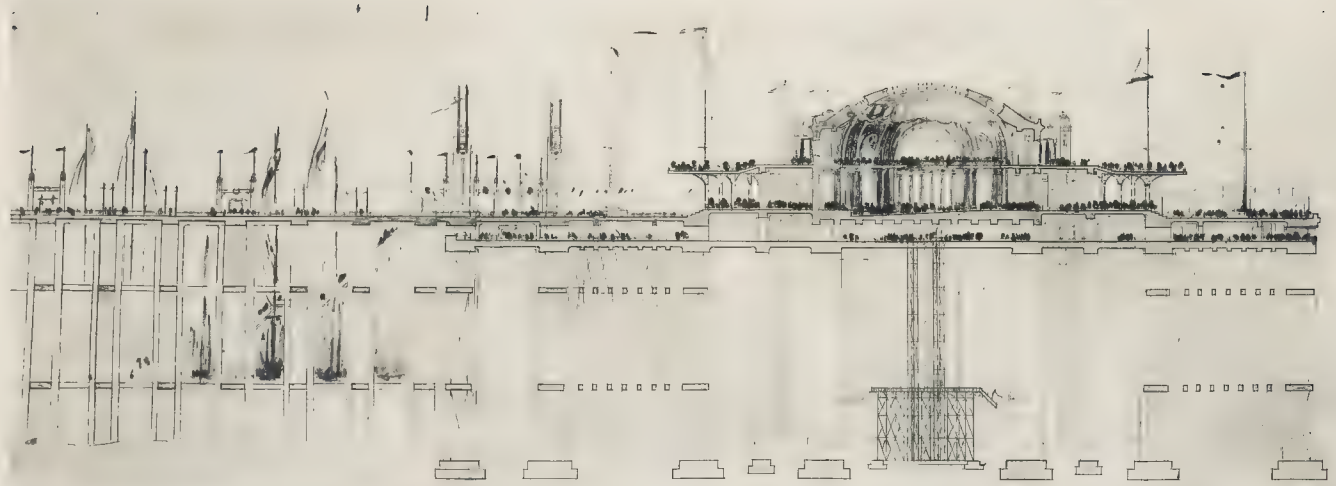

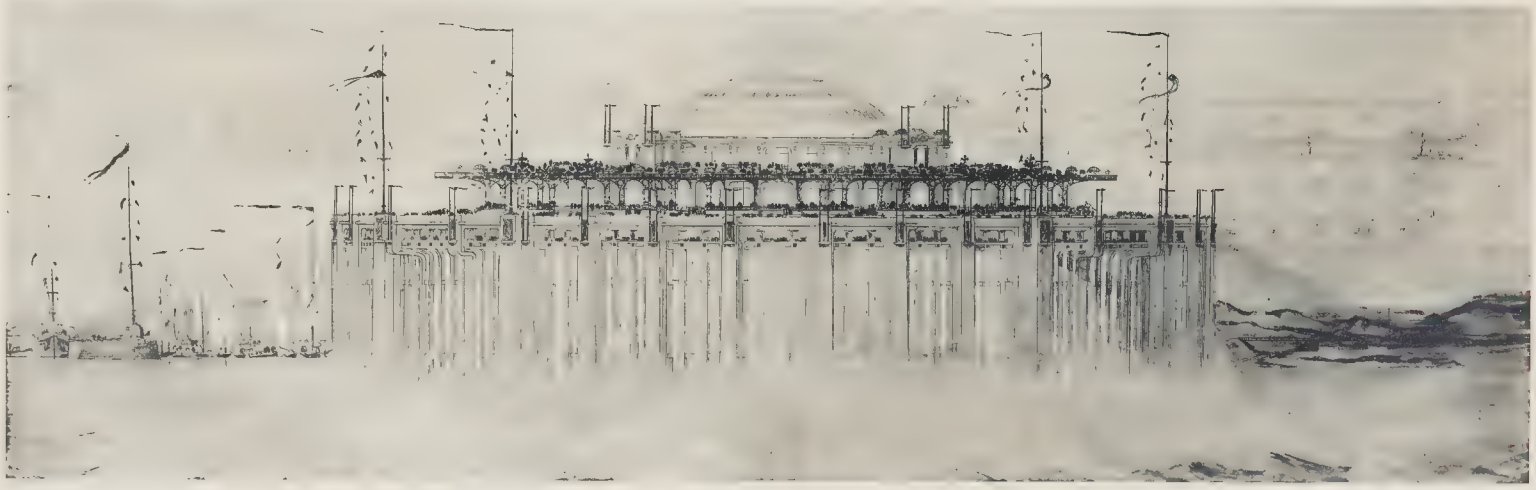

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS DES ARCHITECTES AMERICAINS - Une Jetée Promenade - Accessit - M. VALENSI, élève de M. BERNIER

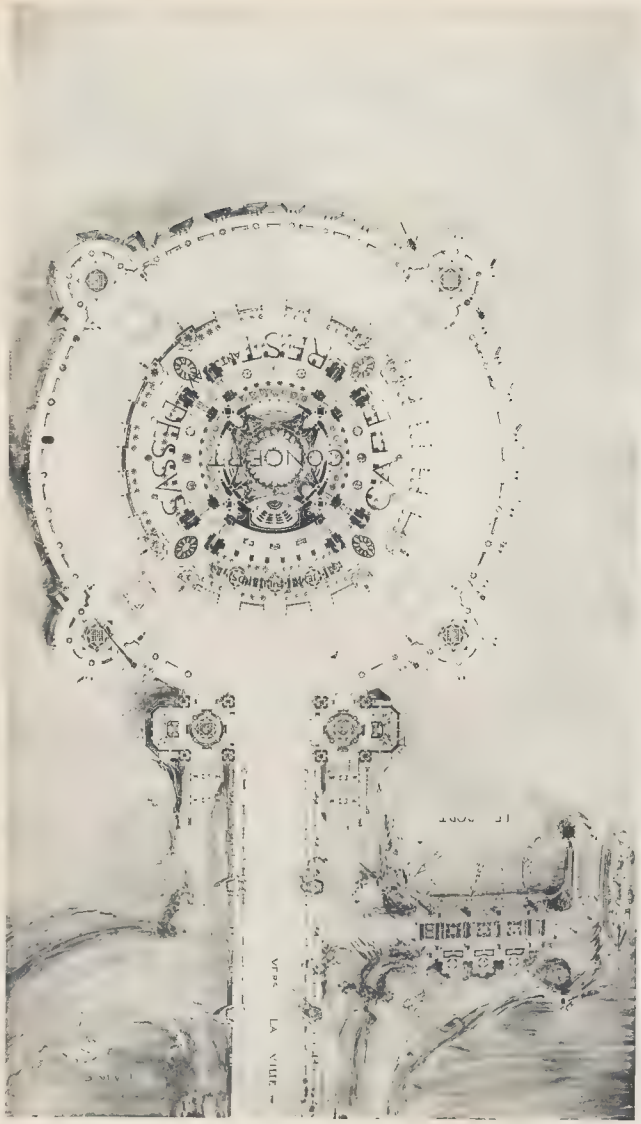

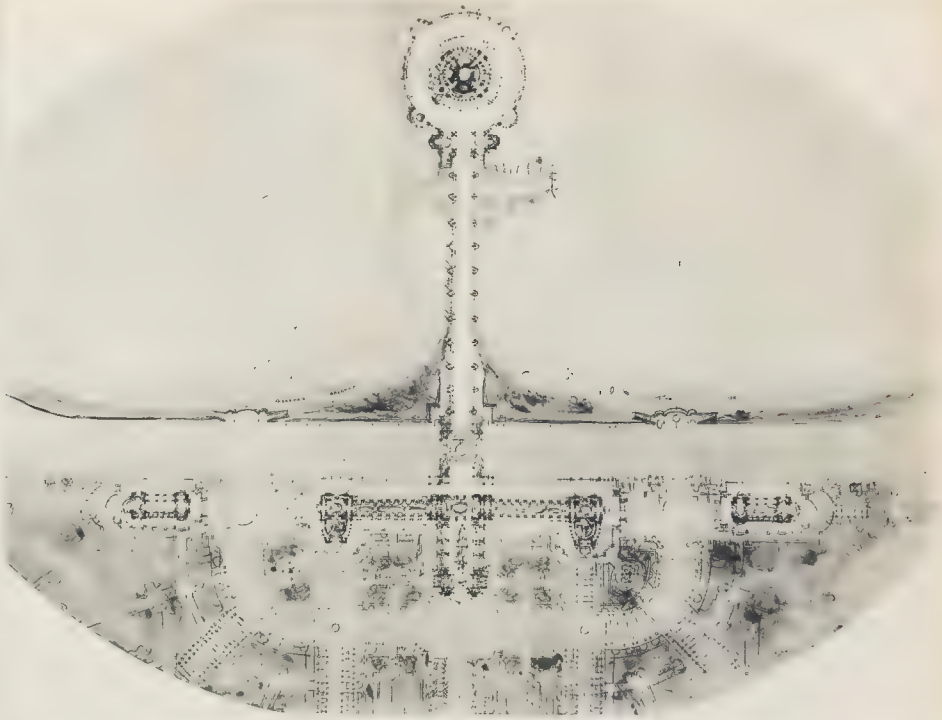

Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS DES ARCHITECTES AMERICAINS - Une Jetée Promenade - Accessit - M. VALENSI, élève de M. BERNIER

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

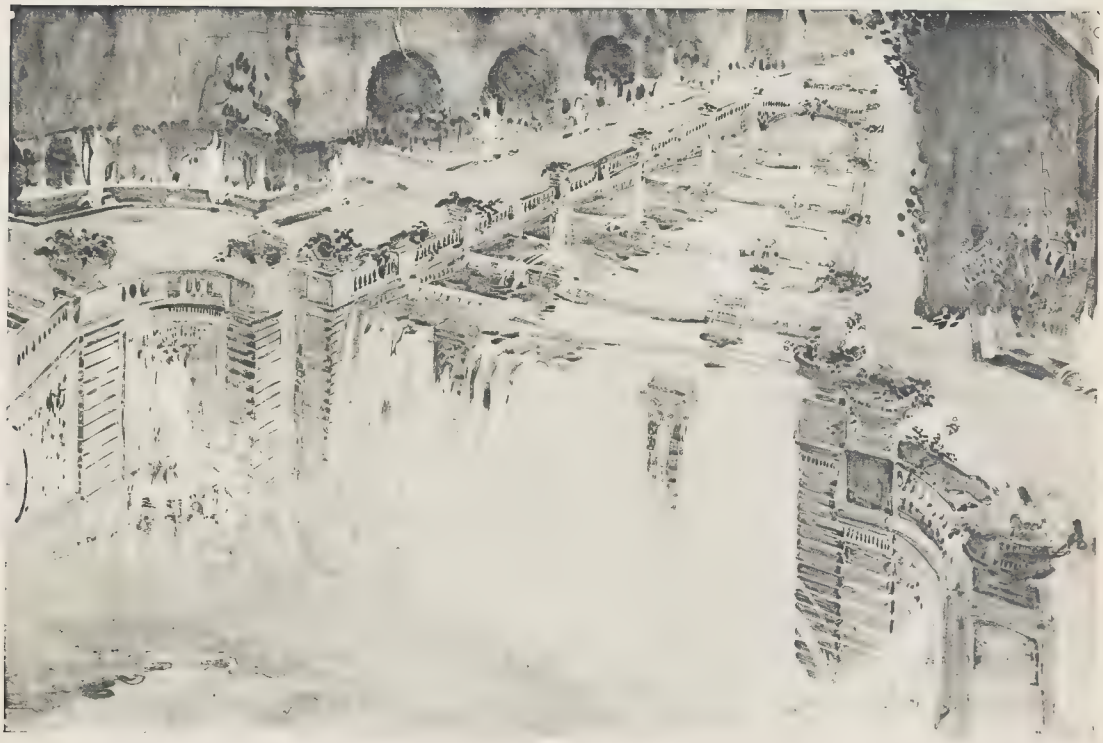

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

ESQUISSE ESQUISSE - Une Cascade - M. Maxime PETIT, élève de M. DEGLANE - M. CHANTRIAUX, élève de M. JAUSSELY

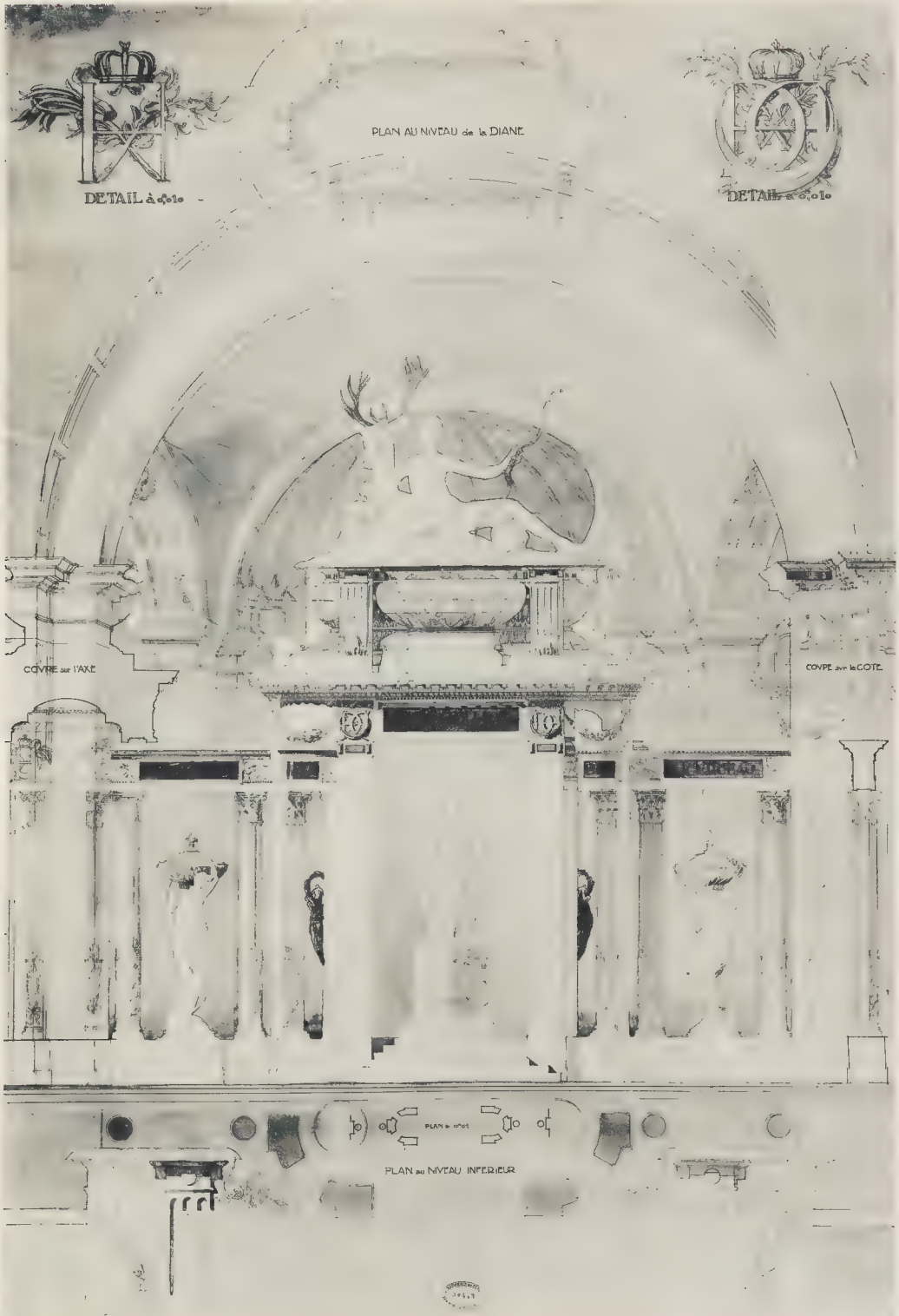

Hauotypie E. Le Coley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - Une clôture entre deux salles d'un Musée - 1er Prix - 1re Médaille au titre étranger M. BIRR, élève de M. REDON

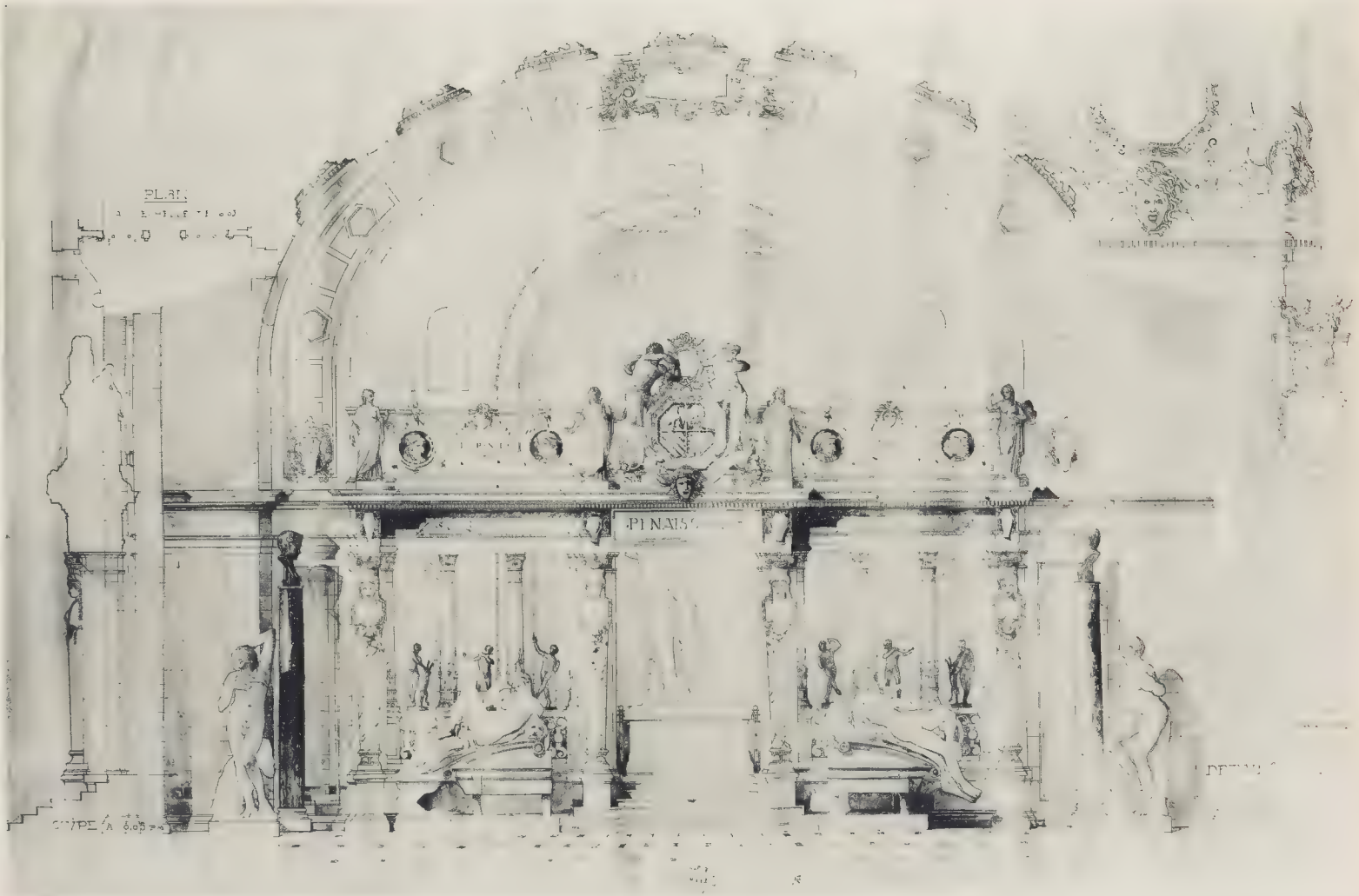

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF — Une clôture entre deux salles d'un Musée - 2me Prix - 1re médaille au titre français
M. LAJRENT-LAMBERT, élève de MM DuQUESNE et RECOURA

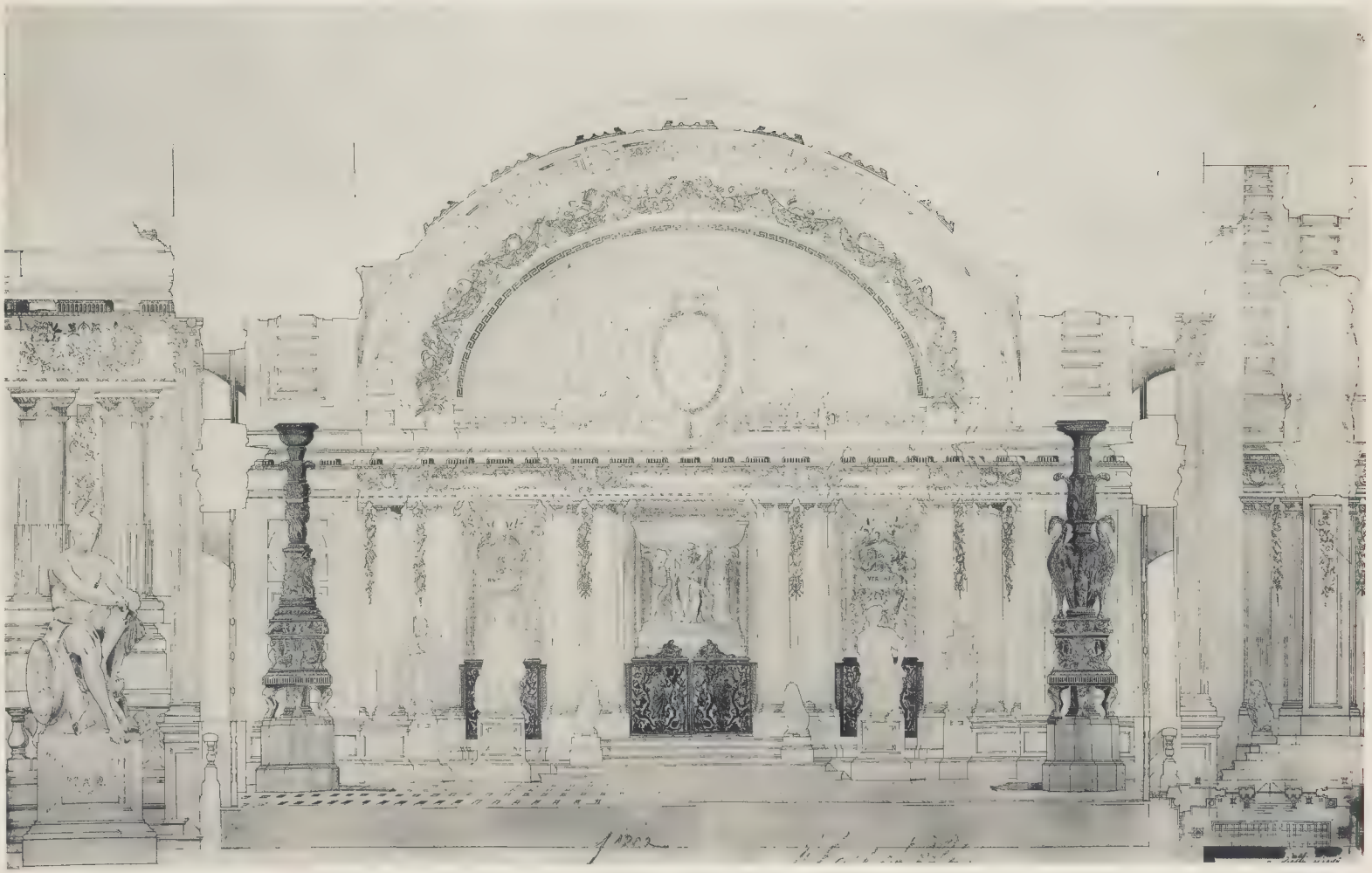

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS GODEBŒUF - Une clôture entre deux salles d'un Musée 1re médaille M. GALLI élève de M. [illegible]

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - Une clôture entre deux salles d'un Musée 1re médaille - M. ANDERSON, élève de M. REDON

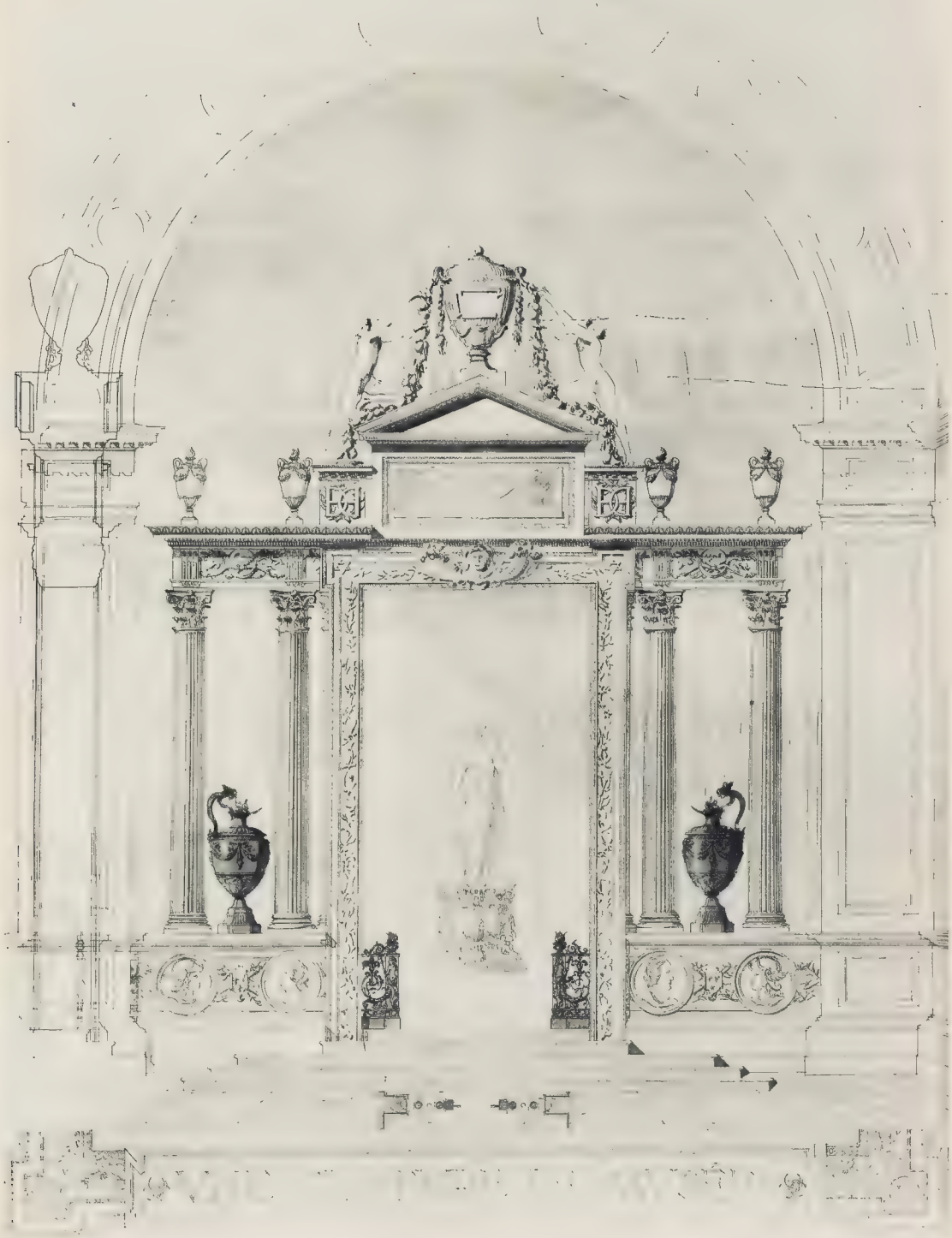

Hélio-typie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 49, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS GODEBEUF - Une clôture entre deux salles d'un Musée - 1re médaille - M. LAFARGUE, élève de M. REDON

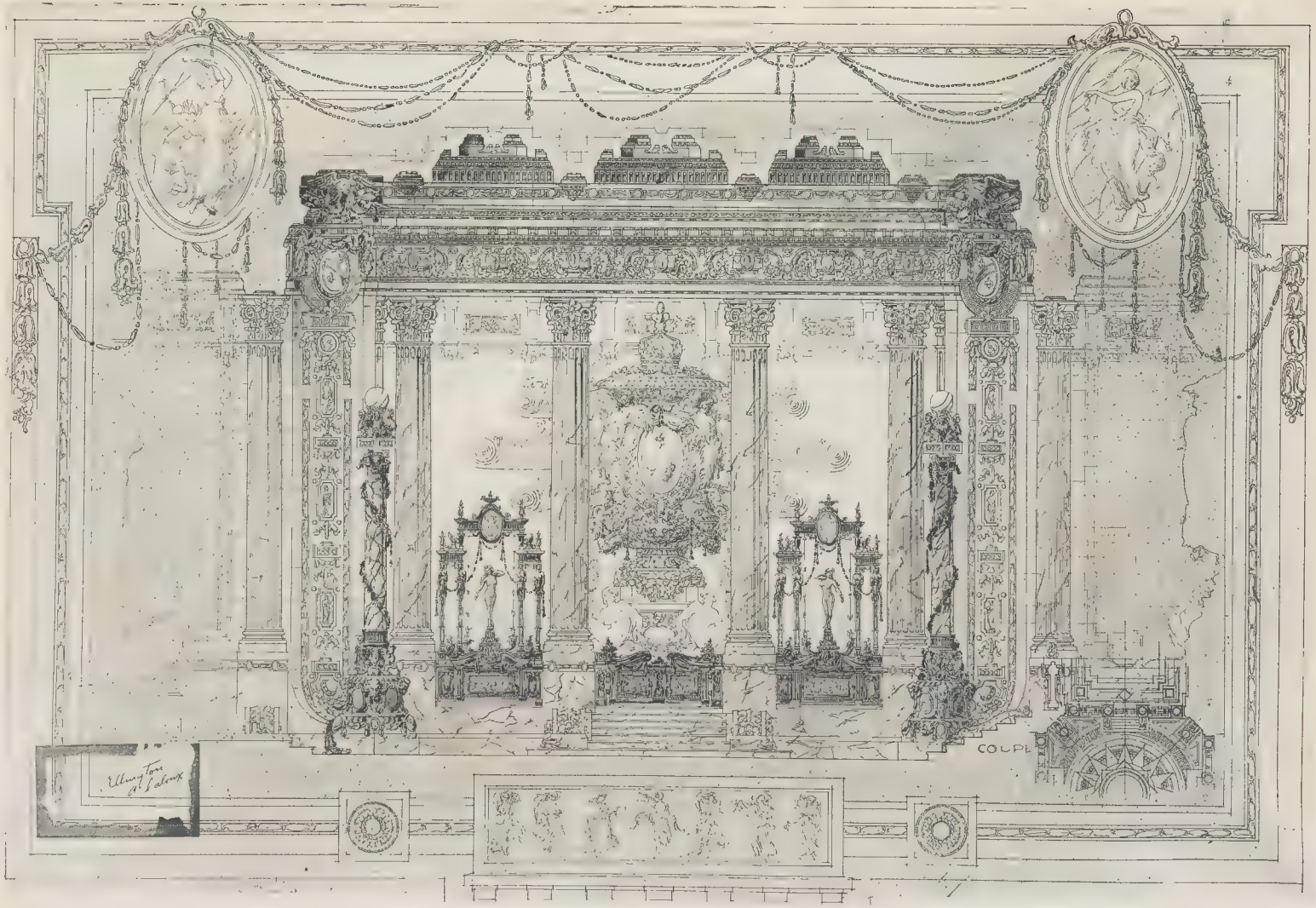

Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS GODEBEUF - Une clôture entre deux salles d'un Musée - 1re seconde médaille M. ELLINGTON, élève de M. LAUX

Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

5me Exp.

VNE CLOTVRE DE MVSEE

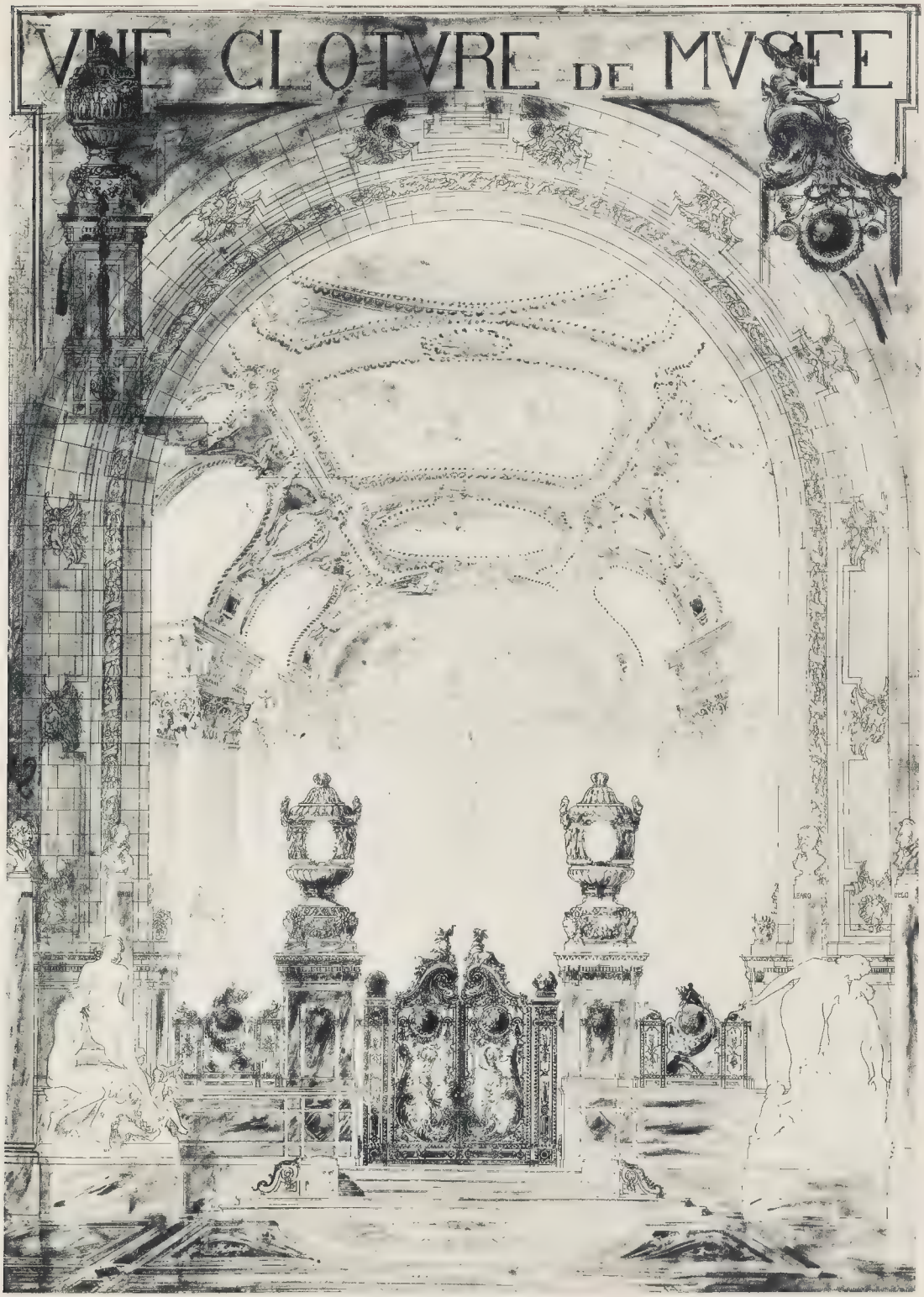

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - Une clôture entre deux salles d'un Musée - 1re seconde médaille - M. René CLOZIER, élève de M. DEFRASSE

Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS GODEBŒUF. Exèdre entre deux salles d'un Musée. 1re seconde médaille. - M. B. de ANKOWSKI, élève de M. DEFRASSE.

Armand Guérinel et Jour 140 Faubourg Saint Martin, Paris

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS GODEBIEUF - Une clôture entre deux salles d'un Musée - 1re seconde médaille M. Albert LE MONNIER élève de M. HERAUD

Héliotypie E. Le Deley Paris

Arnaud Guerinet éditeur. 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS CODEBŒUF - Une clôture entre deux salles d'un Musée - 1re seconde médaille - M. SEASSAL, élève de M. HERALD

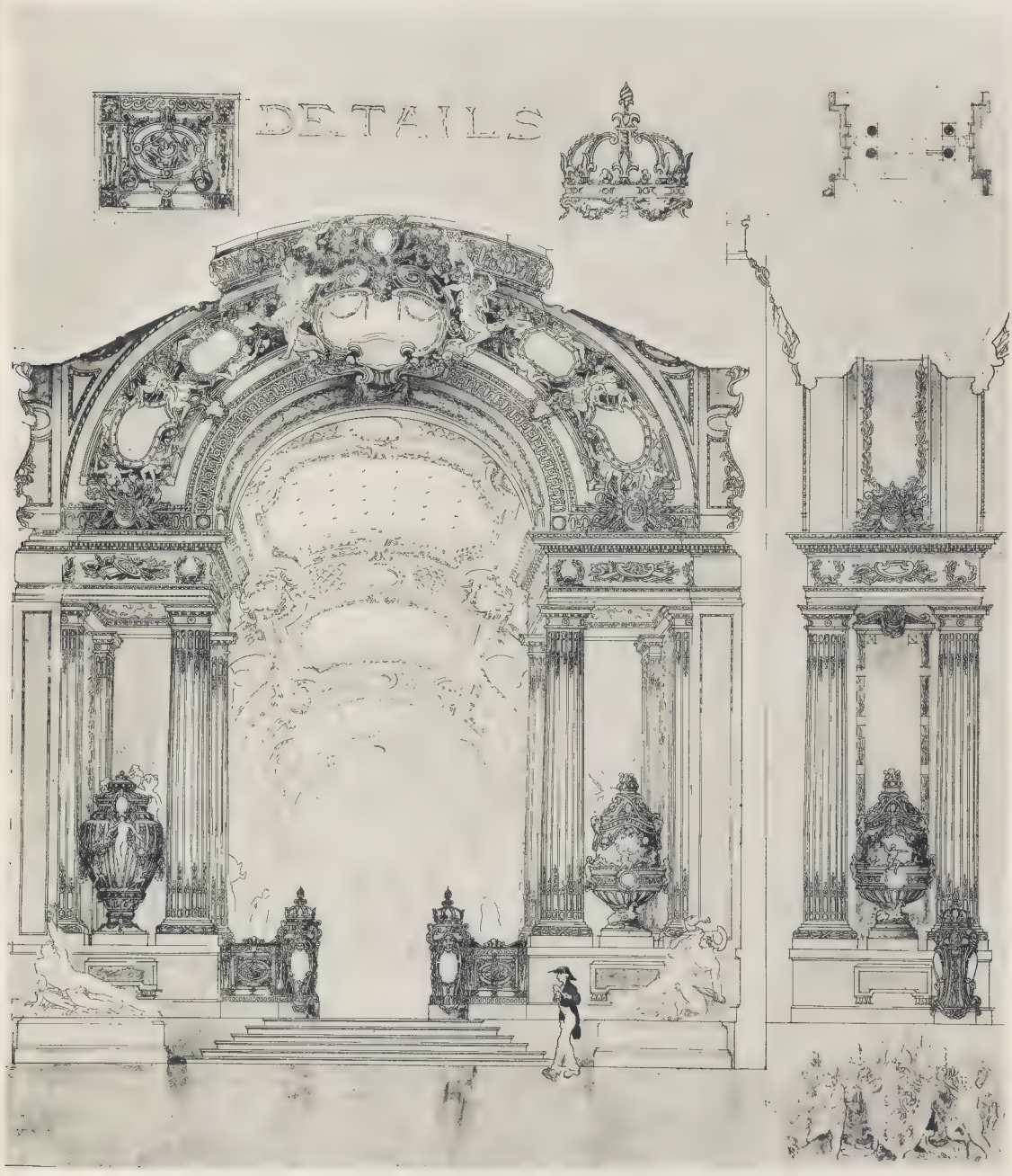

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF - Une clôture entre deux salles d'un Musée 1re seconde médaille M. Edouard MAS, élève de M. LALOUX

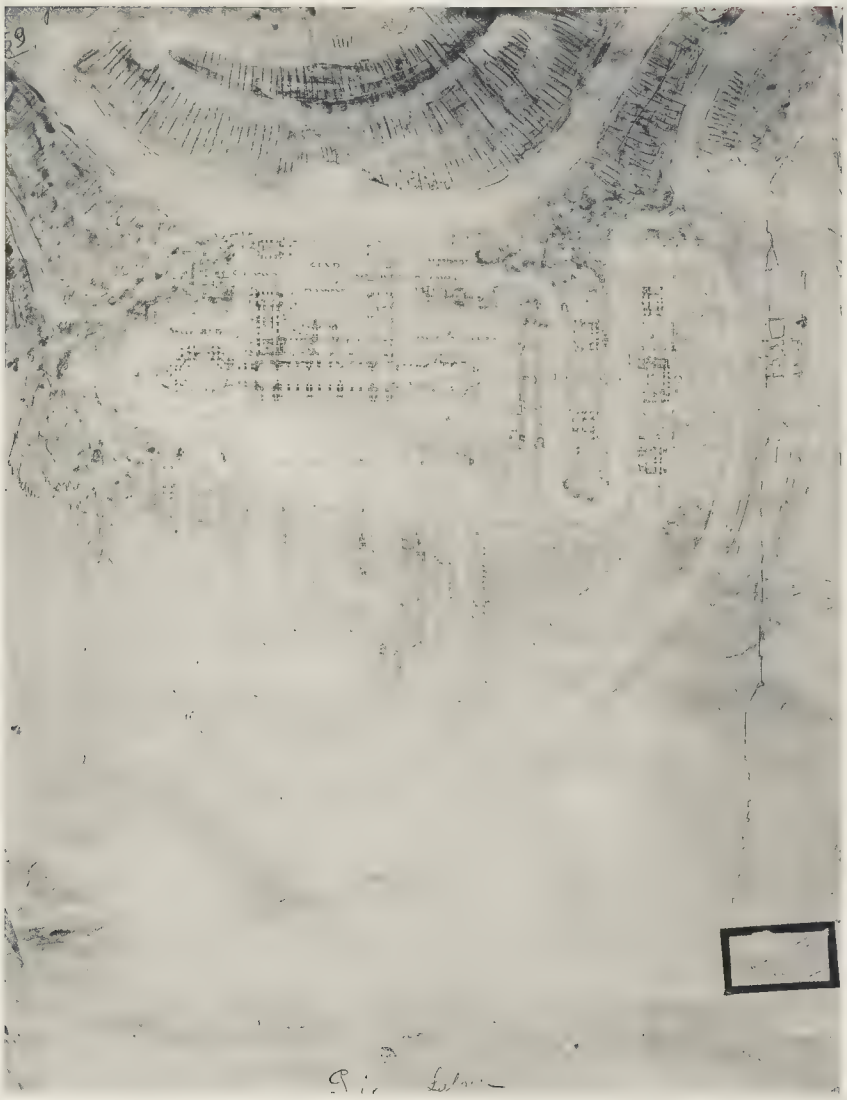

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS LABARRE — Une Résidence pour un Chef d'Etat - 1er Prix - M. GAUTRICHE, élève de M. ANDRÉ

Héliotypie E. Le Deley Paris
Ardouin Guérinet éditeur. 140. Faubourg Saint Martin. Paris

CONCOURS LABARRE - Une Résidence pour un Chef d'Etat - Mention - M. GIRARDIN, élève de M. PAULIN

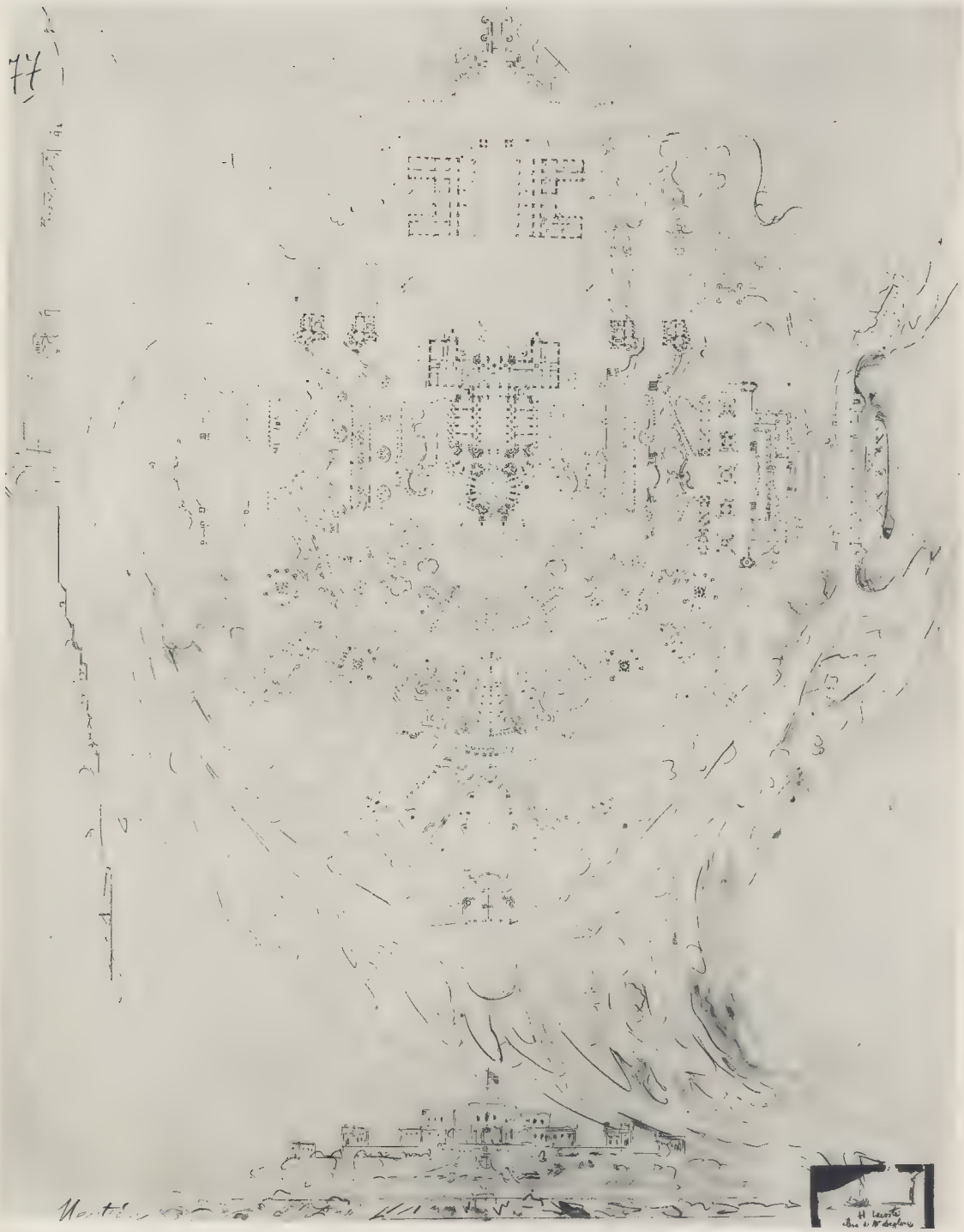

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guerinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ABARRE - Une Résidence pour un Chef d'Etat - Mention - M. H. LACOSTE élève de M. DEGLANE

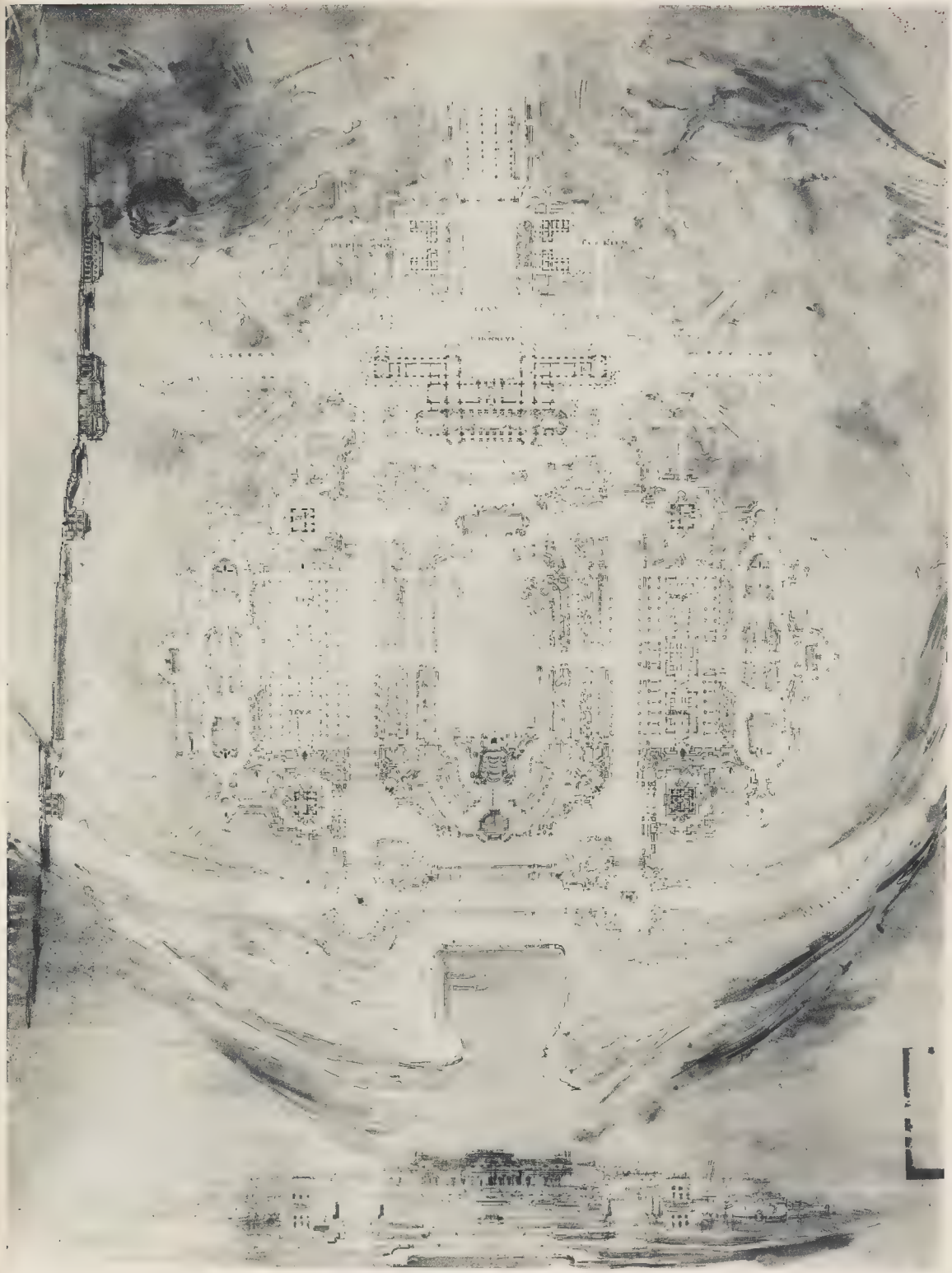

Phototypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS LABARRE - Une Résidence pour un Chef d'Etat - Menton - M. GRAP N, Elève de M. BERNIER

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

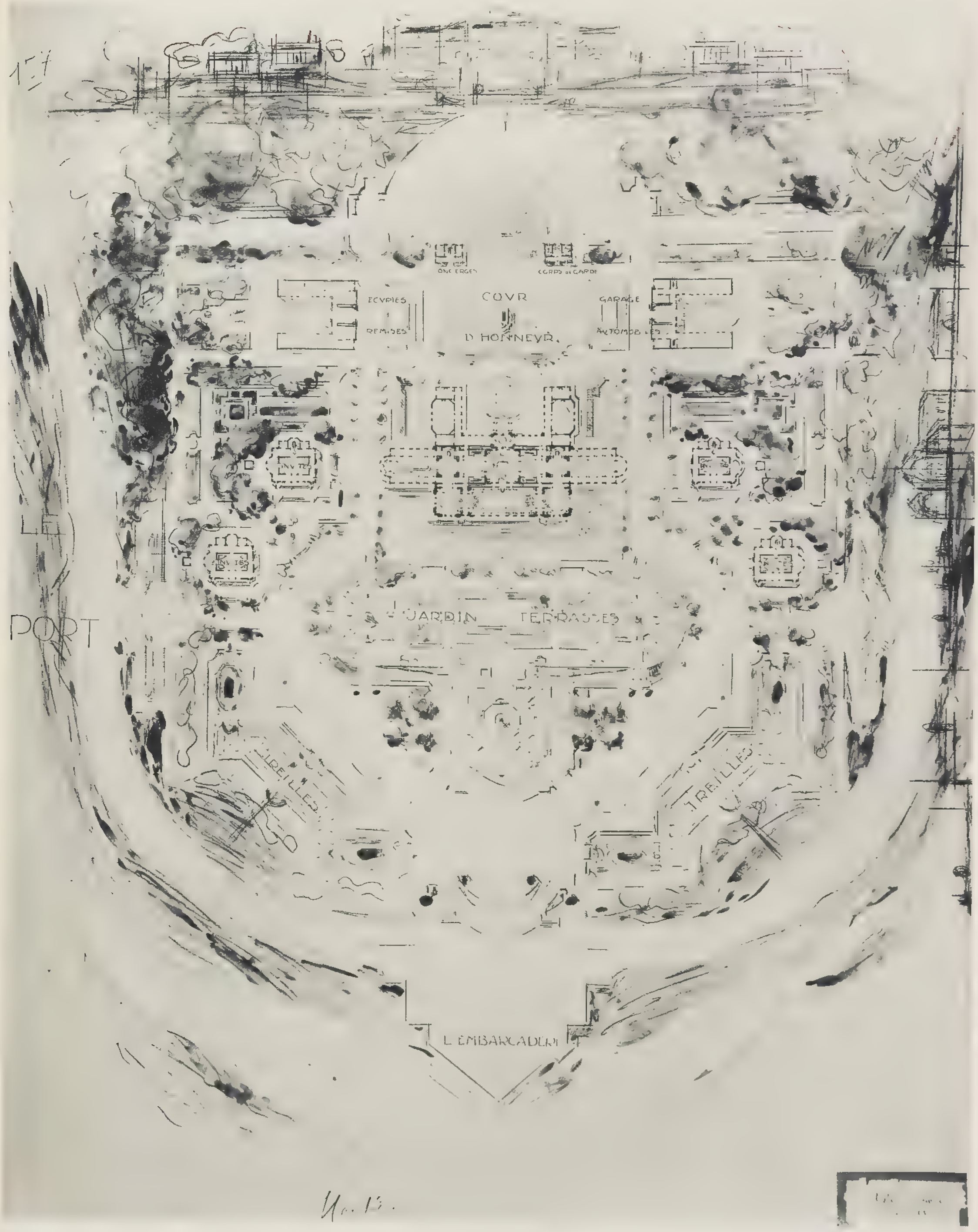

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS LABARRE - Une Résidence pour un Chef d'État - Mention - M. ASTORG, élève de M. BERNIER

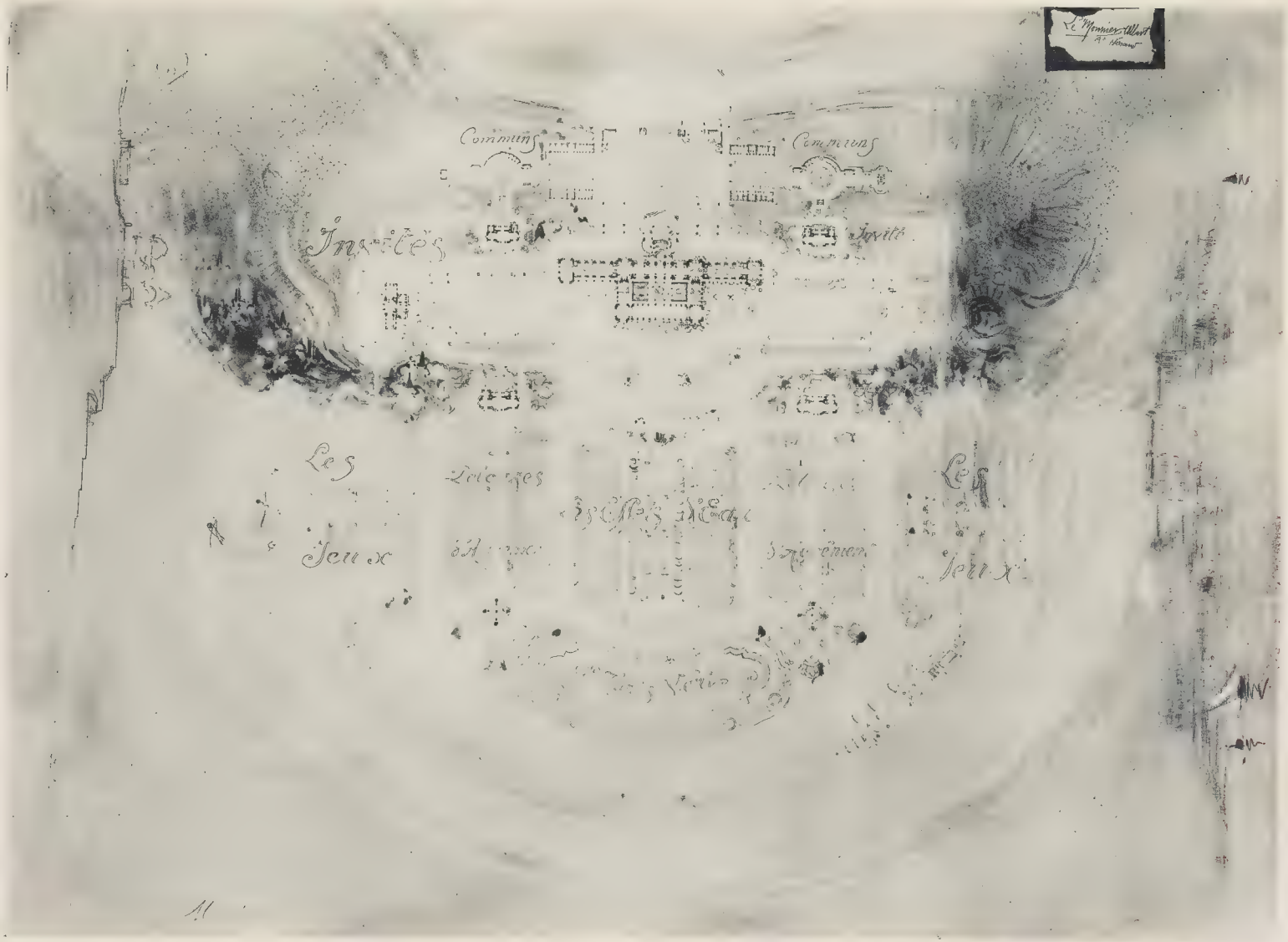

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS LABARRE - Une Résidence pour un Chef d'Etat M. LE MONNIER élève de M. HERALD

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS LABARRE — Une Résidence pour un Chef d'État - M. André MAURICE, élève de M. HERAUD

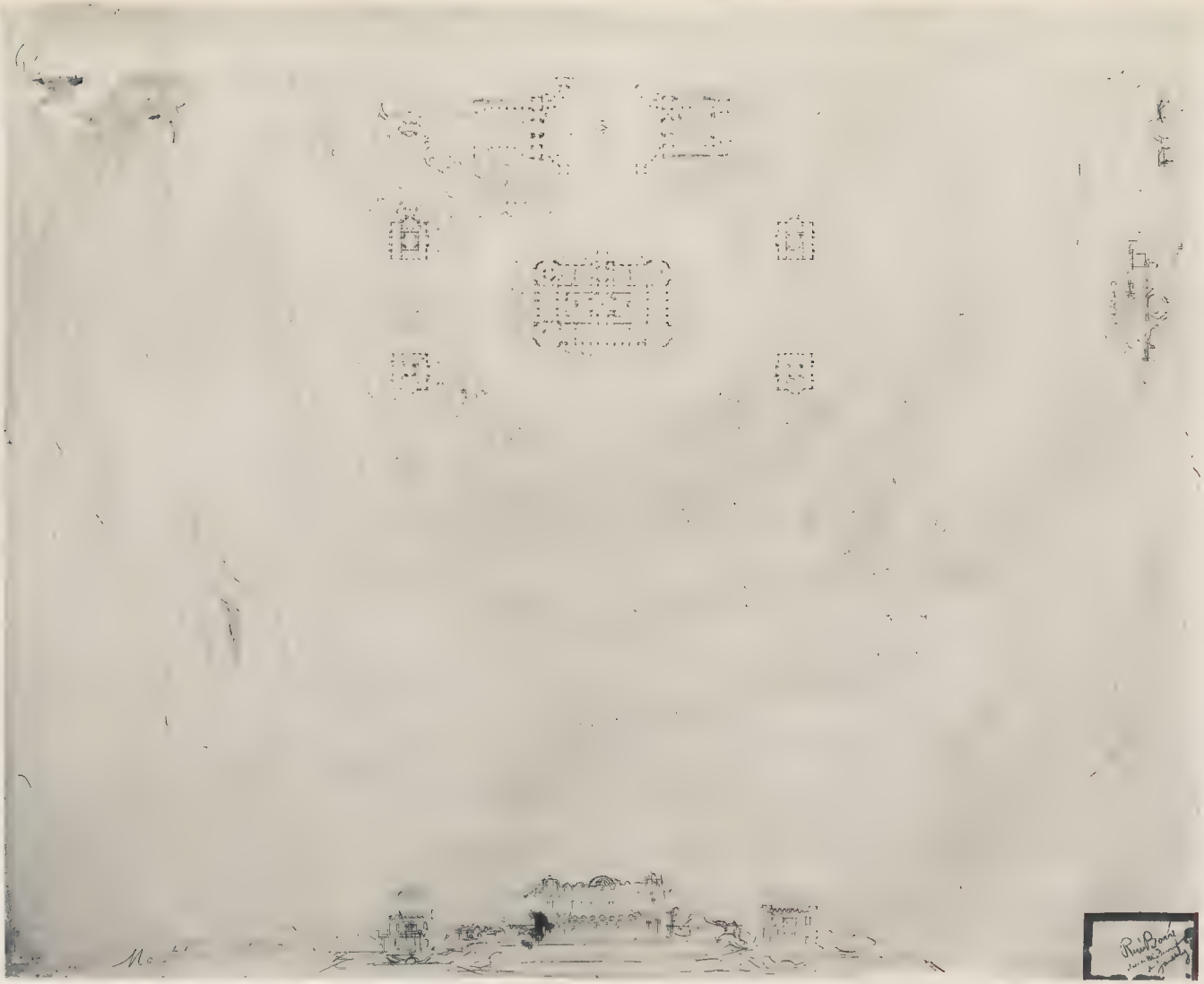

Armand Guérinet, éd. rue 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS LABARRE — [illegible] en Chef d'Etat — M. René BARRÉ élève de MM. DAUMET et JALSSELY

Héliotypie C. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg St Martin Paris

CONCOURS DU MEILLEUR DIPLOME D'ARCHITECTE - Une maison de repos Diocésaine - M. VALLEOIS, élève de M. PALLU

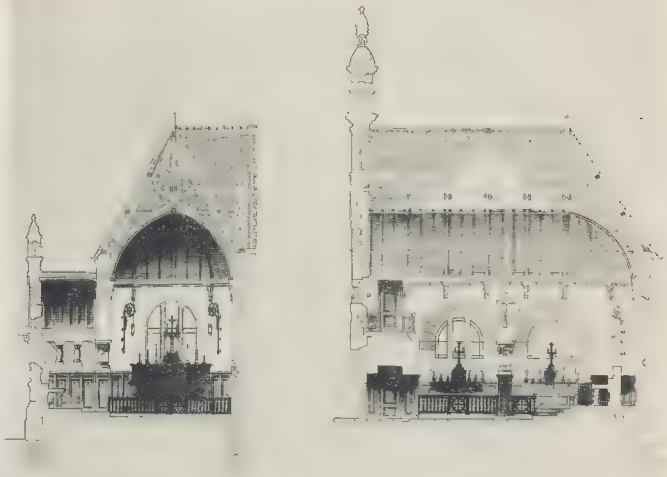

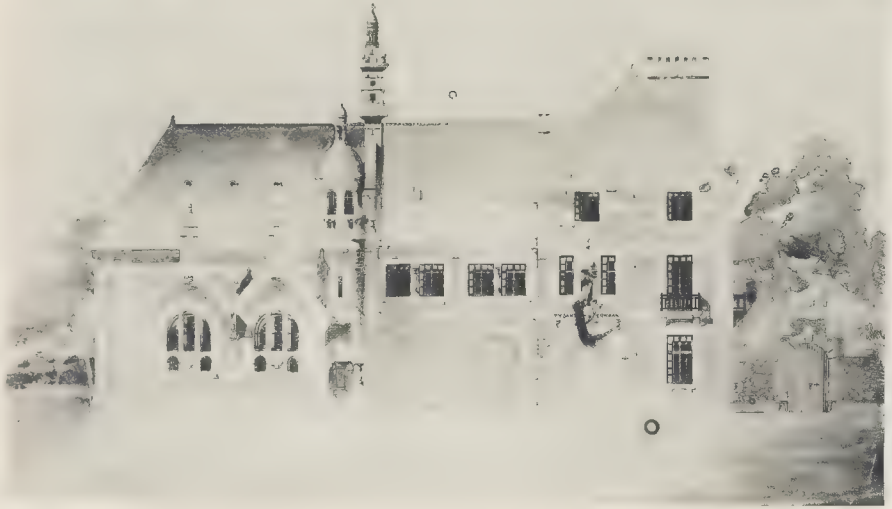

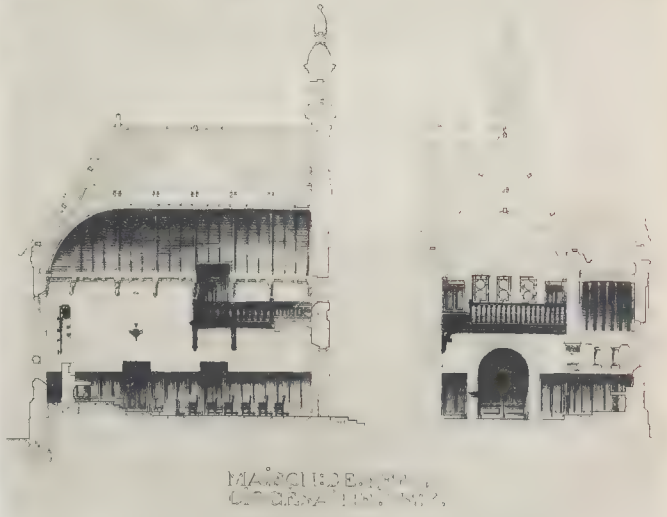

Imp. Ph. E. Le Beau, Paris

CONCOURS DU MERCREDI - DIPLOME D'ARCHITECTE - Une maison de repos à la campagne. M. VAJOLOS, élève de M. PALLIN

Armand Guérinet, éditeur, 4, 49, Faubourg Saint-Martin, Paris

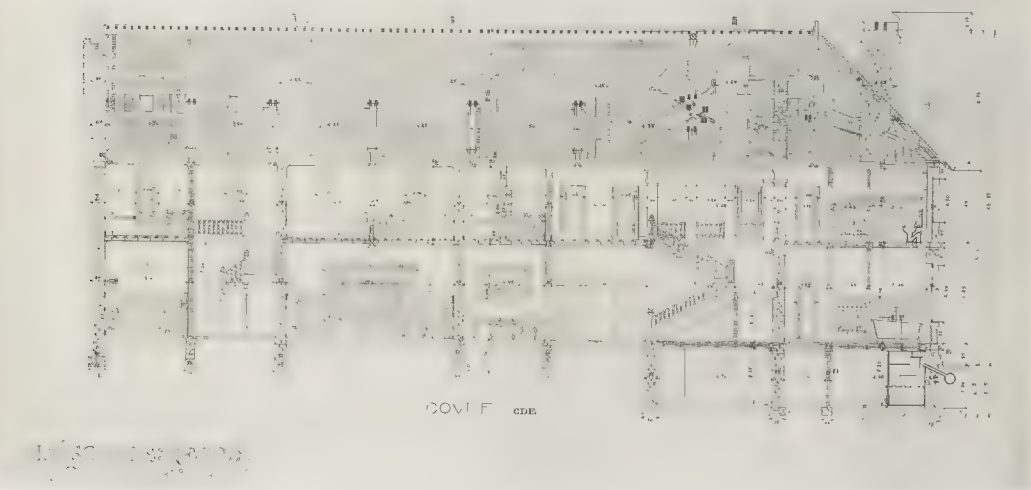

Héliotypie E. Le Delay, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 148, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS DU MEILLEUR DIPLOME D'ARCHITECTE Une maison de repos Diocésaine - M. VAUGEOIS, élève de M. PAULIN

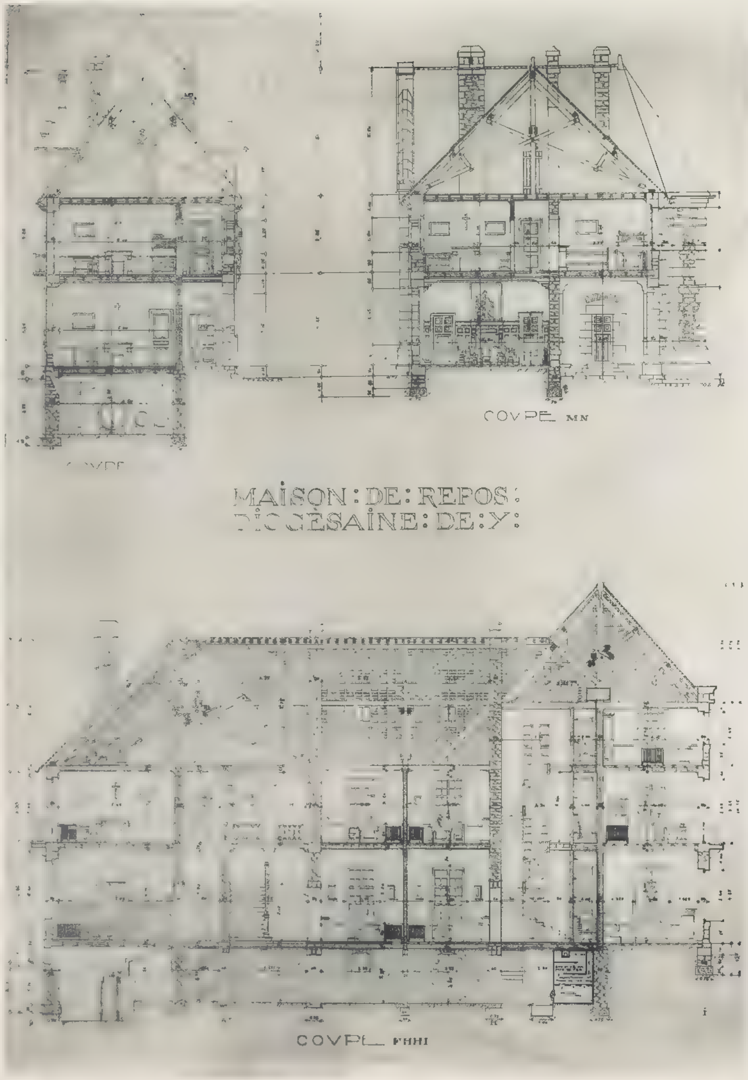
COVPE MN
COVPE
MAISON : DE : REPOS :
DIOCÉSAINE : DE : Y :
COVPE

TY
SAINT ERWAN

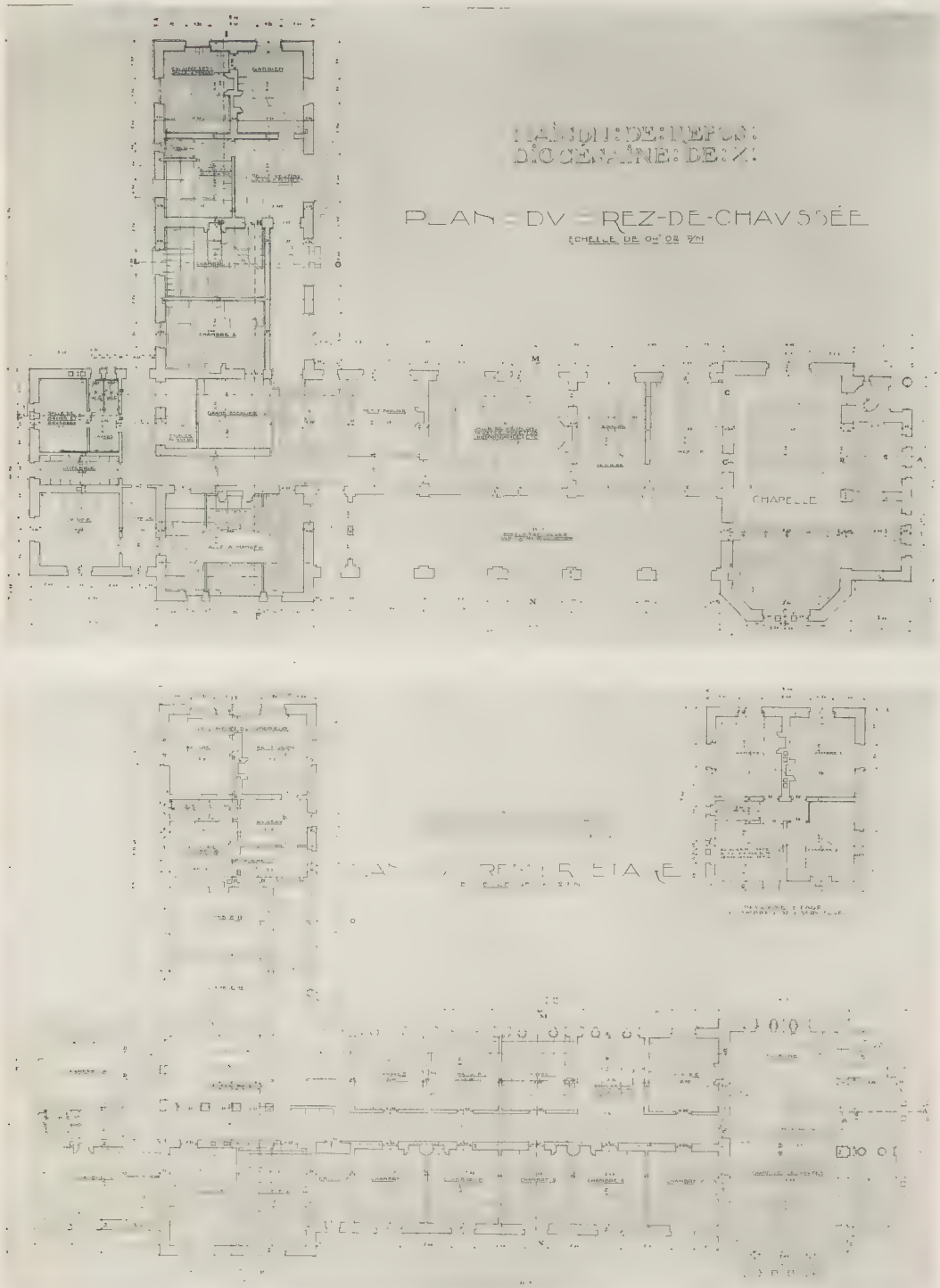

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS DU MEILLEUR DIPLOME D'ARCHITECTE - Une maison de repos Diocésaine - M. VAUGEOIS, élève de M. PAULIN

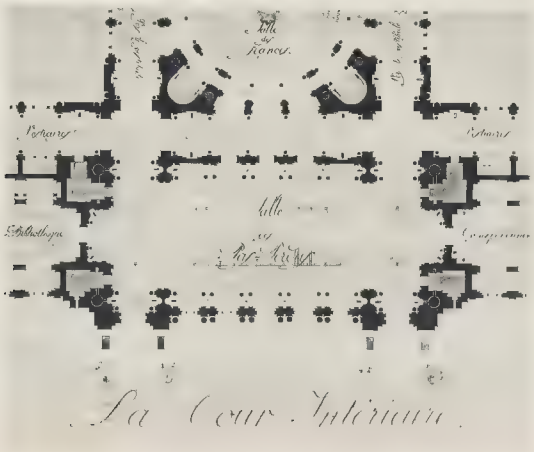

Bibliothèque E. Le Doley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UNE SALLE DES PAS PERDUS D'UN PARLEMENT - 1re seconde médaille - M. GIROUD, élève de M. DUQUESNE

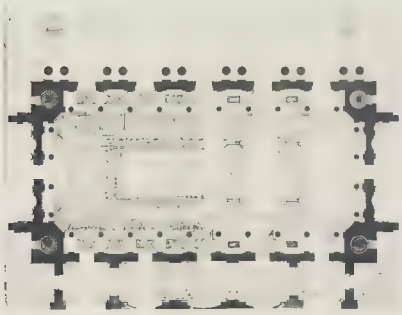

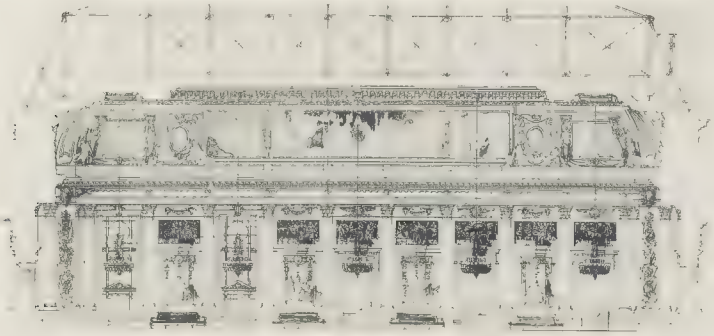

Héliotypie E. Le Deley. Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

UNE SALLE DES PAS PERDUS D'UN PARLEMENT - 1re seconde médaille - M. GODARD, élève de M. PASCAL

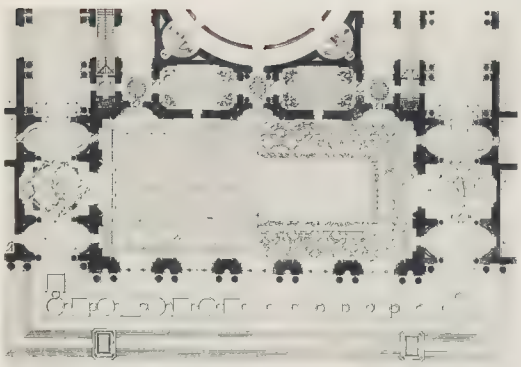

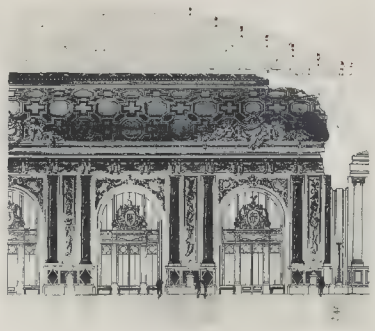

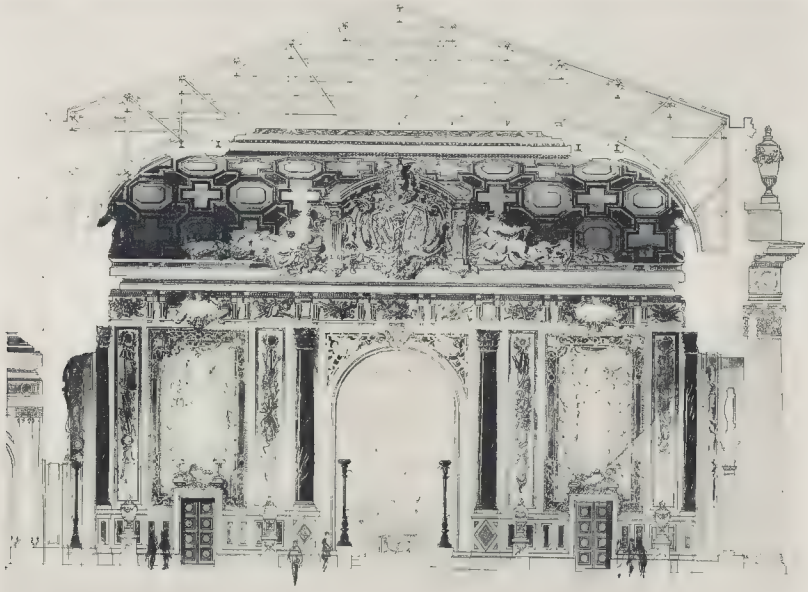

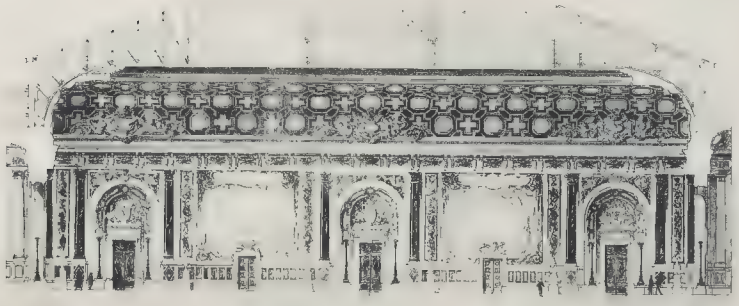

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guerfaet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UNE SALLE DES PAS PERDUS D'UN PARLEMENT - 1re seconde médaille - M. Marius BOYER, élève de M. HERAUD

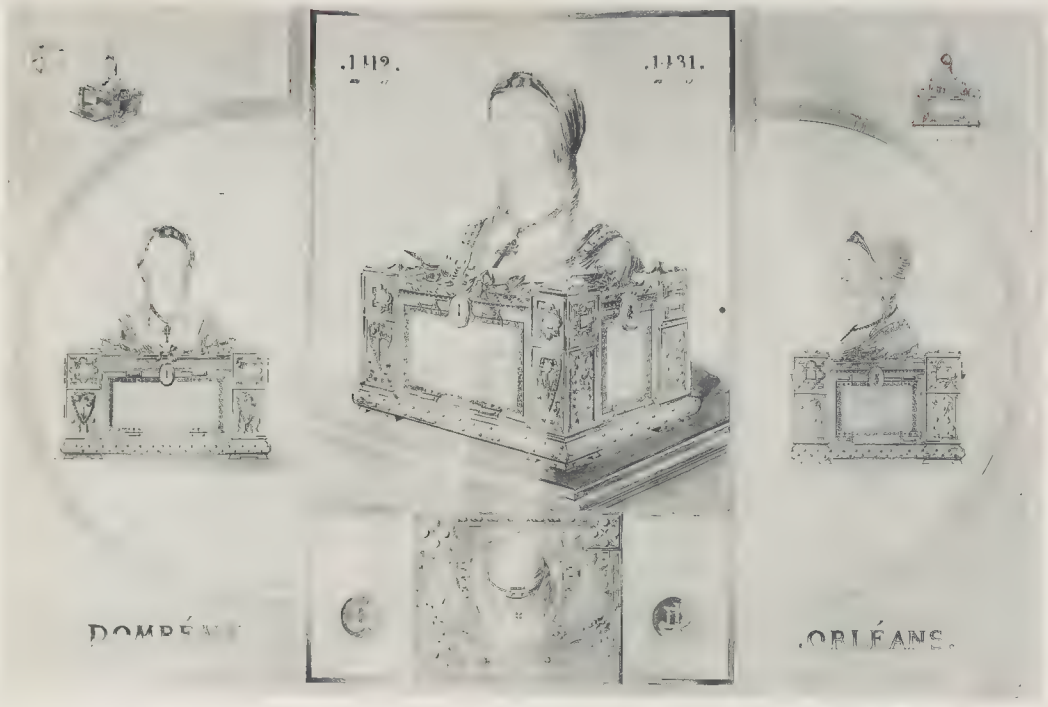

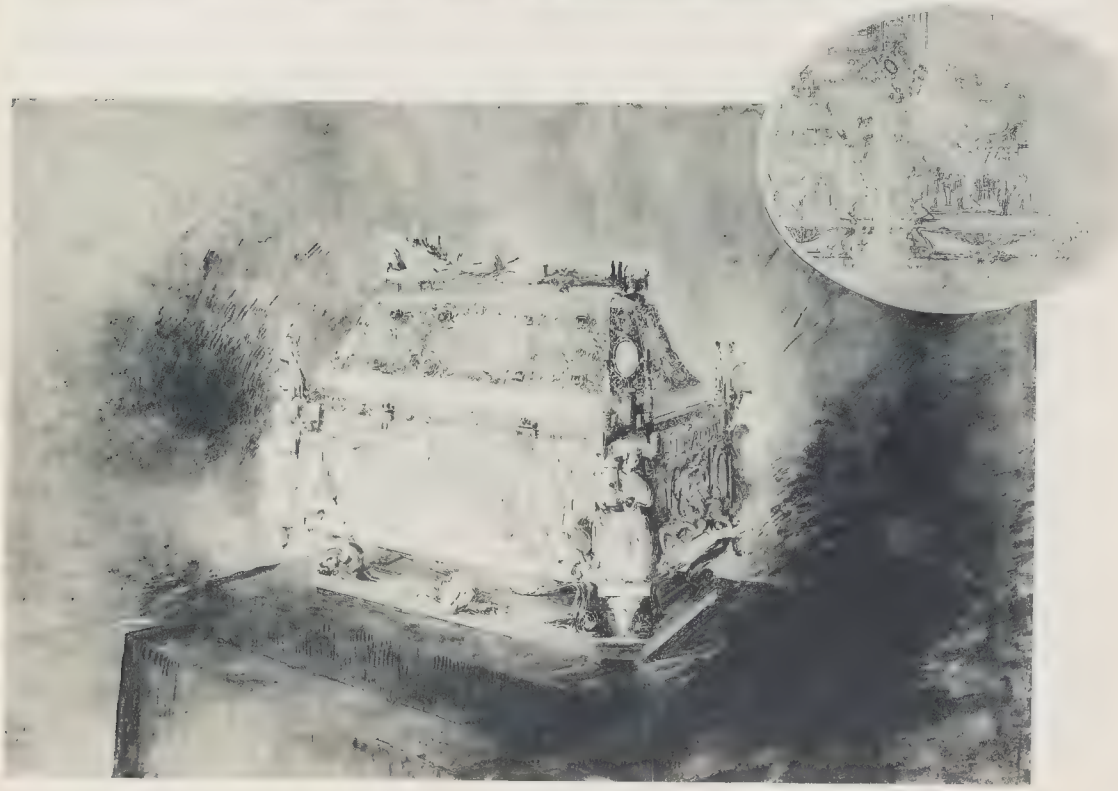

Héliotypie C. Le Coley Paris

Armand Guerinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS ROUGEVIN - Un coffret reliquaire pour contenir les Reliques de Jeanne d'Arc
1re médaille - 1er Prix - M. GALLI, élève de M. HERAUD - 2me Prix - 1re médaille - M. DELAON, élève de M. LALOUX

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinel, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS ROJOUX - Un coffret reliquaire pour contenir les Reliques de Jeanne d'Arc
1re médaille - M. LAPRADE, élève de M. REDON - 1re seconde médaille - M. GRAPIN, élève de M. BERNIER

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 145, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - Un coffret reliquaire pour contenir les Reliques de Jeanne d'Arc 1re médaille - M. HEULOT. (École Régionale de Rennes) élève de M. G. LEFORT
1re seconde médaille - M. LE MONNIER élève de M. HERAUD

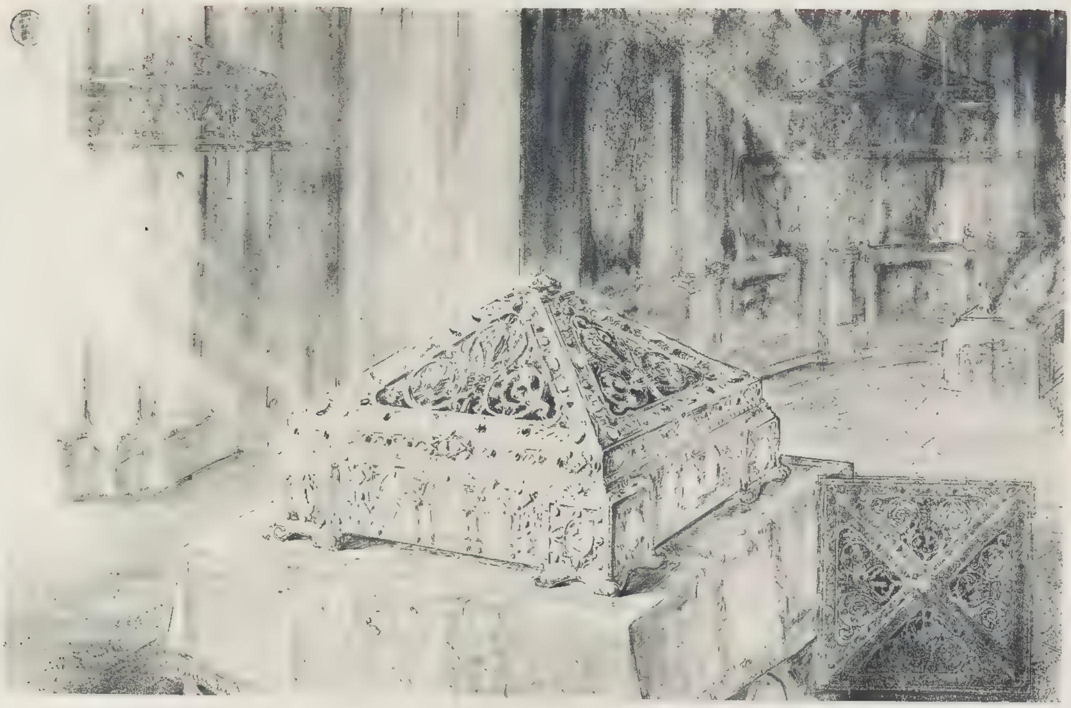

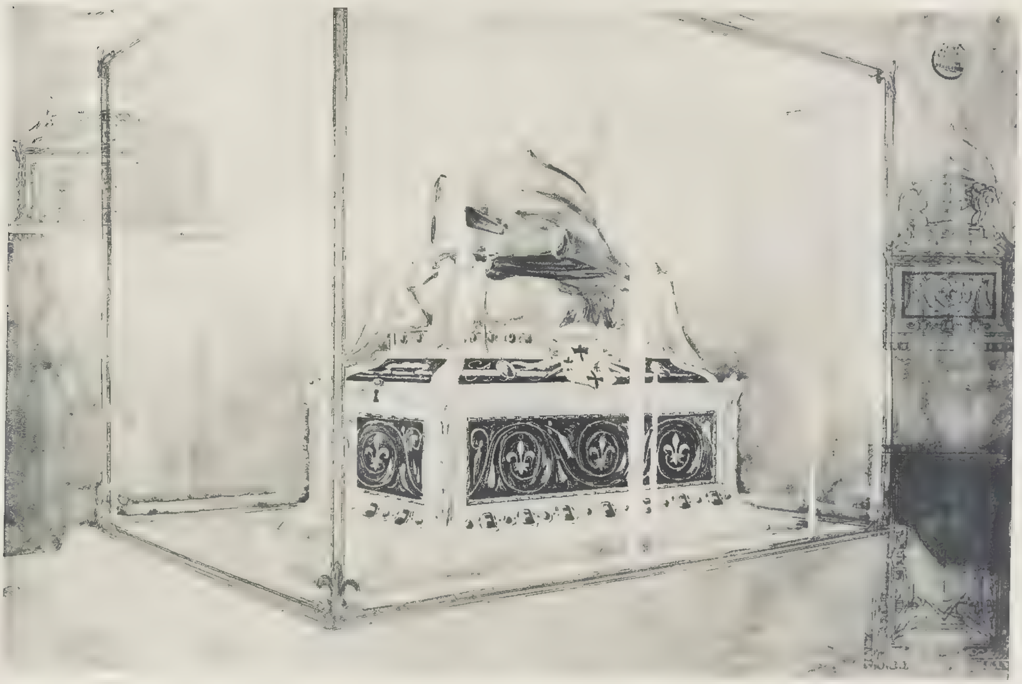

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin Paris

CONCOURS [illegible] - Un [illegible] quaire pour contenir les Reliques de Jeanne d'Arc
1re [illegible] Médaille M. DUMAIL, élève de M. BERNIER - CHANTRE [illegible] élève de M. JAUSSELY

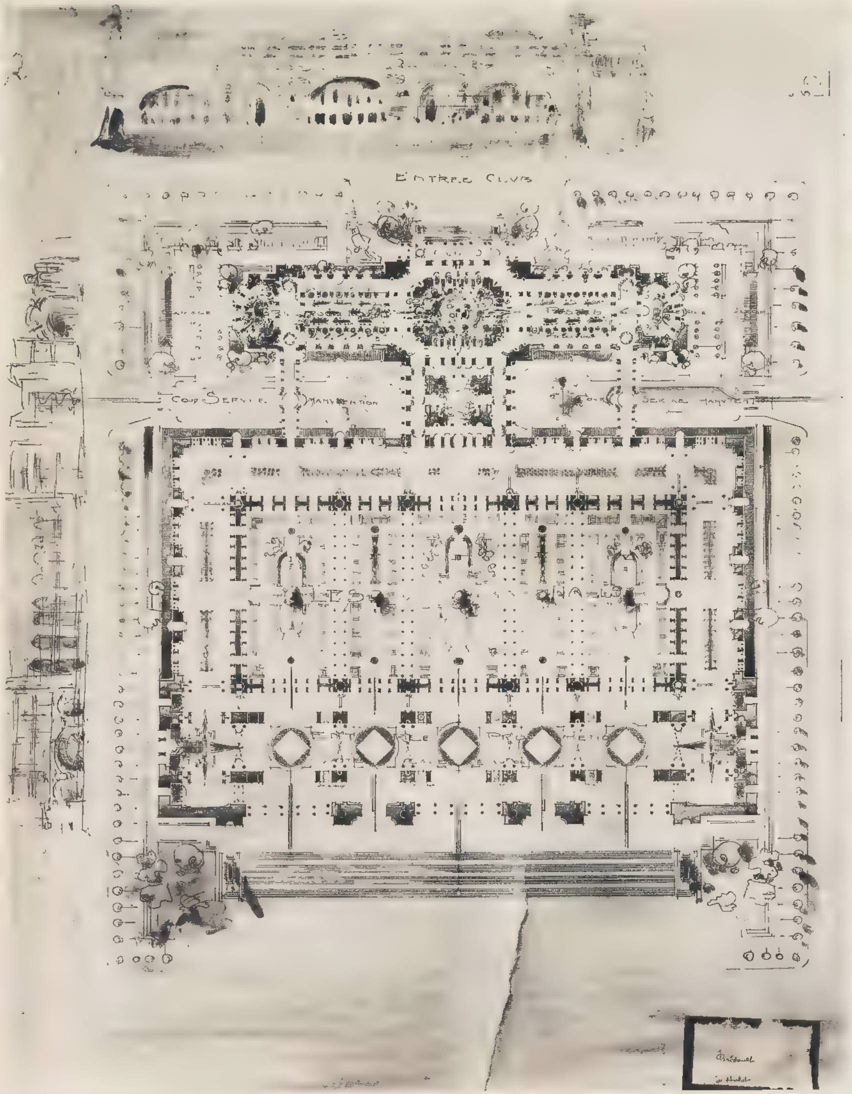

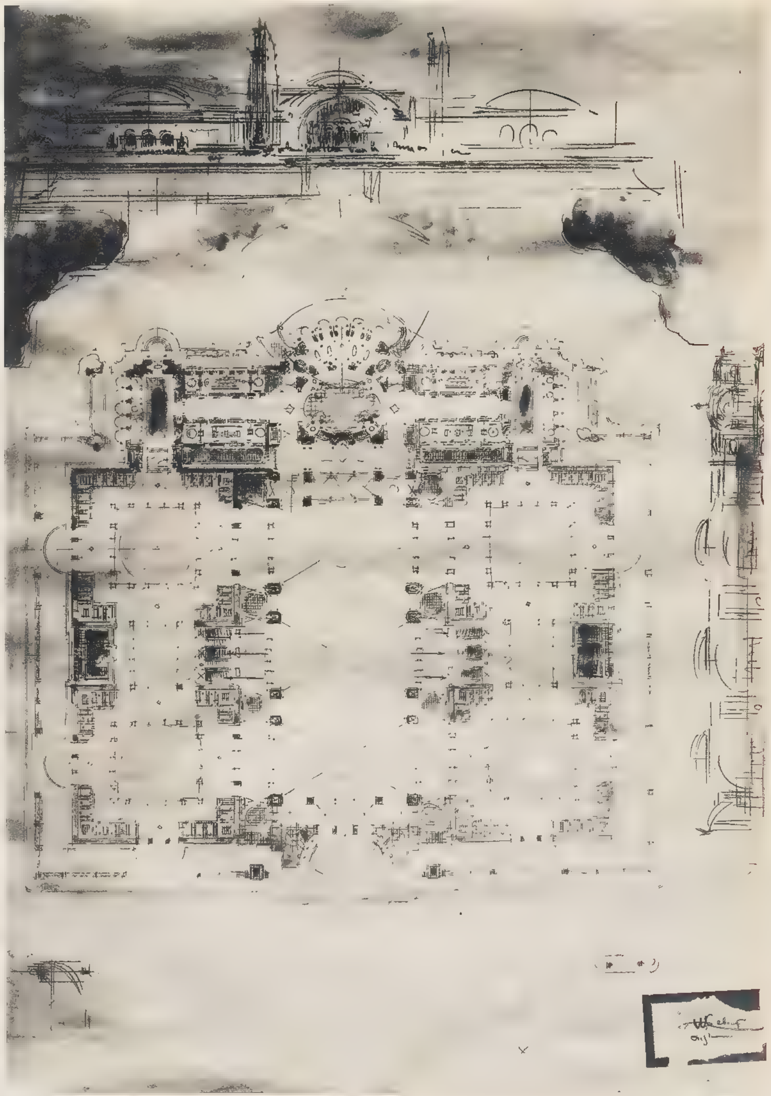

Heliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS DU GRAND PRIX DE ROME - Une Bourse du Commerce et de l'Industrie (Esquisse de 24 heures)
M. BRIDAULT, élève de M. HULOT - M. LEBOLT élève de M. DEGLANE

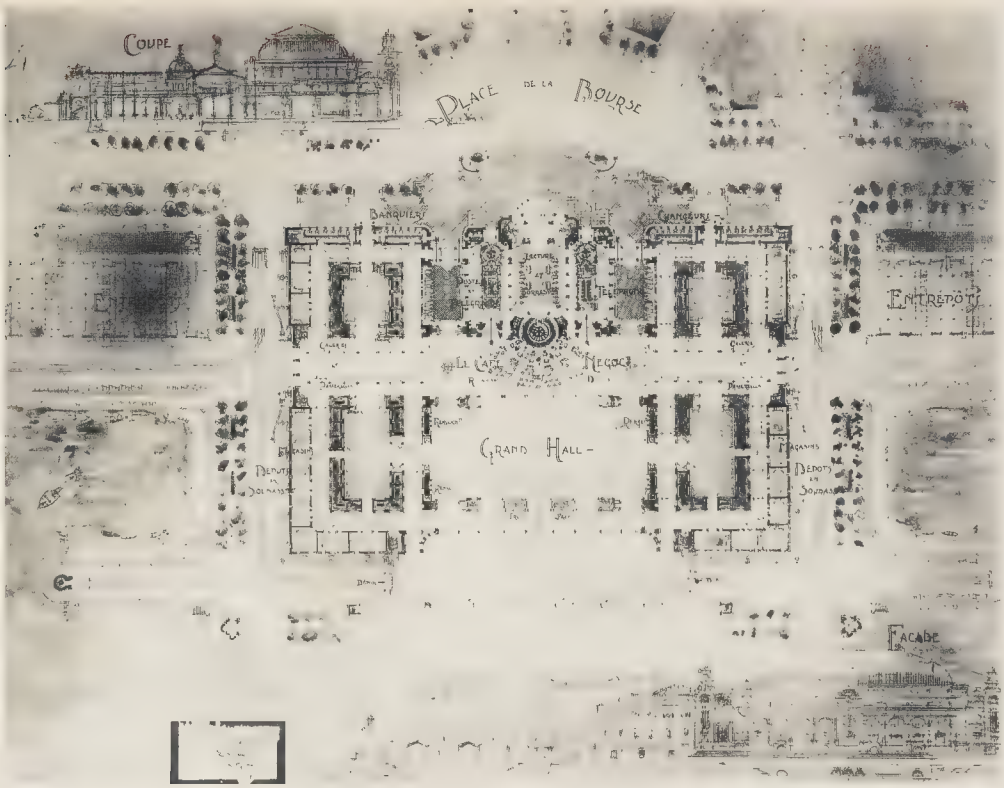
COUPE
PLACE DE LA BOURSE
BANQUIERS
ENTREPOT
LE CAFÉ
NEGOCE
GRAND HALL
FAÇADE

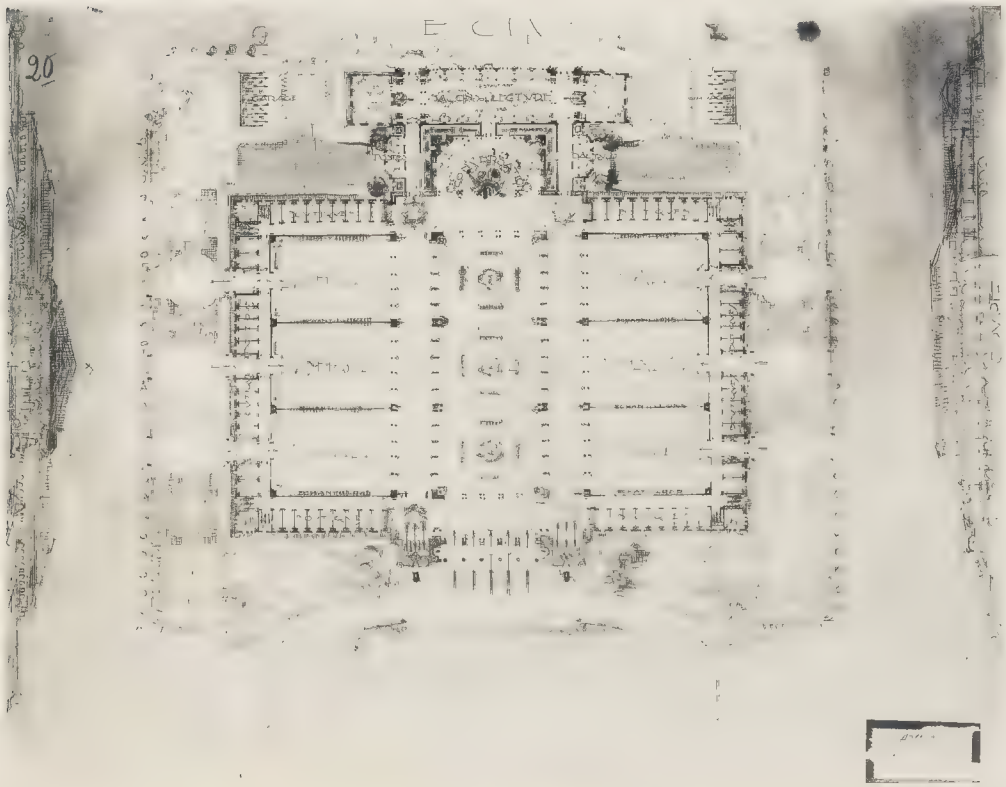
2e

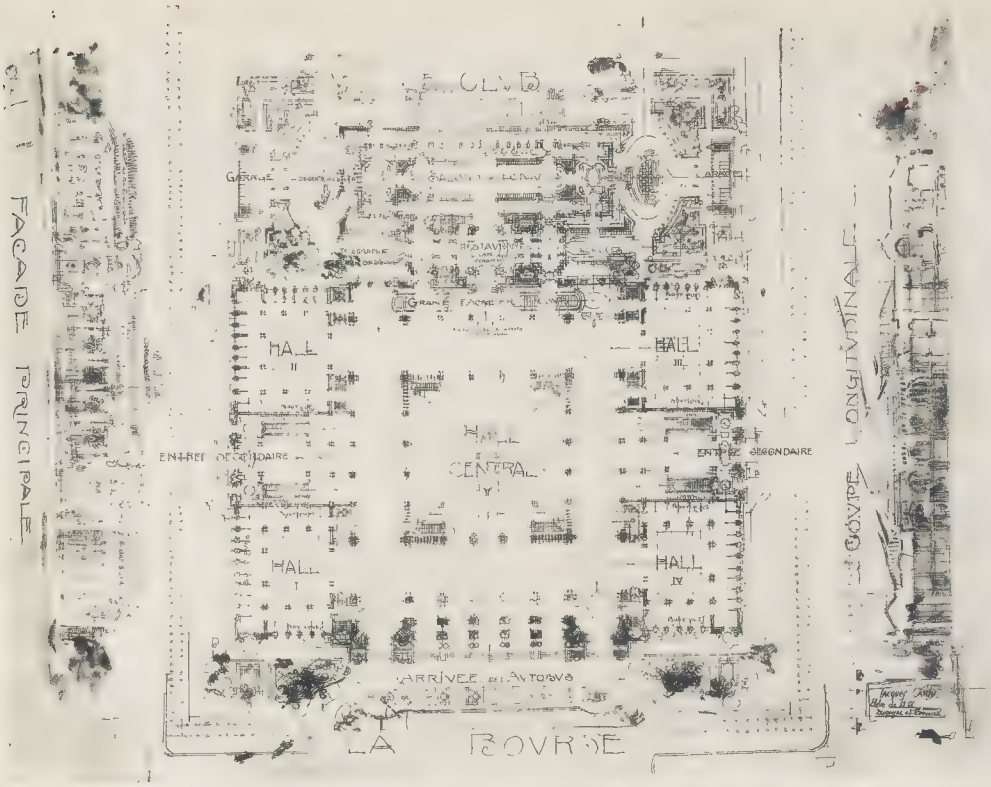

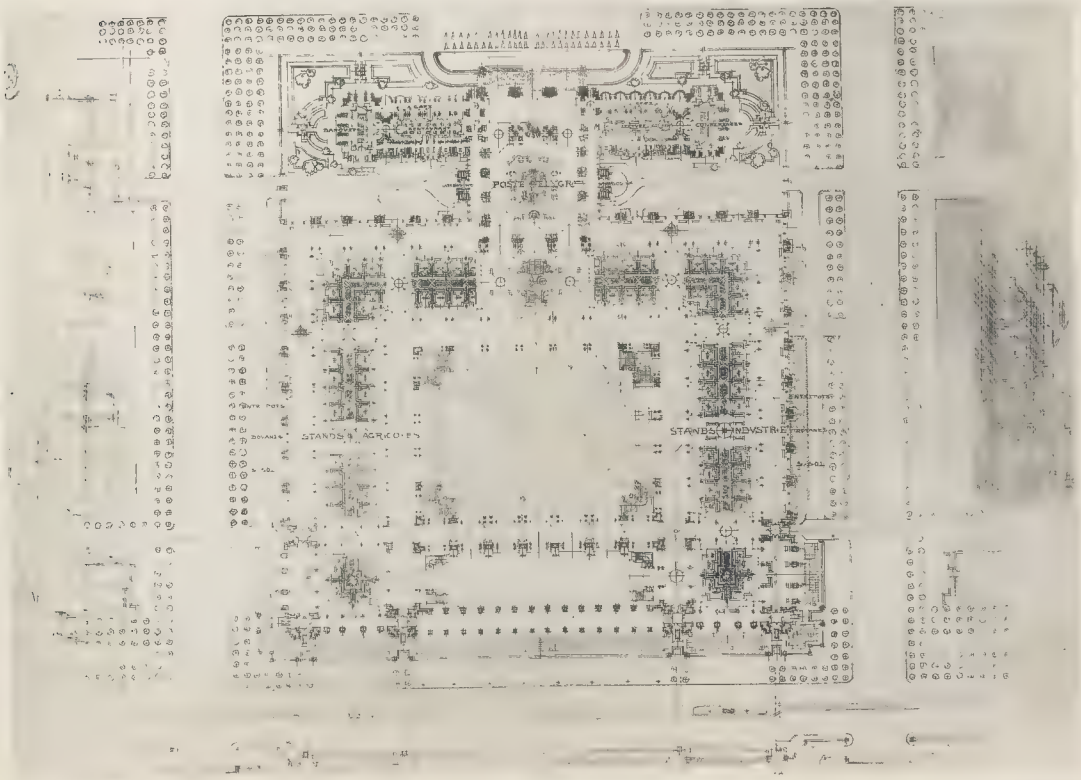

Héliotypie C. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 149, Faubourg Saint Martin Paris

CONCOURS DU GRAND PRIX DE ROME Une Bourse du Commerce et de l'Industrie (Esquisse de 24 heures)
M. CARLU, élève de MM. DuQUESNE et RECOURA - M. BRAY, élève de M. PASCAL.

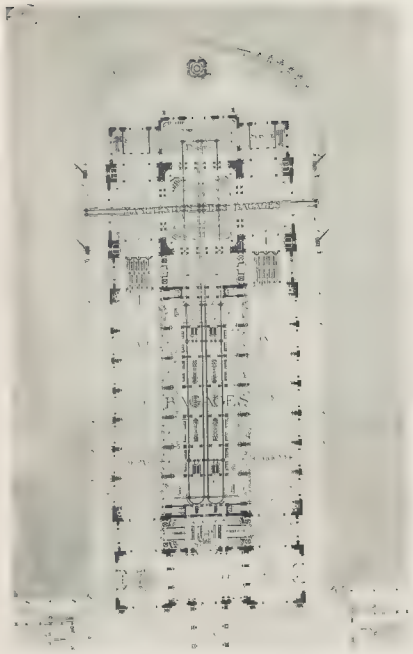

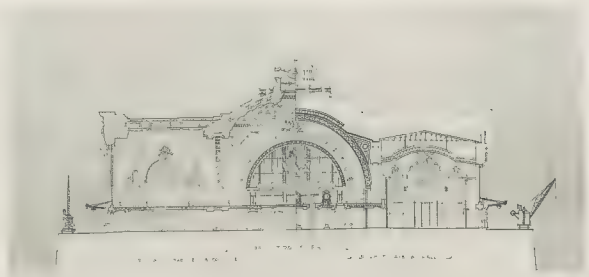

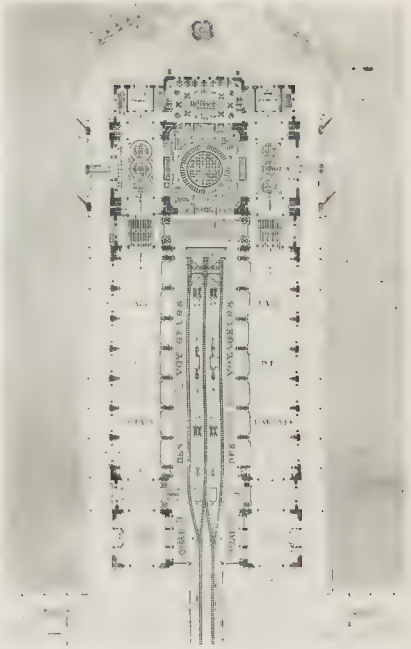

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

Marcel GALLI, élève de M. Héraud - Une Gare Maritime (1re Médaille)

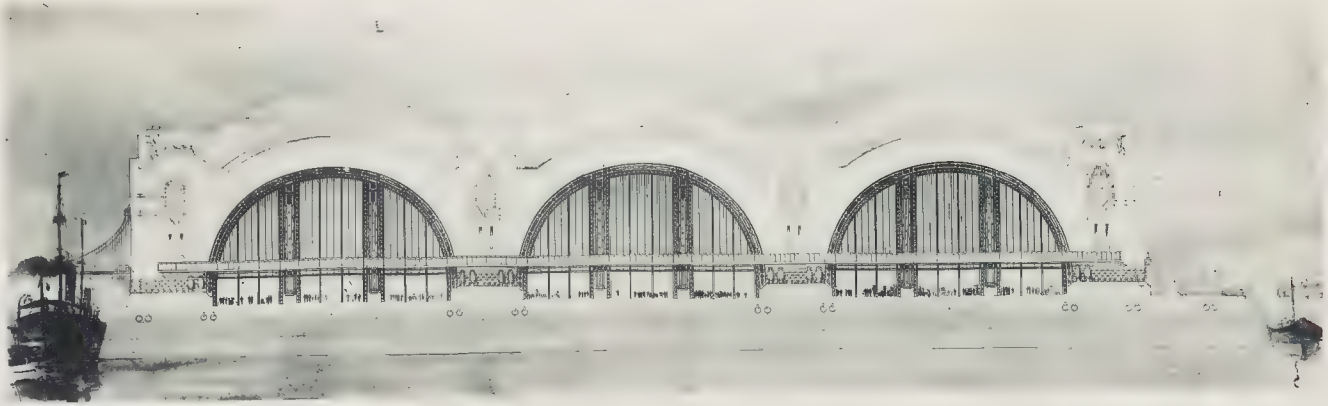

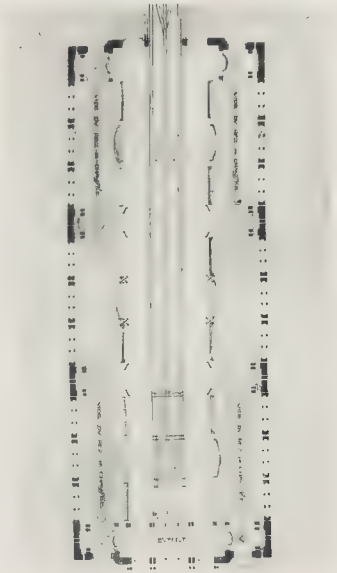

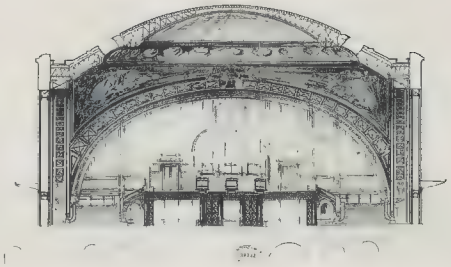

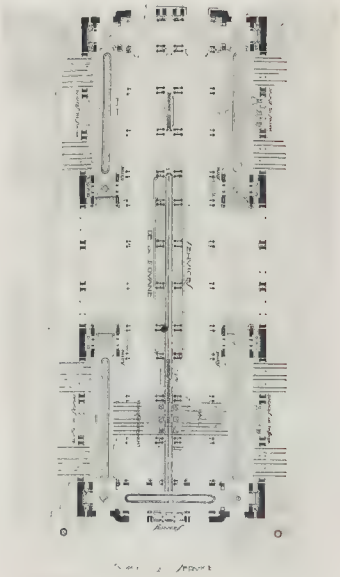

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

M. MONNARD élève de M. Héraud Une Gare Maritime (1re seconde médaille)

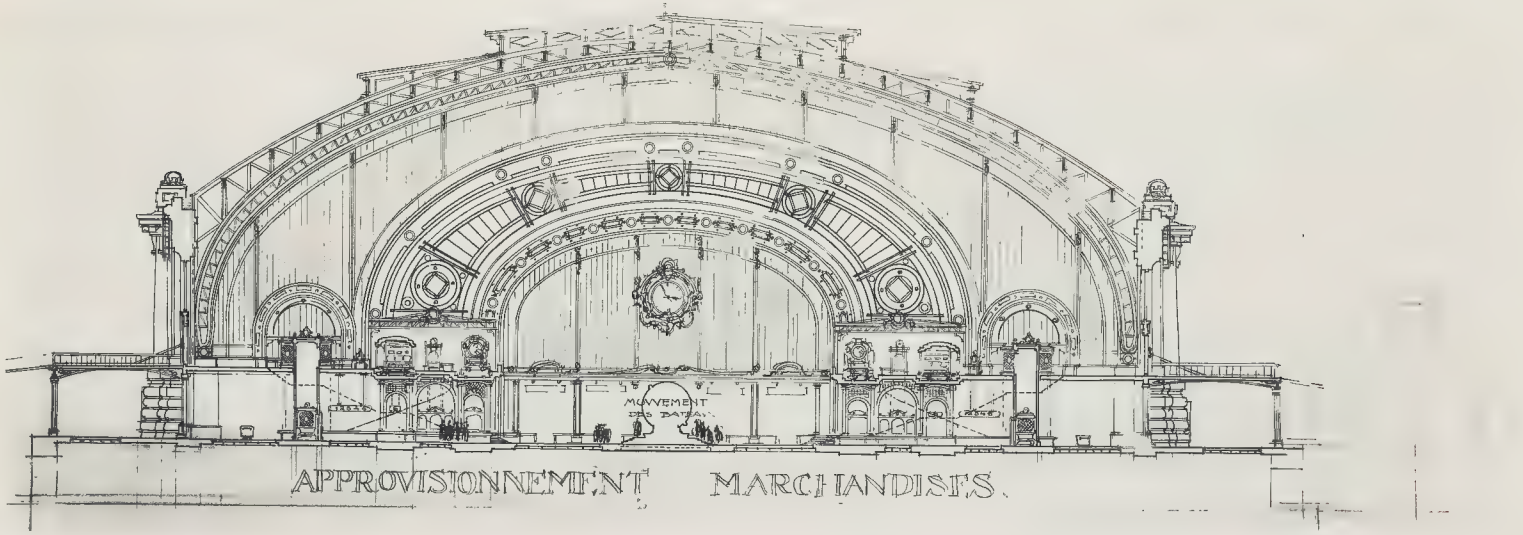

Héliogravure E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint Martin Paris

M. FERRAN, élève de M. Laloux. Une Gare Maritime (1re seconde médaille)

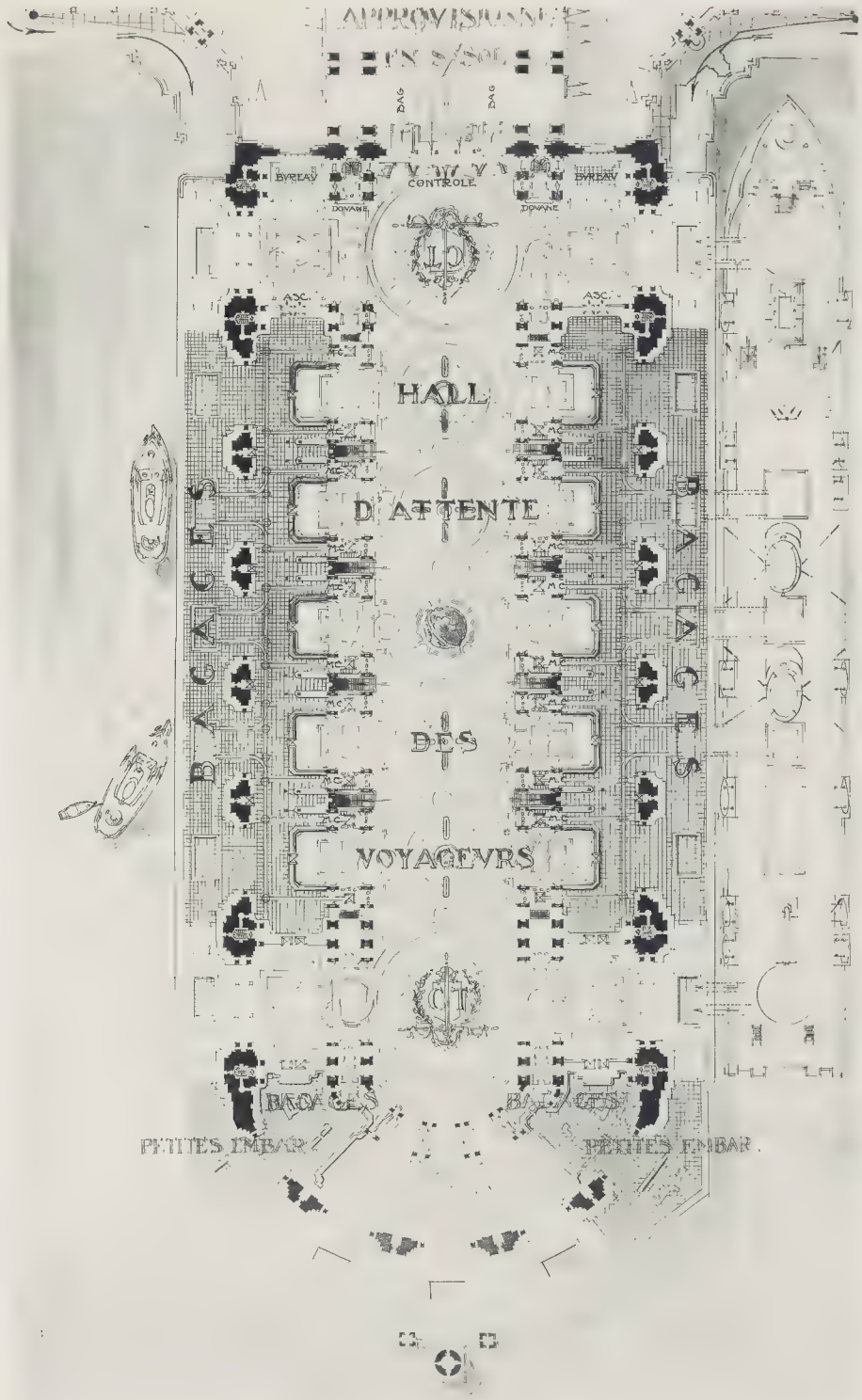

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

M. FERRAN, élève de M. Laloux Une Gare Maritime (1re seconde médaille)

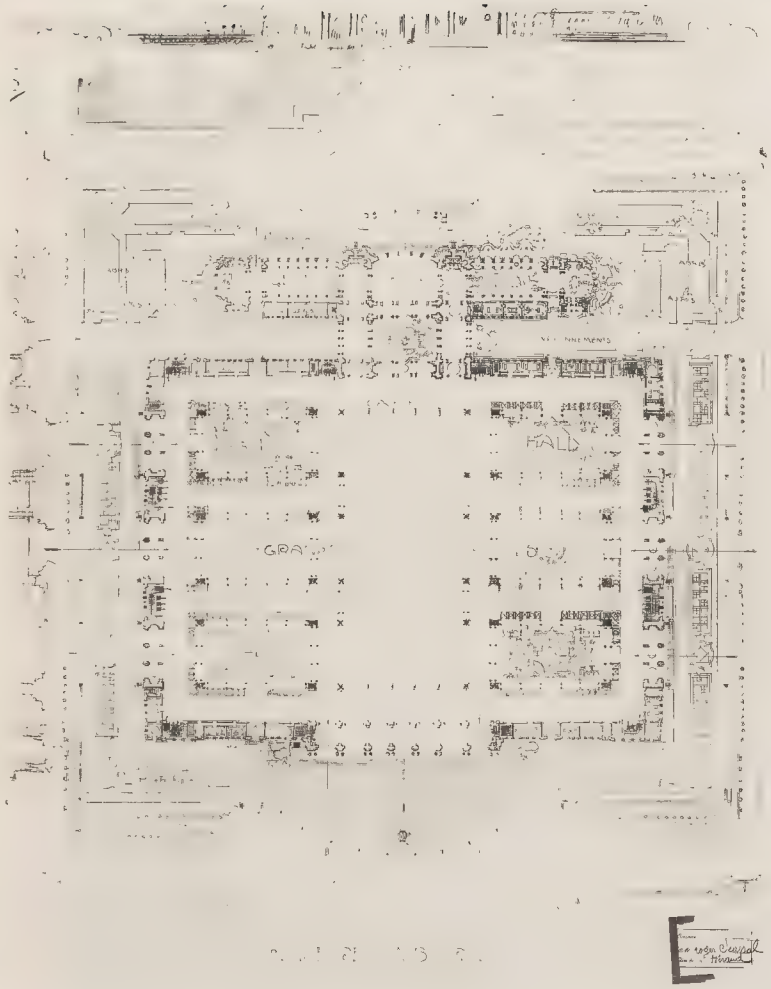

LE CLUB

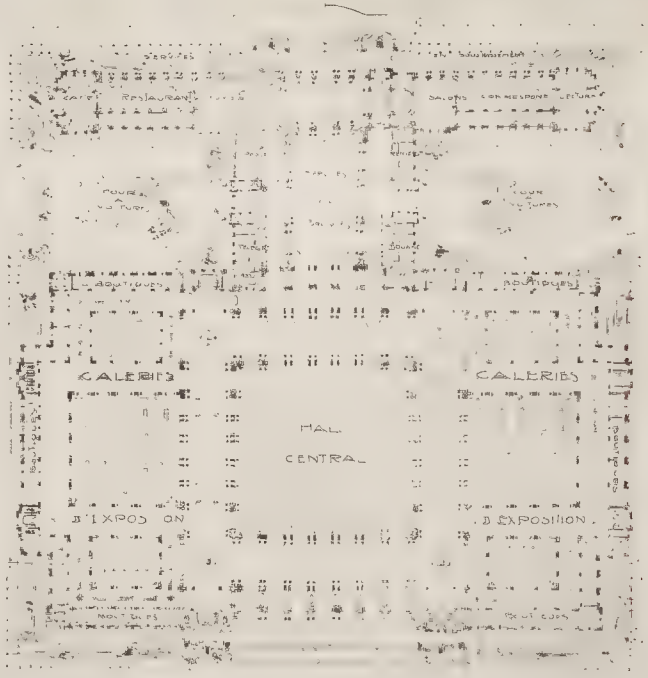

LA BOURSE

Concours du Grand Prix de Rome R SEASSAL, élève de M. Héraud - Une Bourse d. Commerce et de Industrie, esquisse de 24 h. - M. GREGOIRE, élève de M. Pa.lin

Heliotype E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éd.teur 140 Faubourg St.Martin Paris

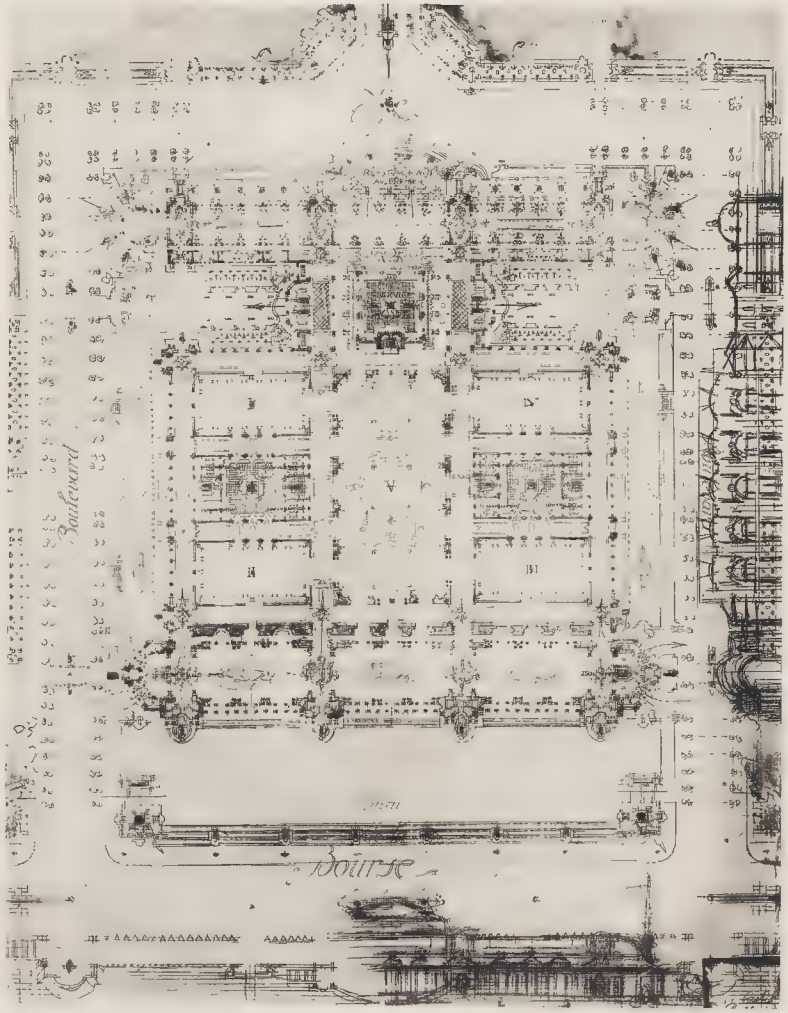

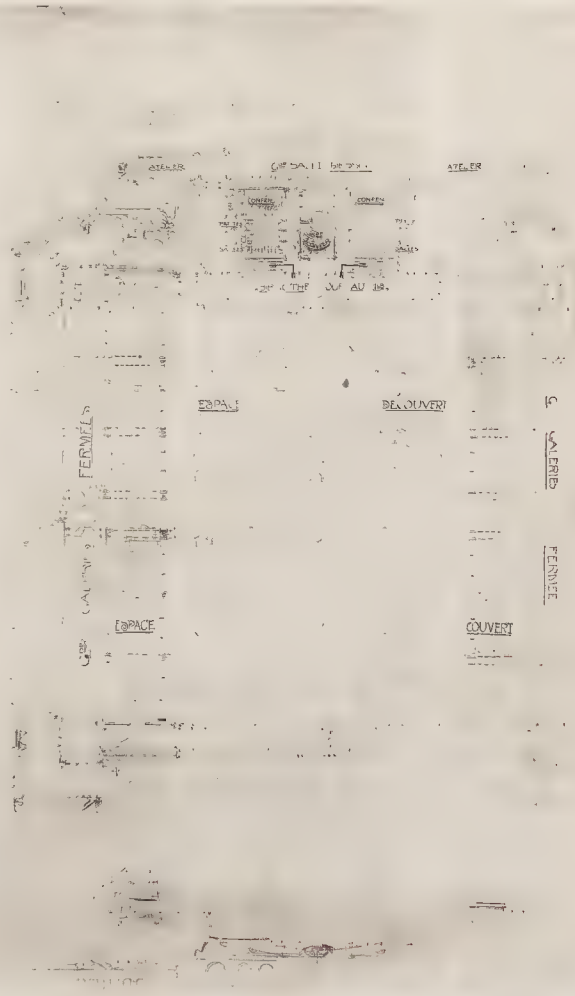

Héliogravure E. Le Deley Paris

Concours du Grand Prix de Rome CASTEL, élève de M. Bernier - une bourse de Commerce et de l'Industrie, esquisse de 24 h. - M. GIRARDIN, élève de M. Paulin - Un Musée des Chemins de fer (1re seconde médaille)

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin. Paris

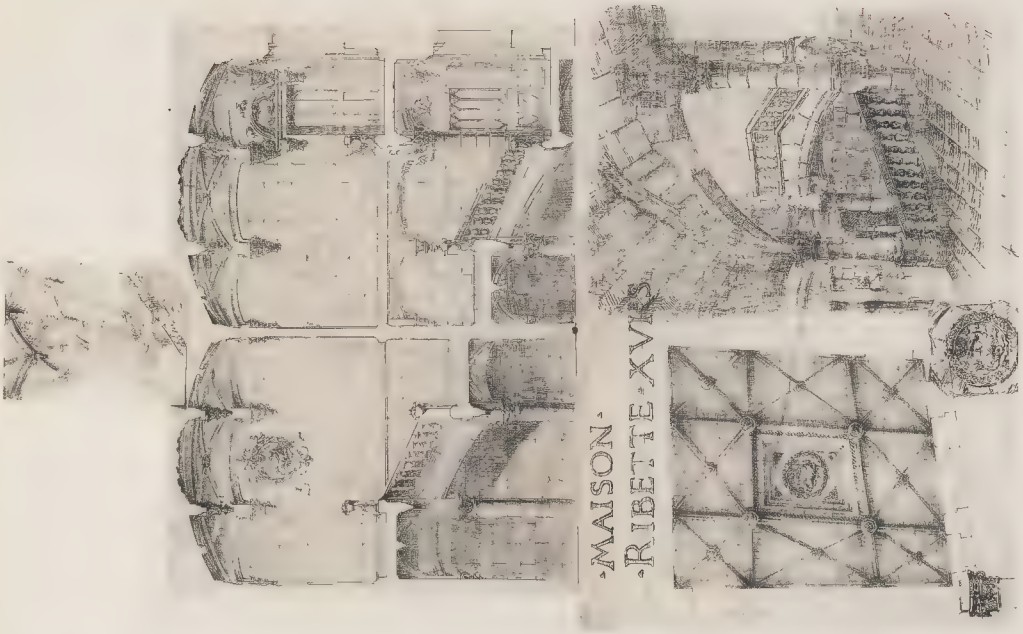

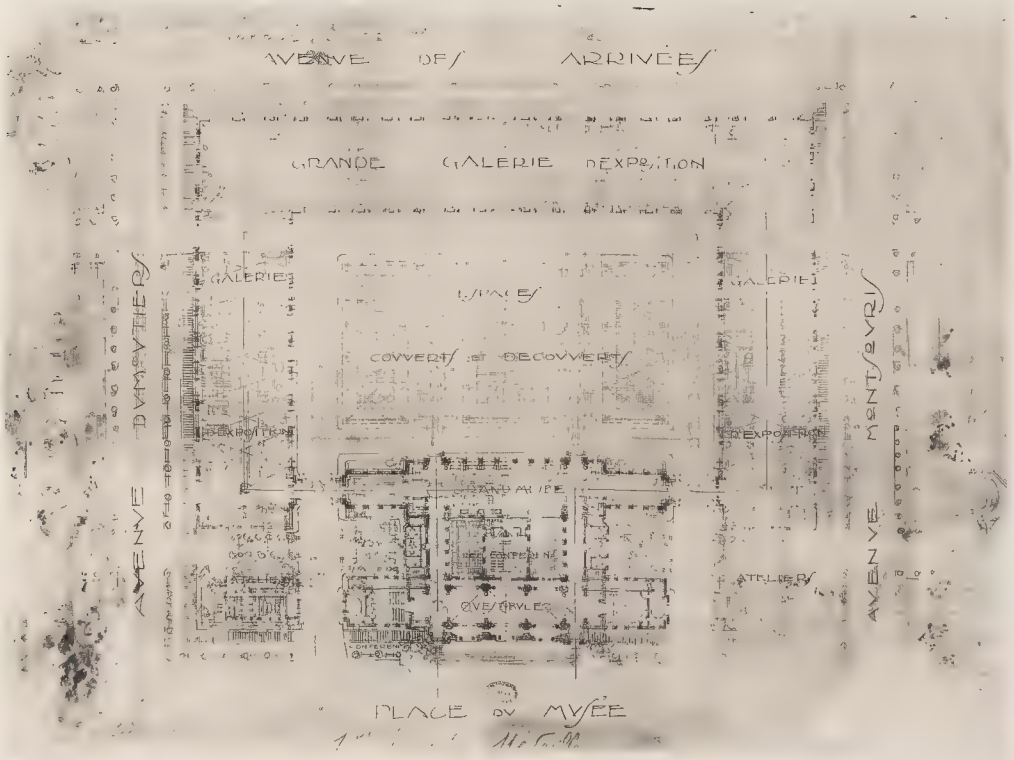

Typotypie E. Le Roley Paris Armand Guerinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

Concours d'Archéologie M. RIDEAU, élève de M. Paulin - Escalier à Périgueux, 1re seconde médaille (XVIe siècle) - M. DRAPERI, élève de M. Héraud - Un Musée de Chemins de fer (1re seconde médaille)

UN COURONNEMENT D'ESCALIER

Maison Ribette à Périgueux.

XVIme SIÈCLE

Coupe suivant AB

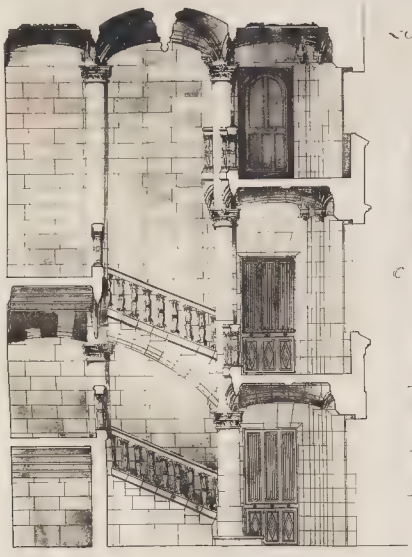

Coupe suivant CD

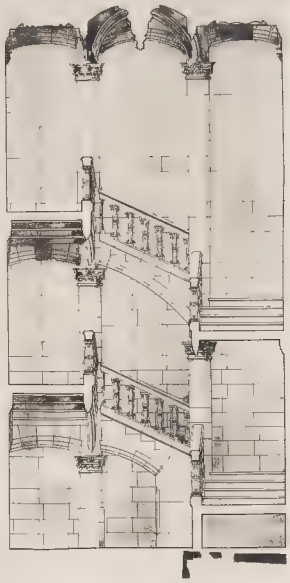

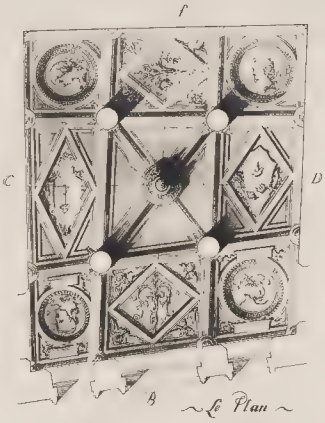

Le Plan

Echelle : 0,05 P.M.

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

Concours d'Archéologie - M. BERTHOLX, élève de M. Duquesne (1re seconde médaille) - M. BOLDARD, élève de M. Defrasse (1re seconde médaille)

COVPE SVR AB

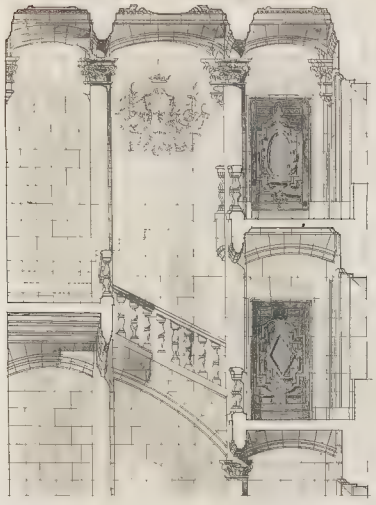

COVPE SVR CD

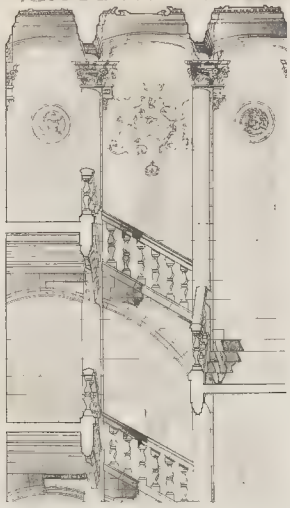

MAISON RIBETTE A PERIGVEVX

RESTITVTION DV COVRONNEMENT DE L'ESCALIER DV XVIme SIECLE.

PLAN DV PLAFOND

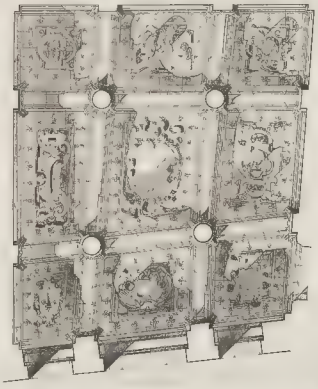

MAISON RIBETTE A PÉRIGUEUX

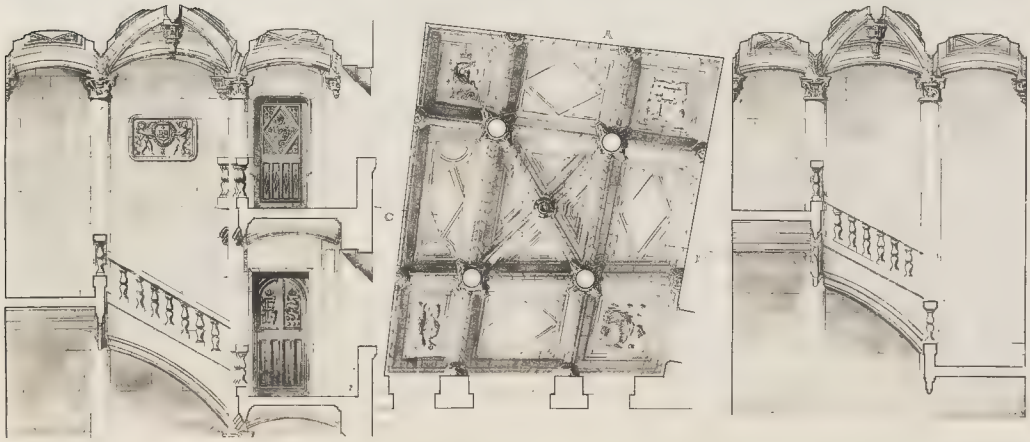

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

Concours d'Archéologie - M. RAECHTOLD, élève de M. Laloux - M. LOISON, élève de M. Laloux - Maison Ribette à Périgueux (1re seconde médaille)

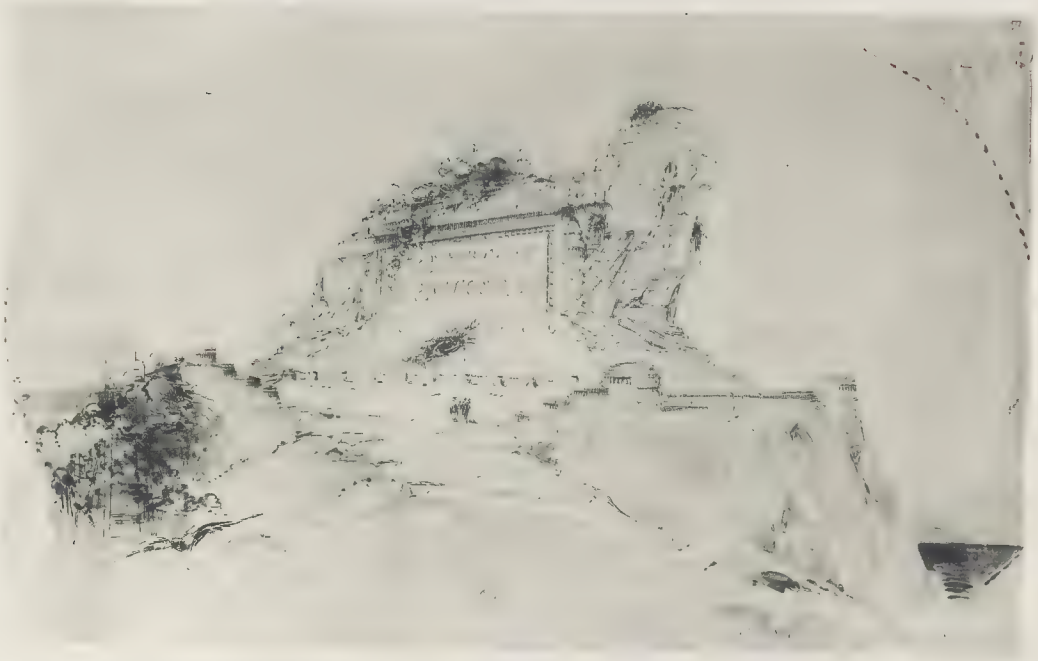

Héliotypie E. Le Deley, Paris Armand Guerinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

Concours d'Archéologie - M. LE MONNIER, élève de M. Héraud - Un monument commémoratif, Esquisse 1912 (1re seconde médaille) M. Maxime PETIT, élève de M. Deglane (1re seconde médaille

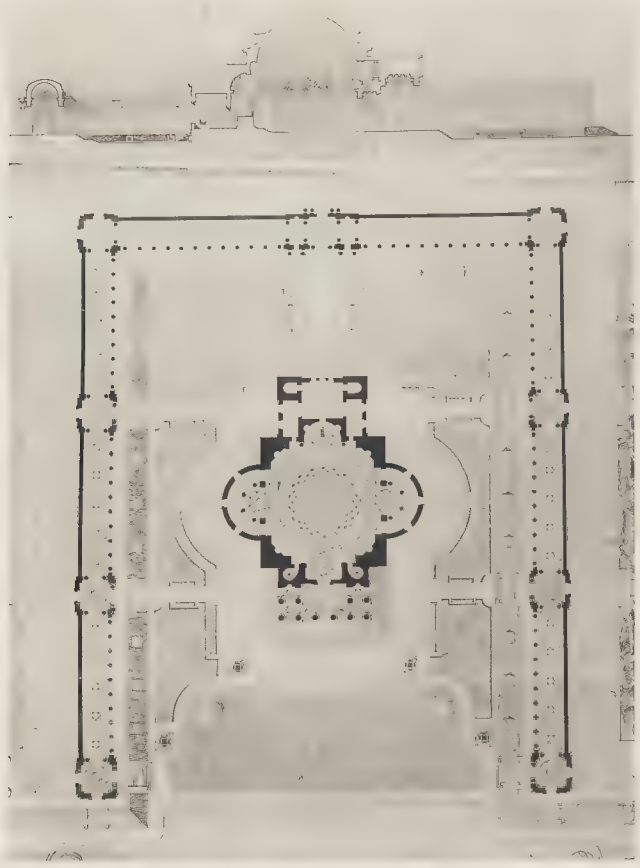

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

M. LACOSTE, élève de M. Deglane - Un Crématorium (1re seconde médaille)

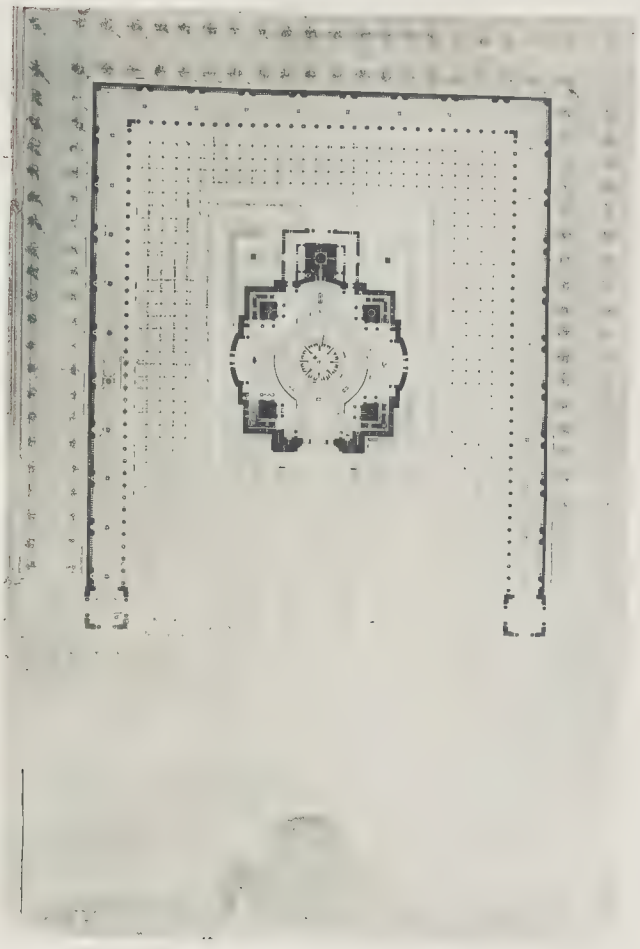

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140, Faubourg St-H[illegible]

M. GRANDPIERRE, élève de M. Héraud - Un Crématorium (1re seconde médaille)

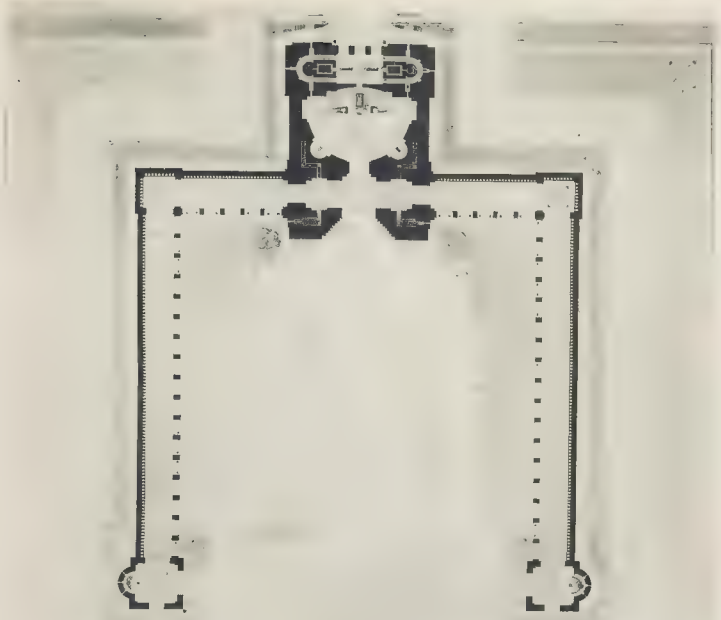

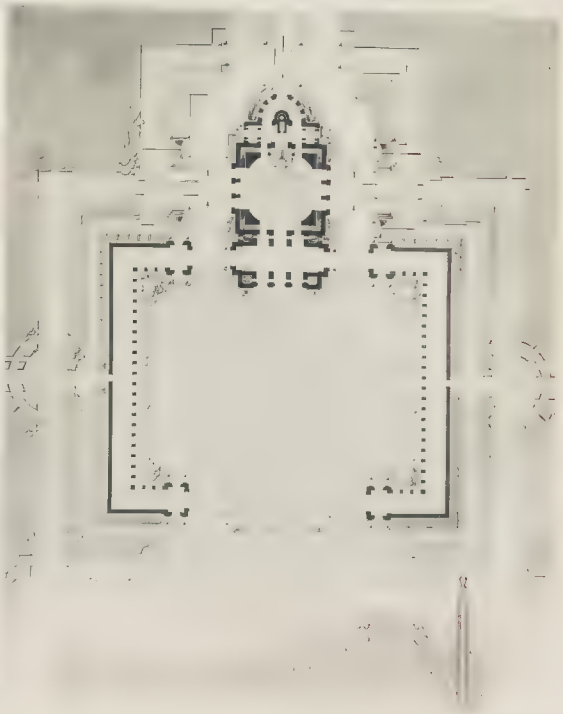

Héliotypie E. Le Deley, Paris

M. CHANTRIAUX élève de M. Jaussely - Un Crématorium (1re seconde médaille) M. CHANDARD élève de MM. Duquesne et Recoura - Un Crématorium (1re seconde médaille)

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

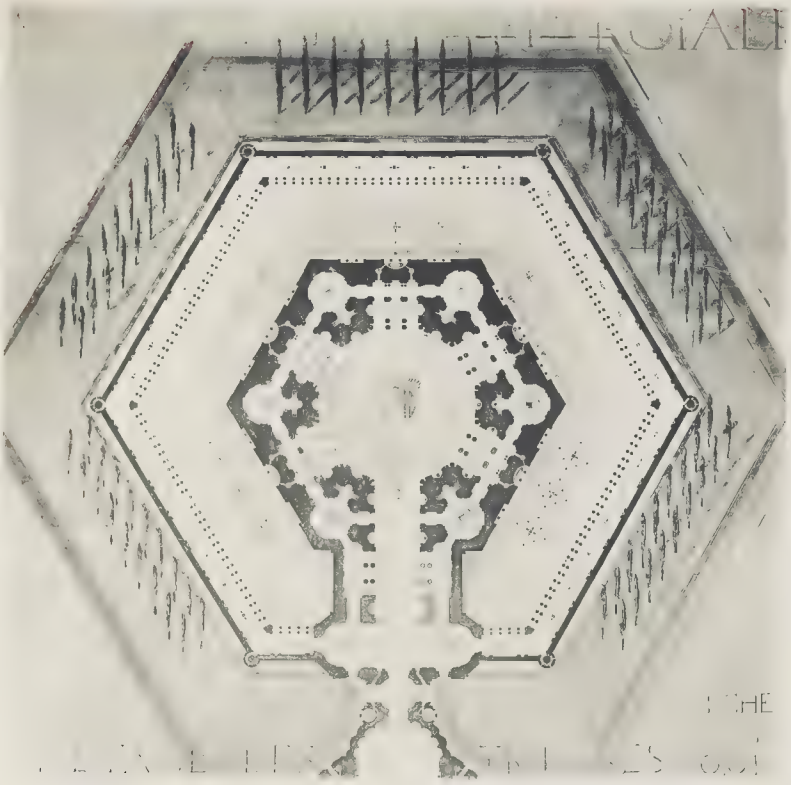

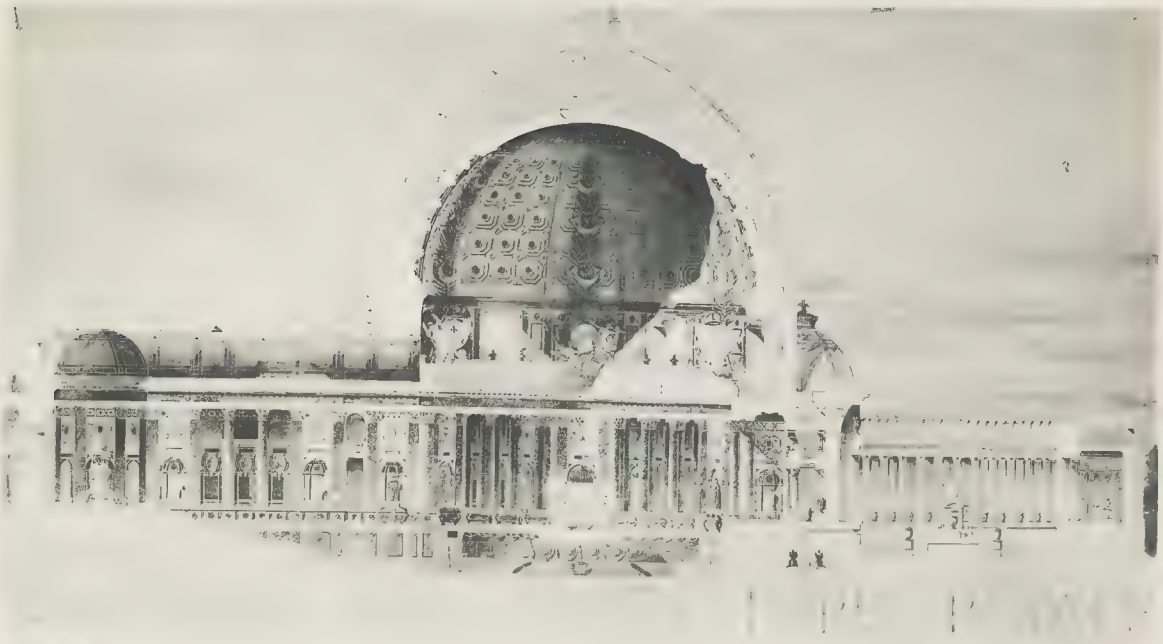

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

Concours Achille Leclerc M. ASTRUC, élève de M. Redon - Une Sépulture Royale

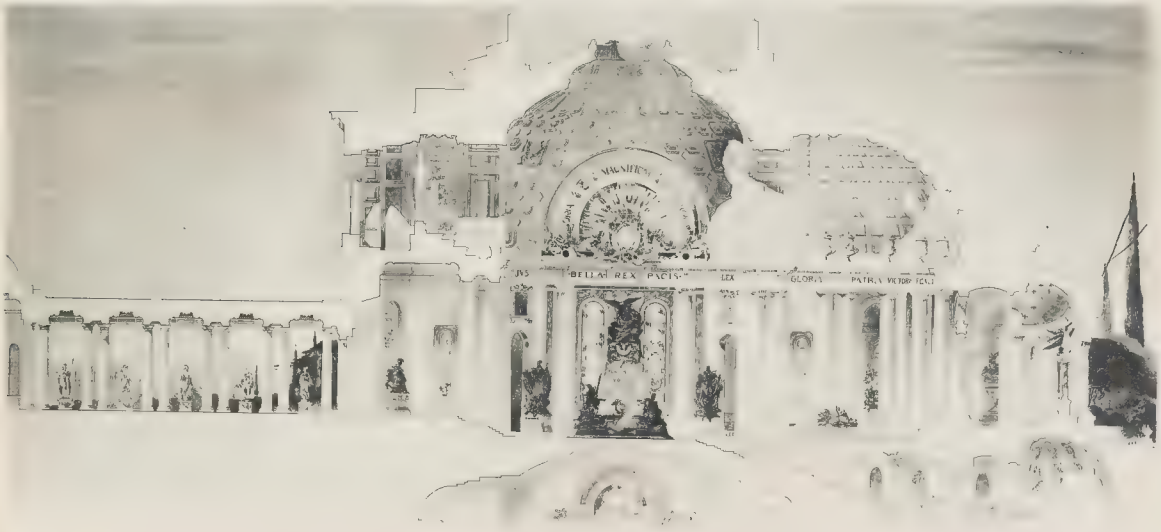

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Concours Achille Leclerc - M. KEMPTGEN, élève de Laloux - Une sépulture Royale

Armand Guérinet Editeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

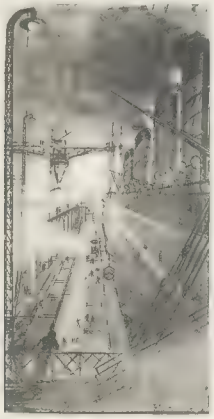

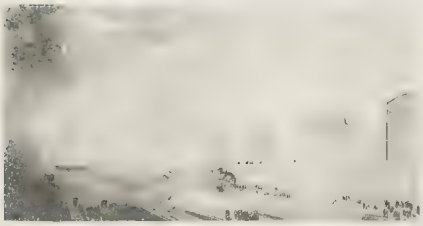

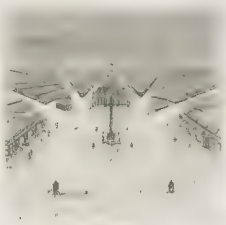

Héliotypie E. Le Deley Paris

Concours Chenavard – M. Robert MAURICE, élève de M. REDON — Brest-Transatlantique, premier Prix

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

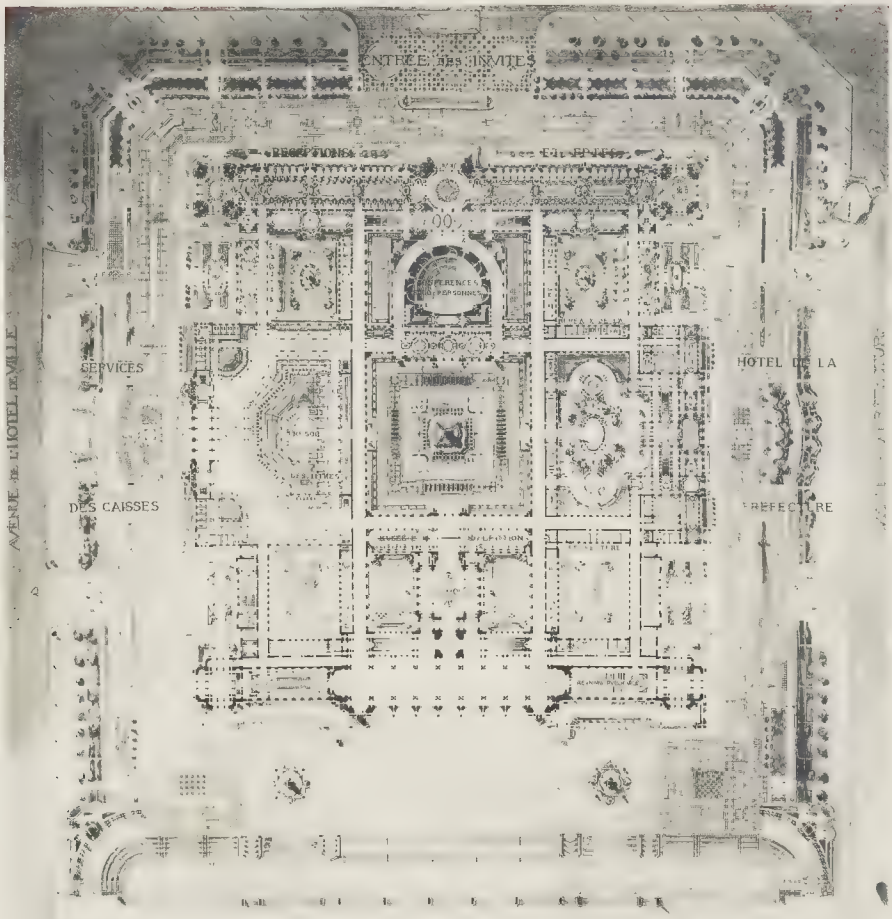

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

Concours Chenavard - M. LE MONNIER, élève de M. Héraud - Centre municipal d'une grande capitale façade de l'Hôtel-de-Ville

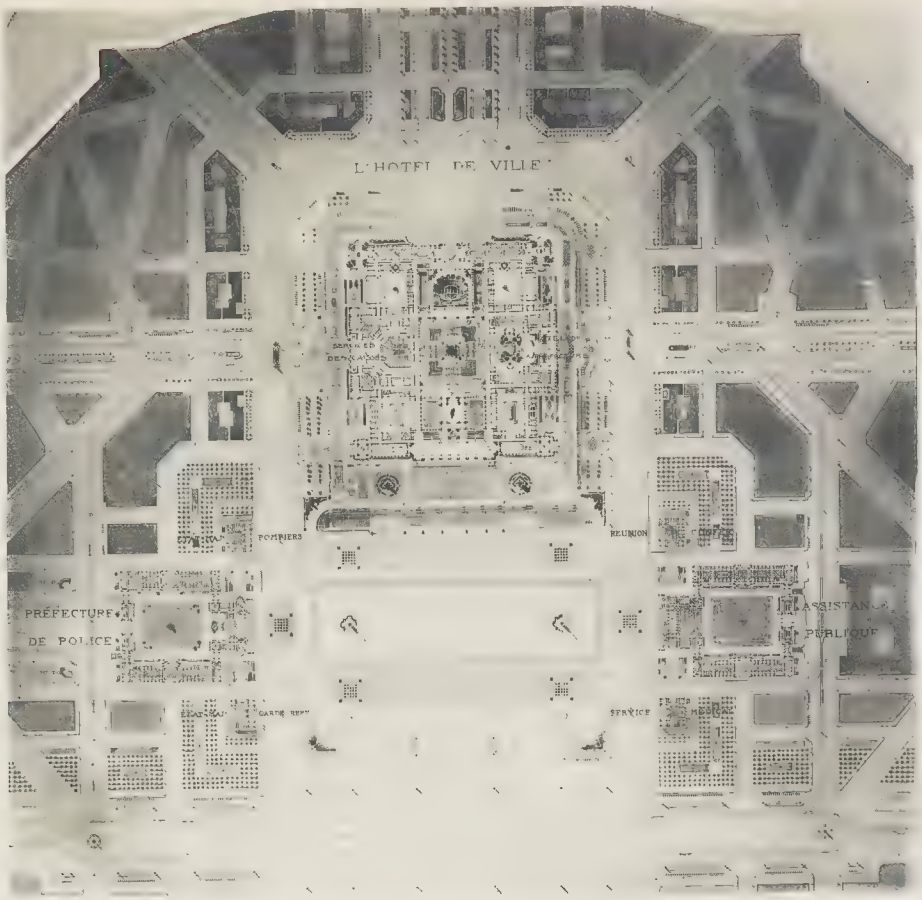

Héliotypie E. Le Deley, Par..

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin Paris

Concours Crenavard - M. LE MONNIER, élève de M. Hérsud - Le Centre municipal d'une grande capitale (2me Prix)

PLAN GÉNÉRAL

AQUARIUM EN SOUS-SOL

VUE DU GRAND AQUARIUM

GROTTE SOUS TERRASSE

Héliotypie C. Le Deley Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

Concours Chenavard - M. DE JANKOWSKI, élève de Defrasse - Un Institut International de pisciculture maritime sur la côte d'Azur (3me Prix)

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin Paris

M. René GIRAUD, élève de M. Duquesne - Une Eglise (1re seconde médaille)

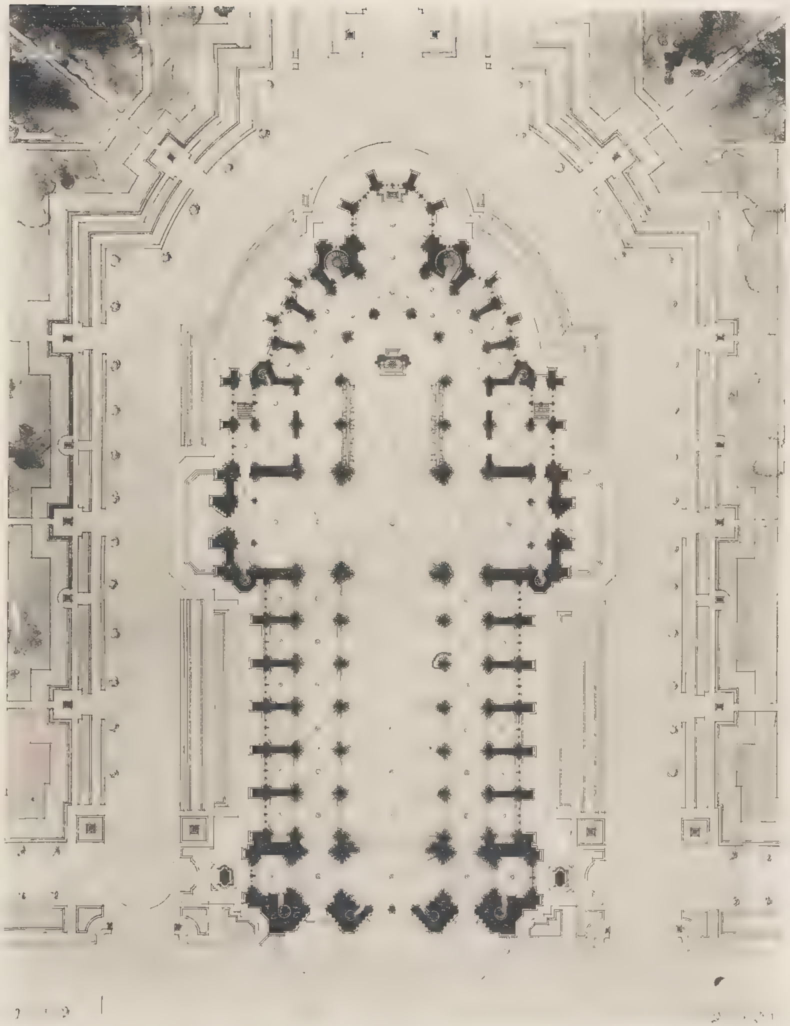

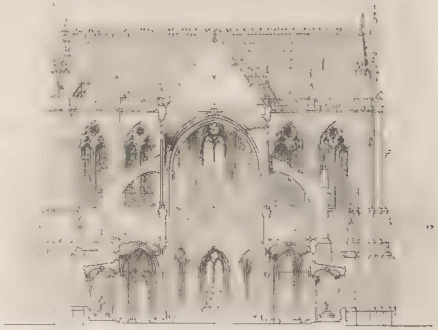

Héliotypie E. Le Deley Paris

[illegible] Duquesne [illegible] seconde médaille)

Armand Guérinet, [illegible] 140 [illegible] Saint Martin Paris

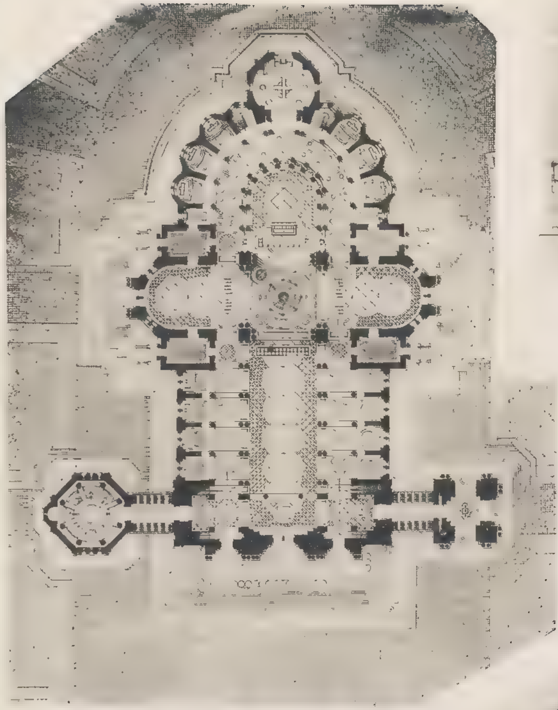

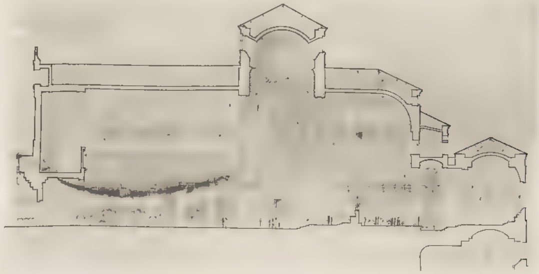

Héliotypie E. Le Deley, Paris

M. FOREST, élève de M. Duquesne - Une Église (1re seconde médaille)

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg St Martin Par

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guerinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

M. DANVILLE, élève de M. Lambert - Une Église (1re seconde médaille

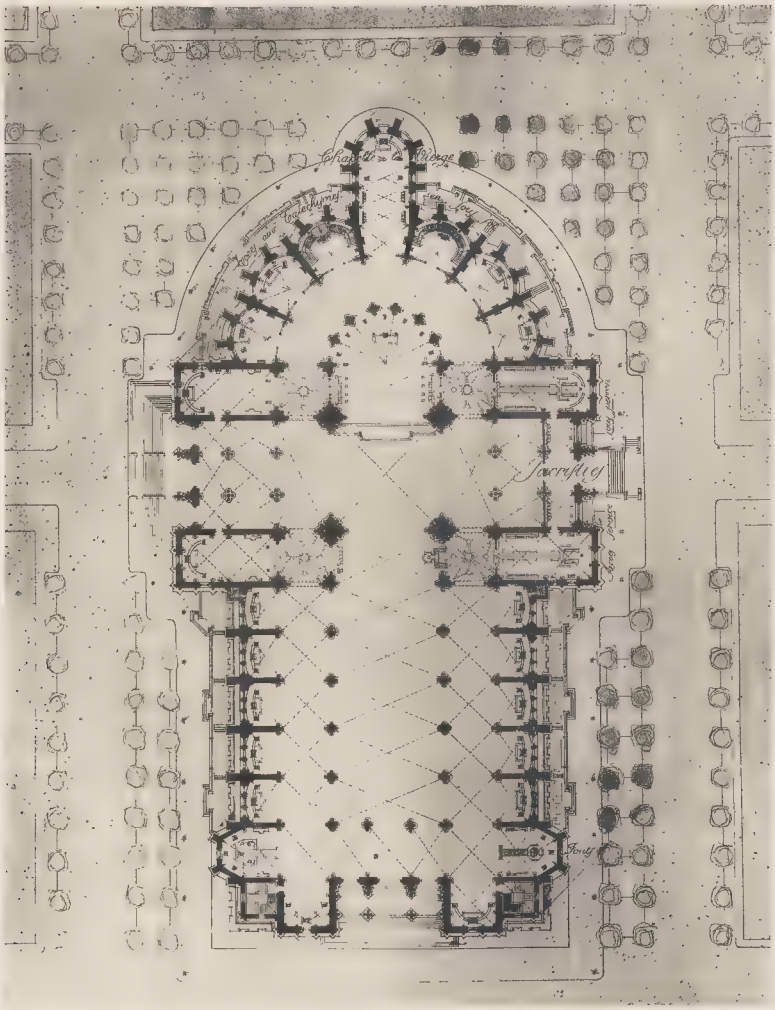

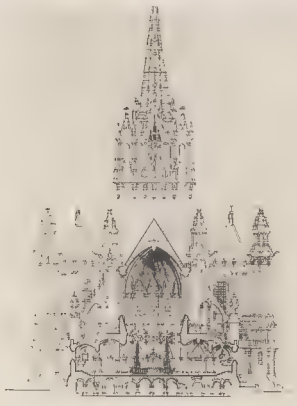

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

M. DAMVILLE, élève de M. Lambert - Une Église - (1re seconde médaille)

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00672 9335